

Mardi  
12 mai 2015  
de 9h30 à 16h30  
Hôtel de Ville  
de Paris

# Actes de la 11<sup>e</sup> rencontre des Collectivités amies des enfants



**ÉDUCATION ET COLLECTIVITÉS  
UN CAS D'ÉCOLE**

# La 11<sup>ème</sup> rencontre des collectivités amies des enfants

## Programme de la rencontre

Mots de bienvenue

Conférence *une collectivité qui aide les enfants à grandir*

**Première table ronde : « Accompagner l'enfant, cela s'apprend... »**

Point sur la vie du réseau des collectivités amies des enfants

**Deuxième table ronde : « Des livres, du cinéma et des partitions pour bien grandir »**

**Troisième table ronde : « L'éducation pour tous »**

Conclusions

## Les participants

### UNICEF France

Michèle BARZACH, présidente de l'UNICEF France

Marie-Armelle LARROCHE, chargée de projet Actions pédagogiques à l'UNICEF France

Bernadette MOULARD, présidente du comité UNICEF Loire

Marie TERRAY, chargée de programmes internationaux, UNICEF France

Julie ZERLAUTH-DISIC, responsable des relations avec les Collectivités territoriales, UNICEF France

### Intervenants extérieurs

Isabelle FILLIOZAT, auteure et psychologue

Marie-Christine JUNG, déléguée générale de l'Observatoire TERRITORIA

Laurent OTT, éducateur, enseignant et chercheur

Marc TOGONAL, responsable du groupe Melos Tempo et cofondateur de l'orchestre d'enfants du pays de Montbéliard

### Les Départements amis des enfants

Julia CARRER, chef du service des crèches au Conseil départemental de Seine-Saint-Denis (93)

Sara, illustratrice d'albums pour enfants et artistes en résidence dans une crèche de Seine-Saint-Denis (93)

Virginia GOLTSMAN-REKOW, conseillère pour l'action culturelle à la Direction de la Culture du Conseil départemental du Val-de-Marne (94)

Camille MARECHAL, déléguée générale du festival Ciné Junior du Val-de-Marne (94)

### Les Villes amies des enfants

Marie-Christine AUBEL, directrice à la Direction de la Famille, Nice (06)

Jérôme BOURET, coordonnateur du dispositif de Réussite éducative, Laxou (54)

Myriam BLANCHARD, chargée de mission PEdT, Saumur (49)

Christophe CARDET, Adjoint au maire de Saumur délégué à l'Education, à l'Enfance et la Jeunesse (49)

Gérard GRECK, coordonnateur du Projet éducatif local à la Direction Education Enfance, Angers (49)

Samy KEFI-JEROME, Adjoint au Maire de Saint-Etienne (42) délégué à l'Education et la Petite enfance

Élisabeth LAITHIER, Adjointe au Maire de Nancy (54), représentante de l'Association des maires de France

Sophie MASSE, responsable du Pôle éducatif « Livre et Jeu », Angers (49)

Françoise MONIER, Adjointe au maire de Nice déléguée à la politique familiale, à la Petite Enfance et la jeunesse (06)

Yves PINON, Adjoint au Maire de Laxou délégué à la cohésion sociale

Dominique VERSINI, Adjointe à la Maire de Paris (75) en charge de la Solidarité, des Familles, de la Petite Enfance, de la Protection de l'Enfance, de la lutte contre les exclusions et des personnes âgées

### **Organisation de la rencontre**

Thibaud MARCHAUDON, assistant communication au service des relations avec les collectivités territoriales, UNICEF France

Ariane NOUGOUA, chargée de projets Collectivités territoriales, UNICEF France

Nathalie SPINGA, chargée de projets Collectivités territoriales, UNICEF France

Julie ZERLAUTH-DISIC, Responsable des relations avec les Collectivités territoriales, UNICEF France

### **Animation de la rencontre**

Pol LAURENT, animateur radio, France Bleu

### **Contact**

UNICEF France

Direction du Plaidoyer et de la communication

Pôle Programmes de Plaidoyer France – Relations avec les Collectivités territoriales

3, rue Duguay Trouin

75006 Paris

[villeamiedesenfants@unicef.fr](mailto:villeamiedesenfants@unicef.fr) ou 01.44.39.17.47

[www.villeamiedesenfants.fr](http://www.villeamiedesenfants.fr)

## Sommaire

<b>Mot de bienvenue, Dominique VERSINI, adjointe à la Maire de Paris en charge de la Solidarité, des Familles, de la Petite enfance, de la Protection de l'enfance, de la lutte contre les exclusions et des personnes âgées</b>	page 5-7
<b>Mot de bienvenue, Michèle BARZACH, Présidente de l'UNICEF France</b>	page 8-11
<b>Discours, Élisabeth LAITHIER, adjointe au maire de Nancy, représentante de l'AMF</b>	page 12-14
<b>Intervention de Laurent POL, animateur</b>	page 15
<b>Conférence, Isabelle FILLIOZAT, auteure et psychologue</b>	page 16-27
<b>Première table ronde <i>accompagner l'enfant, cela s'apprend...</i></b>	page 28-52
<b>Point information : la vie du réseau des collectivités amies des enfants</b>	page 53-61
<b>Deuxième table ronde <i>des livres, du cinéma et des partitions pour bien grandir</i></b>	page 62-82
<b>Troisième table ronde <i>l'éducation pour tous</i></b>	page 83-106
<b>Conclusions</b>	page 107-110

## **Mot de bienvenue de Dominique VERSINI, adjointe à la Maire de Paris en charge de la Solidarité des Familles, de la Petite enfance, de la Protection de l'enfance, de la lutte contre les exclusions et les personnes âgées**



*« Paris a la volonté de poursuivre les objectifs du titre « Ville amie des enfants » et d'élaborer une stratégie parisienne pour l'enfance et les familles qui s'intitulera « faire le pari des enfants » – en portant une attention particulière aux jeunes les plus vulnérables ».*

Madame Michèle BARZACH, ancienne ministre, Présidente de l'UNICEF France, je suis très heureuse de vous accueillir à l'Hôtel de Ville pour cette 11<sup>e</sup> rencontre des collectivités amies des enfants.

Je veux saluer également Élisabeth LAITHIER, qui représente François BAROUIN, Président de l'Association des maires de France, et qui est elle-même Présidente du groupe « Petite enfance » de l'AMF.

Également, je veux saluer tous les élus locaux qui sont présents, ainsi que la présidente du Comité UNICEF de Paris, toutes les associations, tous les acteurs de terrain, l'équipe de l'UNICEF France, ainsi que Madame la Maire du huitième arrondissement, qui vient d'arriver et que je salue très chaleureusement.

Mesdames et Messieurs, au nom de la Maire de Paris, je voudrais vous dire mon plaisir d'être présente parmi vous aujourd'hui, pour ouvrir cette 11<sup>e</sup> rencontre des collectivités amies des enfants de l'UNICEF. Vous savez mon attachement de longue date à la cause des enfants. Comme Défenseur des enfants, je n'aurai jamais raté une rencontre, ni un colloque organisé par l'UNICEF. Et c'est vraiment un grand bonheur pour moi de poursuivre ce travail avec l'UNICEF - toujours au profit des enfants et dans l'intérêt des enfants.

Je suis aussi très heureuse qu'à cette occasion, l'UNICEF France puisse mobiliser autour d'elle - autour de la grande cause qu'elle défend - autant de collectivités qui viennent présenter toutes les actions mises en place pour toujours être en avant en France, pour la défense des droits des enfants. La France se situe plutôt bien dans la défense des droits des enfants - bien évidemment le Comité des droits de l'enfant des Nations Unies a toujours des exigences un peu supérieures pour un pays comme le nôtre. C'est normal. Mais je crois qu'ici, il n'y a que les gens qui sont dans une volonté de défendre ces droits des enfants.

Paris, est de longue date engagée au côté de l'UNICEF sur la défense des droits des enfants. Depuis 2002, Paris a participé à la dynamique du titre « Ville amie des enfants », que Paris a elle-même sollicité. Actuellement, nous finalisons notre demande de renouvellement de ce

titre « Ville amie des enfants », qui nous permettra aussi de présenter à l'UNICEF toutes les actions novatrices que nous mettons en place. Plus qu'un symbole, c'est un engagement des collectivités territoriales à mettre l'innovation sociale au cœur de leur politique Petite enfance, Enfance, et Jeunesse – et à mettre en œuvre les principes de la Convention internationale des droits de l'enfant, adoptée par les Nations unies en 1989, ratifiée par la France en 1990. Chacun connaît le rôle de l'UNICEF pour promouvoir les droits de l'enfant en France et dans le monde. A cet effet, je salue à nouveau Michèle BARZACH et la présidente du Comité de Paris, Dominique CHEVALIER, pour la mobilisation assez exceptionnelle de ses équipes, qui est pour nous et pour tous, un vrai aiguillon pour poursuivre ce combat des droits de l'enfant.

Je veux saluer également la qualité des travaux et de vos actions, réalisés notamment par la mission Enfance en France de l'UNICEF, mais aussi les rapports Innocenti, qui inspirent tant de pays dans la mise en place de politiques nouvelles pour les enfants. Je pense notamment au rapport sur la pauvreté en 2012, qui a été un rapport très important et qui a beaucoup inspiré les travaux de la Conférence nationale de lutte contre l'exclusion, ayant donné lieu au Plan national de lutte contre l'exclusion – et dont j'avais eu l'honneur de coprésider un groupe de travail avec Nathalie SERRUQUES de l'UNICEF France sur « les familles vulnérables, enfance, et réussite éducative ». On voit qu'aujourd'hui le thème choisi est l'éducation des enfants et des adolescents.

Paris a la volonté de poursuivre les objectifs du titre « Ville amie des enfants ». La maire de Paris, Anne HIDALGO, m'a confié le soin d'élaborer une stratégie parisienne pour l'enfance et les familles, qui s'intitulera « Faire le Pari(s) des enfants » – en portant une attention particulière aux jeunes les plus vulnérables. Il s'agit pour nous, dans la lignée des préconisations du Comité des droits de l'enfant des Nations Unies, de construire une politique globale et coordonnée pour les 380 000 enfants parisiens et leur famille – et de mettre en place aussi un plan de lutte contre la précarité et l'exclusion. Car, même si Paris est une ville riche, 22 % d'enfants vivent dans une famille dont le revenu est inférieur au seuil minimum de pauvreté. Nous avons la volonté que ces enfants puissent avoir une même égalité de chances, justement par l'éducation, par les loisirs, par la santé, par tout ce qu'une ville comme la nôtre peut apporter à ces enfants. Je pense également aux mineurs isolés étrangers – ces enfants venus d'ailleurs, parfois dans des parcours extrêmement difficiles et douloureux, et pour lesquels nous venons de mettre en place un plan nouveau pour mieux accompagner ces enfants qui représentent à Paris 30 % des mineurs isolés étrangers sur le territoire.

Nous avons vraiment cette ambition que Paris soit cette grande métropole, qui s'engage dans cette démarche du Comité des droits de l'enfant des Nations Unies, et sous le regard de l'UNICEF, qui est pour nous un fil rouge.

Pour atteindre ces objectifs, nous avons adopté une méthode qui fait partie de celles que vous préconisez – une méthode résolument participative, partenariale et inclusive, associant les associations, le monde institutionnel, les entreprises, les parents, et les enfants eux-mêmes. Évidemment on s’aperçoit que dans la construction et l’évolution d’une ville, la parole des enfants est très importante, parce qu’ils ont toute une réflexion sur la façon dont ils vivent dans la ville, surtout dans une très grande ville, qui est toujours très intéressante.

Nous aboutirons donc par la présentation d’un livre vert, qui sera mis en débat auprès des professionnels, des familles, et des enfants eux-mêmes, pour pouvoir co-construire cette politique pour l’enfance.

Pour conclure, nous souhaitons vraiment être une collectivité qui aide les enfants à grandir, par référence à la conférence que donnera dans un moment Isabelle FILLIOZAT – pour nous, c’est très important. Et je tiens vraiment à vous assurer de la mobilisation de la Maire de Paris, Anne Hidalgo, sur tous les sujets relatifs à l’éducation des enfants et des adolescents. Je vous souhaite une journée très fructueuse. Je ne doute pas que tous ceux qui sont venus de différents endroits de France, apporteront un tas d’idées novatrices et de pratiques, dont nous pourrons à notre tour nous inspirer pour construire ce pari pour les enfants que nous sommes en train de réaliser.

Je vous remercie. Je donne la parole à Michèle BARZACH.

## Mot de bienvenue de Michèle BARZACH, Présidente de l'UNICEF France



*« Gardez à l'esprit qu'il est de notre devoir de faire preuve de la plus grande détermination, pour permettre à tous les enfants et adolescents, et en particulier les plus vulnérables d'entre eux, d'évoluer dans un contexte social, culturel, éducatif, respectueux de leurs besoins et attentes spécifiques ».*

Mesdames et Messieurs les élus, bien sûr vous-même Madame VERSINI, nous avons croisé nos routes un certain nombre de fois. Vous êtes à la tête d'une délégation très importante aujourd'hui, majeure – et dans laquelle je pense que vous avez beaucoup de choses à faire et beaucoup de responsabilité. La façon dont vous venez d'exposer ce qu'est, et ce que sera, la préoccupation de la Ville de Paris à l'égard des enfants, et en particulier des plus vulnérables qui sont ceux pour lesquels nous avons une attention particulière, nous montre l'importance que vous donnez à ces sujets que nous partageons.

Mesdames et Messieurs les bénévoles de l'UNICEF, les professionnels de l'enfance, Mesdames et Messieurs, et chers amis, je tiens tout d'abord à remercier Madame la Maire de Paris pour son accueil et les facilités qu'elle nous accorde pour l'organisation de cette rencontre, dans ces magnifiques salons de l'Hôtel de Ville – mais aussi pour l'attention qu'elle nous porte dans son quotidien, et dans ses discours, à l'égard des enfants, des adolescents et des jeunes. Je suis très touchée qu'elle vous ait confié à vous, Dominique VERSINI, toutes ces responsabilités qui ont déjà été énoncées ce matin et de nous accueillir ici.

Je tiens aussi à vous remercier toutes et tous ici présents, qui chacun à votre niveau fait avancer le réseau des collectivités amies des enfants en France.

Débattre et agir pour l'éducation des enfants et des adolescents est au cœur de nos préoccupations au quotidien.

Cette 11<sup>e</sup> rencontre annuelle des collectivités amies des enfants, est donc en tout point d'actualité. Vous le savez, la Convention internationale des droits de l'enfant reconnaît l'importance capitale de l'éducation et aborde ce droit sous deux axes majeurs : l'accès à l'instruction et à l'enseignement, mais aussi le développement des aptitudes physiques et mentales de l'enfant, de son autonomie et de sa place dans la société. Une attention toute particulière est portée à l'ouverture aux autres, à l'identité culturelle et aux valeurs de respect.

À travers le monde, mais aussi en France, l'UNICEF préconise que, les méthodes utilisées autant que les contenus, fassent la promotion des droits de l'enfant – et que l'on considère l'enfant comme acteur de son développement et de son apprentissage.



Nous devons agir pour que toutes les activités éducatives proposées aux enfants et aux adolescents contribuent à compenser des inégalités et participent pleinement à la réalisation de l'égalité des chances.

Vous réunir, aujourd'hui, pour débattre de ces questions nous a semblé tout naturel, tant le rôle éducatif des villes et départements, nous semble pertinent et essentiel.

À la lecture actuelle des dossiers de candidature au renouvellement du titre Ville amie des enfants, nous en prenons d'autant plus la mesure – et nous nous félicitons du foisonnement des projets et des actions que vous mettez en œuvre au quotidien, pour le meilleur accompagnement possible des jeunes dans vos territoires.

Tâchons donc au cours de cette journée de valoriser ensemble cette diversité. Et partageons des expériences reproductibles, des innovations locales qui pourront grâce à nos échanges, passer à l'échelle et nourrir notre réflexion et notre expertise commune sur l'application de la Convention internationale des droits de l'enfant au niveau local, en France.

Je souhaite d'ailleurs saluer ici le travail extrêmement conséquent, fourni ces derniers mois, par les collectivités désireuses de renouveler leur titre Ville amie des enfants.

Grâce à votre collaboration pour rédiger le guide « Villes amies des enfants » édité en 2014, à la maturité du réseau et à votre engagement, nous avons aujourd'hui le potentiel incroyable de pouvoir reconstituer ensemble un recueil extrêmement riche d'innovations locales, prêtes à devenir les bonnes pratiques de demain.

Sur les 247 villes que comptait le réseau des Villes amies des enfants, au moment des élections municipales de mars 2014, 210 villes nous ont fait part de leur volonté de se réengager. Il faut également compter sur l'arrivée de 40 nouvelles collectivités, s'étant manifesté ces derniers mois, pour rejoindre notre dynamique commune. Le réseau des Villes amies des enfants conserve donc l'élan qui était le sien il y a quelques mois et nous nous en félicitons bien sûr.

Nous avons donc tout en main pour aller au-devant d'un changement de paradigme. La Convention internationale des droits de l'enfant peut être une base très active des politiques publiques locales. Nous devons grâce à notre partenariat décliné les droits qu'elle promeut dans toutes les compétences que détiennent les villes et les départements, aujourd'hui.

Je profite de votre présence ici ce matin pour vous rappeler à quel point notre partenariat, autour des principes de la Convention internationale des droits de l'enfant, est fondamental. Il est un engagement réel, et ne serait se limiter à un simple exercice de communication. Être villes ou départements amis des enfants se mérite – et répond à un cahier des charges très précis. Et je dois vous dire que nous avons des petites inquiétudes aujourd'hui, d'expériences ici ou là, qui dérogeront (et nous venons d'en connaître une à Béziers

notamment) aux droits – et que nous devons regarder avec beaucoup d'attention et se prémunir de ces risques ou de ces dérives.

La nouvelle convention d'objectifs qui va nous lier pour les années à venir, prévoit d'ailleurs la possibilité de dénoncer le partenariat s'il ne devait pas répondre aux valeurs portées par l'UNICEF en France et dans le monde chaque jour. Je souhaite véritablement que vous tous, ici présents, en ayez conscience.

Mais n'ayez crainte. Vous ne serez pas les seuls à vous engager fortement. Pour le mandat à venir, l'UNICEF France va également mettre en œuvre un certain nombre de projets très structurants pour densifier la démarche et répondre aux attentes et besoins spécifiques des collectivités.

Je pense en premier lieu aux actions de formation UNICEF, destinées aux agents et élus territoriaux, qui vont voir le jour d'ici la fin de l'année 2015. Leurs objectifs : faire vivre les droits de l'enfant au quotidien, découvrir la Convention internationale des droits de l'enfant et la traduire en pratiques et postures professionnelles au quotidien aux côtés des enfants et des adolescents. Je souhaite remercier ici les villes de Nancy, Conflans-Sainte-Honorine et Issy-les-Moulineaux qui ont accepté de contribuer avec leurs agents, à la finalisation des futurs outils pédagogiques.

En second lieu, je pense bien entendu à l'ouverture aujourd'hui des inscriptions à la troisième édition de la Consultation nationale des 6-18 ans. La parole des collectivités et celle de l'UNICEF France ne seraient rien sans celle de ceux qui sont les plus concernés par la réalité de l'exercice des droits de l'enfant en France – c'est-à-dire les enfants et les adolescents eux-mêmes. Et vous l'avez bien souligné dans vos préoccupations futures pour tout ce qui marquera les engagements, les actions de la ville de Paris – mais aussi nous l'espérons, de l'ensemble des collectivités.

Depuis 2013, les résultats et analyses des deux éditions de la Consultation nationale sont devenus pour l'UNICEF France des outils de plaidoyer en faveur d'une meilleure application de la Convention internationale des droits de l'enfant en France. Tant au niveau national que local, les données recueillies et agrégées en indicateurs, permettent d'alimenter les réflexions des décideurs, pour une meilleure orientation des politiques publiques, en faveur des enfants et des adolescents.

Fort de cette matière extrêmement riche, l'UNICEF France a donc désormais la possibilité d'interpeller les pouvoirs publics avec des données concrètes et actualisées. Et vous savez que pour l'UNICEF, ces données sont tout à fait exceptionnelles. Vous avez fait mention tout à l'heure du rapport Innocenti de 2012 qui a joué un rôle très important dans les réflexions menées autour de la pauvreté et de l'exclusion. Et nous devons dire que l'ensemble de ces données réunies par l'UNICEF Monde et par nous-mêmes, et notamment au travers des

consultations, apporte des éléments extrêmement concrets pour les décideurs politiques, à partir de données fiables et statistiquement reconnues par l'ensemble de la communauté.

Je vous encourage donc à nous accompagner cette année encore dans cette aventure de la consultation, riche d'enseignements sur la réalité de l'exercice des droits de l'enfant, sur la façon dont les 6-18 ans vivent au quotidien.

Je ne peux terminer mon intervention sur la nécessaire participation des jeunes, sans vous informer que nous accompagnons depuis la semaine dernière, un groupe de six jeunes Français âgés de 15 à 17 ans, à Berlin, à l'occasion du J7 Summit, un événement exceptionnel en amont du G7. Ces jeunes ont eu le privilège d'être reçus hier après-midi par Angela Merkel pour débattre des grands défis du XXI<sup>e</sup> siècle, notamment bien sûr des changements climatiques et présenter leurs recommandations. Ils ont porté la voix de la jeunesse engagée. Et nous sommes bien sûr fortement à leur côté.

Je vais bien sûr laisser maintenant la place aux tables rondes et aux échanges.

Nos travaux de la journée vont tout d'abord être profitablement enrichis par l'éclairage d'Isabelle FILLIOZAT, auteure et psychologue. Elle abordera dans quelques instants la capacité de la collectivité à aider les enfants à grandir. Et je la remercie très chaleureusement d'avoir accepté notre invitation et de passer cette journée à nos côtés.

J'associe bien sûr à mes remerciements tous les intervenants des villes et départements, venus partager leurs expériences et leurs expertises avec nous.

Je me félicite que depuis 13 ans maintenant, un partenariat aussi dynamique et ambitieux, nous unisse dans les Villes amies des enfants. Et si vous ne deviez retenir qu'une seule chose de la force de nos actions communes, gardez à l'esprit qu'il est de notre devoir de faire preuve de la plus grande détermination, pour permettre à tous les enfants et adolescents, et en particulier les plus vulnérables d'entre-eux, d'évoluer dans un contexte social, culturel, éducatif, respectueux de leurs besoins et attentes spécifiques.

Merci beaucoup à tous. Et je voudrais maintenant céder la parole à Elisabeth LAITHIER, qui a déjà été présentée par Madame VERSINI.

Merci beaucoup.

## Discours d'Élisabeth LAITHIER, Adjointe au Maire de Nancy, représentante de l'Association des maires de France



*« Être Ville amie des enfants, pour nous élus, c'est placer l'enfant au centre de nos décisions, au centre de nos réflexions, dans nos programmes politiques, dans nos programmations. C'est lire la ville par le prisme de l'enfant ».*

Madame la Maire- adjointe,  
Madame la Présidente de l'UNICEF,  
Mesdames et Messieurs les élus,  
Chers collègues,  
Mesdames et Messieurs les bénévoles,  
Chers amis, puisque nous sommes tous ici amis des enfants.

C'est un vrai bonheur pour moi, que d'être ici ce matin. Je voudrais tout d'abord vous demander, Madame la présidente, de bien vouloir excuser François BAROIN, président de l'Association des maires de France, qui était retenu et n'a absolument pas pu se dégager aujourd'hui. Il m'a chargé de vous redire tout son attachement à ces réseaux Villes et Département amis des enfants. Il m'a donc demandé de le représenter – ce que je fais très volontiers, je dois dire. Je ne me suis pas fait prier. D'abord, c'est un honneur. Ensuite, la cause des enfants est réellement pour moi, s'il ne devait en rester qu'une à défendre, la cause à laquelle toutes et tous en tant que citoyens, nous devrions nous attacher.

Je suis encore une fois très attachée à titre personnel, bien sûr, mais aussi en tant qu'élue. En effet quel est le rôle de l'élue ? N'est-ce pas servir ? N'est-ce pas être au service de ses concitoyens, de tous ses concitoyens, en commençant par les plus fragiles. Et en prononçant ces mots, je pense à ceux qui sont aux deux bouts de la chaîne de la vie : les personnes âgées et les enfants. Bien évidemment, nous nous intéressons de façon plus ciblée aux enfants. Et pour être à leur service en tant qu'élus, les collectivités, nous avons deux outils merveilleux que sont : la Convention internationale des droits de l'enfant et le réseau Ville amie des enfants.

Que de chemin parcouru depuis 2002, début de l'aventure commune entre l'UNICEF et l'Association des Maires. Et si vous me le permettez ici, je voudrais tout simplement rendre hommage à deux personnes qui ont été à l'origine (entourées de leurs équipes bien évidemment parce que seul on est jamais rien) de cette merveilleuse idée des Villes amies des enfants. Je veux parler de Jacques HINTZY, votre prédécesseur chère Michèle et qui nous a quittés. Et je veux parler de Jacques PELISSARD, Président de l'Association des maires de France, qui a achevé son mandat l'année dernière. Ils ont eu cette idée un petit peu folle de

se réunir et de créer ce réseau. Ils y ont cru, parce que toutes les grandes idées doivent être portées par des hommes et des femmes qui y croient. Ils l'ont fait prospérer. En 2003, nous étions 6. Nous sommes aujourd'hui, vous l'avez rappelé, 247. Et puis sont venus se joindre les départements, puisque bien évidemment nul n'ignore, les compétences différentes de celles des communes, mais complémentaires concernant la protection de l'enfance, l'aide sociale à l'enfance des départements. Et puis Madame la Présidente, nous avons signé il y a un an et demi de cela également, un élargissement des Villes amies des enfants aux Intercommunalités amies des enfants – parce qu'il ne faut pas oublier que la France comporte un grand nombre de communes rurales, qui seules n'exercent pas de compétence Petite enfance, mais qui l'ont transférée aux intercommunalités. Et les élus de ces communes rurales se sentaient un peu frustrés, si vous me permettez cette expression, parce qu'ils ne pouvaient pas adhérer à ces réseaux – vu que l'Intercommunalité amie des enfants n'existait pas. Eh bien aujourd'hui, c'est chose faite.

Alors adhérer et devenir Ville amie des enfants, qu'est-ce que c'est ? Ce n'est pas avoir un trophée que l'on va mettre dans la salle des fêtes de la mairie ou dans le bureau du maire, comme un trophée après une coupe de judo. Ce n'est pas non plus seulement célébrer le 20 novembre, cela en fait partie, c'est extrêmement important parce que cette célébration permet de rappeler l'existence de la Convention internationale des droits de l'enfant, dont il est évident qu'elle est encore aujourd'hui trop peu connue – même dans son existence, sans parler bien évidemment de tous les articles qui la composent. Donc le 20 novembre, c'est cela. Mais ce n'est pas que cela, être Ville amie des enfants.

Être Ville amie des enfants, pour nous élus, c'est placer l'enfant au centre de nos décisions, au centre de nos réflexions, dans nos programmes politiques, dans nos programmations. C'est, j'allais dire, lire la ville par le prisme de l'enfant. Bien évidemment, chaque fois qu'il est possible, et Madame la maire adjointe et Madame la Présidente vous l'avez rappelé, le faire avec les enfants et les adolescents. Je crois que l'écoute des jeunes est extrêmement importante si l'on veut réaliser une Ville amie des enfants. Bien évidemment, l'élu juge, l'élu décide. Il a été élu pour cela. Mais ouvrir au maximum la participation aux enfants et aux jeunes et les écouter.

Une Ville amie des enfants, en fait, est extrêmement transversale. C'est-à-dire que cela touche à peu près (et vous le rappeliez d'ailleurs Mesdames) toutes les compétences, dont l'éducation, thème qui a été choisi aujourd'hui.

Beaucoup a été fait depuis 2002. Bien évidemment aussi, les communes que nous représentons, n'ont pas attendu 2002 et le réseau Ville amie des enfants pour travailler en faveur des enfants. Mais le fait d'être constitué en réseau, le fait de vous avoir Madame la Présidente, l'UNICEF à nos côtés, nous donne bien évidemment une force et des outils supplémentaires que nous n'avions pas au préalable.

Beaucoup a été fait. Beaucoup reste à faire. C'est ce qui est enthousiasmant, beaucoup le restera toujours. Pourquoi ? Parce que tout simplement, j'ai donné comme définition mettre l'enfant au cœur de nos préoccupations, or un enfant qu'est-ce que c'est ? C'est la vie. La vie, c'est le mouvement. Cela bouge. Cela évolue. La société évolue. C'est un chantier qui a été ouvert en 2002 et qui ne sera jamais terminé.

Pour terminer mon propos, je voudrais Madame la Présidente, au nom de l'Association des maires de France, vous réaffirmer notre présence à vos côtés. Ensuite, si vous le permettez, remercier tous les bénévoles – parce que là aussi, je parlais de travailler en tant qu'élu avec les jeunes, il est important aussi de travailler en réseau avec les bénévoles de l'UNICEF qui nous apportent leurs regards et leurs expertises de terrain. Je voudrais pour terminer aussi, remercier vos équipes à Paris qui travaillent au quotidien sur ce réseau Ville amie des enfants et qui ont travaillé ces dernières semaines à faire en sorte que cette journée (et je n'en doute absolument pas), soit une réussite comme les autres l'ont été.

Je nous souhaite à toutes et à tous une excellente journée et de très belles réflexions.

## Intervention de Pol LAURENT, animateur



Merci Madame la Présidente, Madame l'adjointe au Maire de Paris, et Madame LAITHIER, merci beaucoup.

Bonjour à tous. Merci d'être là pour cette nouvelle édition de la rencontre des collectivités amies des enfants. On est ravis de vous accueillir.

Vous pouvez suivre cette journée, et partager aussi vos ressentis, vos témoignages, sur les réseaux sociaux, sur le Twitter #RCAE rencontre des collectivités amies des enfants 2015.

Avant de rentrer dans le vif du sujet et d'accueillir nos invités des tables rondes - des élus, des techniciens, des témoins, des sociologues - pour alimenter le débat et construire ensemble cette journée, je vais vous demander d'accueillir une auteure psychothérapeute, Isabelle FILLIOZAT.

*« Il n'y a pas de parent parfait », « Au cœur des émotions de l'enfant », « Fais-toi confiance », « Les autres et moi », « Il me cherche ! »* : voilà quelques-uns des ouvrages d'Isabelle.

On va justement s'intéresser avec Isabelle FILLIOZAT ce matin, à ce que la collectivité peut faire pour aider et accompagner les enfants, pour qu'ils soient à l'aise dans leur développement et qu'ils aient un maximum de clés pour pouvoir se développer et grandir dans le vivre ensemble.

Isabelle, dès que vous êtes prête, c'est à vous.

## Conférence d'Isabelle FILLIOZAT, auteure et psychothérapeute

### Une collectivité qui aide les enfants à grandir



*« L'enfant a basiquement deux besoins fondamentaux pour construire son cerveau de manière harmonieuse. Il a besoin d'attachement et d'exploration ».*

Merci et bonjour à toutes et à tous.

Merci de m'avoir invitée. C'est un grand honneur pour moi de parler devant vous aujourd'hui.

Michèle BARZACH a parlé de changement de paradigme. Et c'est effectivement ce que je suis en train d'observer en ce moment, un vrai changement de paradigme, qui commence par un changement de regard sur nos enfants.

Si nous sommes tous ici c'est que nous aimons profondément les enfants. Et nous avons le désir de les protéger et de les accompagner pour qu'ils puissent grandir de manière harmonieuse sur les plans physique, émotionnel, cognitif et social.

Comment faire pour faire grandir les enfants ?

Avant, nous avions une conception. Il y a quelque temps nous avons découvert que le bébé était une personne, que le bébé avait des besoins et avait aussi des compétences. Et les enfants avaient à être protégés. Il n'était pas normal de les laisser subir des violences et nous avons produit cette Convention internationale des droits de l'enfant.

Avec cette conception de « l'enfant est une personne, a des besoins spécifiques pour pouvoir grandir », nous avons conçu notre rôle d'adulte, pour être autour de ces enfants, pour être au côté de ces enfants et leur permettre de grandir.

Dans la société en général, on a un peu cette idée que, l'enfant est un être habité de pulsions, de désirs – et de désirs souvent égoïstes. Et que si on les laisse grandir comme cela, il va devenir un enfant roi parce qu'il n'y aura pas de limite à ses désirs.

Dans notre conception, il y avait l'idée que, certains enfants étaient bien élevés. Du coup, on avait cette idée que les parents, l'éducation avaient un rôle dans leur évolution et dans la construction de leur caractère. Il y avait donc des enfants sages, bien élevés. Et des enfants



intelligents et des écoles pour leur permettre de grandir. Et il y avait d'autres enfants qui étaient violents, agressifs. Ceux-là, il fallait les encadrer davantage. Il y avait des enfants dyslexiques, hyperactifs auxquels nous allions apporter davantage de soutien. Et de manière générale, nous avons cette idée qu'il était important de poser des limites aux enfants.

C'est une idée extrêmement répandue de poser des limites – parce que si cet enfant, cet être habité de pulsions, pour qu'il puisse devenir un adulte s'intéressant et respectant les gens autour de lui, il était naturel, dans cette conception, de lui poser des limites. Bien sûr cette histoire d'enfant roi, tout le monde en a des exemples autour de lui. Nous voyons des enfants qui exagèrent, qui font des crises. C'est vrai, aujourd'hui beaucoup d'enfants font des crises de rage qui n'existaient pas avant. Du coup, on en déduit un petit peu rapidement : ah, c'est la preuve qu'il y a moins d'autorité. Nous verrons tout à l'heure qu'il s'agit de bien autre chose. C'est vrai, les enfants d'aujourd'hui ne sont pas tout à fait ceux d'hier. Cela n'a rien à voir avec l'autorité. Nous en reparlerons.

Mais nous avons cette idée que, si on met davantage d'autorité, les enfants vont être plus sérieux, plus sages, plus concentrés, plus comme nous désirons qu'ils soient. Évidemment, depuis des années, ce n'est pas le cas.

Un certain nombre de politiques surfent sur cette idée qu'il est nécessaire de revenir à davantage d'autorité. C'est sûr qu'ils rencontrent une adhésion du grand public, mais pour quelles raisons ? C'est un phénomène de psychologie sociale. Toutes les générations (je dis bien toutes les générations) depuis que nous avons quelques témoignages écrits, disent : aujourd'hui, il n'y a plus d'autorité. Avant, les enfants se comportaient mieux. Cette histoire d'enfant roi, c'est une histoire qui traîne depuis des années et des années. C'est vrai que cela fait drôle de voir ça sous la plume de quelqu'un en 1200. Mais oui ! Ça existe. C'est comme ça que c'était.

Dans la réalité, finalement, il n'y a pas moins d'autorité. Et nous le savons bien. Nous voyons que 85 % des parents français frappent encore leurs enfants. C'est un manque d'autorité ? La France est le pays le plus autoritaire d'Europe. Et pourtant, on a aussi des enfants qui crisent. Alors qu'est-ce qu'il se passe ? De quoi s'agit-il en réalité ?

Faut-il un cadre ? Faut-il un cadre pour les enfants ? Oui. C'est clair. Les enfants ont en fait un cadre de vie. Oui. Notre job dans les collectivités est d'assurer ce cadre de vie qui permet la satisfaction des besoins de l'enfant.

Je disais tout à l'heure que, nous avons cette conception de l'enfant qui finalement ne grandit pas vraiment tout seul, avec une éducation appropriée, mais l'idée c'était que si on satisfait ses besoins, alors il va grandir naturellement. Aujourd'hui, les neurosciences nous disent une toute autre histoire. Les neurosciences nous disent : le cerveau se construit grâce aux expériences vécues. Le cerveau est plastique. Avant on pensait qu'on naissait avec un cerveau. Certains avaient la chance d'être intelligents. D'autres, la malchance de ne pas

l'être. Globalement, on avait à aider ceux qui l'étaient moins et favoriser ceux qui l'étaient plus. Mais on ne pouvait pas vraiment intervenir là-dessus. Aujourd'hui, on sait que cela est profondément faux. Bien sûr, il y a de l'inné. Il y a des traits de tempérament inné. Certains enfants viennent au monde avec une hypersensibilité – avec une amygdale, cette petite glande dans le cerveau qui déclenche le stress, particulièrement active.

On sait aussi depuis peu, c'est une scientifique suisse qui a mis cela en évidence, que le traumatisme subi s'inscrit dans les gènes. La violence subie dans l'enfance va s'inscrire dans les gènes de l'enfant – et va se transmettre pendant au moins trois générations. Et que c'est la troisième génération qui va exprimer les perturbations de ce gène abîmé depuis trois générations, avec le plus de force.

Il y a donc une dynamique génétique. Les enfants ne naissent pas équivalents. Ils ne sont pas exactement les mêmes. Nous le savons tous, quand nous sommes parents. Et quand nous nous occupons d'enfants, bien sûr, nous voyons que beaucoup d'enfants naissent avec un potentiel de base.

Ce que nous savons aujourd'hui c'est que, si le traumatisme peut impacter les gènes, la guérison aussi, l'amour, l'attachement, la liberté d'exploration, le mouvement. Lorsque nous satisfaisons suffisamment les besoins du cerveau de l'enfant, il peut se réparer.

Et là, nous avons un nouveau job. Nous pouvons littéralement aider le cerveau des enfants, et même les cerveaux abîmés. Le cerveau d'un enfant n'est pas complètement un espace blanc, sur lequel les parents vont écrire un scénario. L'intelligence de l'enfant, ses capacités corporelles, ses capacités cognitives, ses capacités sociales, ses compétences vont s'élaborer dans la relation avec la figure d'attachement première qui est maman, mais aussi avec toutes les autres figures d'attachement qu'on va rencontrer : l'enseignant, mais aussi les agents. L'agent qu'on va rencontrer à la cantine, quand on est petit. Et finalement toutes les personnes adultes autour de nous qui vont nous accompagner tout au long de la vie.

Pourquoi encadrer ? Parce qu'en fait dans l'ancienne conception, nous avons l'idée que nous allions encadrer les enfants. Il fallait les protéger des violences. Il fallait donc faire un cercle de sécurité. Nous étions là dans notre conception à « *je protège et je nourris les besoins* ». Aujourd'hui, c'est un peu différent : je suis dans l'interaction. Et chaque interaction que j'établis avec l'enfant va l'aider à construire son cerveau littéralement. Chaque fois que je regarde un enfant, que je lui souris, je lui fournis une expérience relationnelle qui va construire un circuit de neurones dans son cerveau, qui va myéliniser son cerveau. Chaque fois que je permets à un enfant de s'intéresser : « *tiens regarde là, tu viens de frapper un copain. À ton avis, que ressent ton copain ?* » Je nourris et j'aide le cerveau frontal à se myéliniser. La myéline, c'est cette gaine qui entoure les neurones et qui va permettre une accélération du circuit de la transmission de l'influx nerveux. Je peux donc, dans mes actions, soit augmenter l'empathie de l'enfant, soit je décide de le punir : « *tu*

*viens de frapper ton copain. Je te punis. Vas-y. Tu es puni. Va dans la salle de punition* ». Là, j'ai mobilisé l'amygdale. J'ai stressé l'amygdale. Et j'enseigne à l'enfant à ne pas avoir d'empathie. De nos jours, les punitions, ça donne quoi ? Si je suis puni, surtout si je suis un garçon de quatorze ans ou quinze ans, alors c'est génial. Ça augmente mon statut social vis-à-vis des autres, vis-à-vis des garçons. Et j'ai davantage de filles qui veulent sortir avec moi. Ce n'est pas sûr que ce soit vraiment notre objectif. Qu'est-ce que nous désirons enseigner à nos enfants ? Mais surtout, observons la réelle compétence que nous avons, la responsabilité que ça nous donne dans la construction du cerveau d'un enfant. On verra tout à l'heure que nous pouvons véritablement réparer le cerveau d'un enfant.

L'enfant a basiquement deux besoins fondamentaux pour construire son cerveau de manière harmonieuse. Il a besoin d'attachement. Ce lien : on me regarde.

Une petite information : des scientifiques ont proposé à des mamans (désolé pour les papas. Ça serait aussi valable pour des papas. Mais là, l'expérience portait sur des mamans) de jouer une demi-heure par jour, à un jeu de Jenga. Le jeu de Jenga, ce sont des petits bouts de bois qu'on met les uns sur les autres pour obtenir une tour. Ce n'est pas un jeu passionnant, mais c'est sympa. En tout cas, il fallait qu'il y ait le même le même jeu pour tout le monde, pour qu'on voit ce qui se passait. Les mamans, sur une durée de quatre mois, jouaient une demi-heure par jour avec leur adolescent de quatorze ans. Qu'est-ce qui s'est passé ? Les médecins prenaient l'urine des enfants, régulièrement. Ils ont constaté que dans l'urine des enfants qui ne jouaient pas spécialement avec leur maman, il y avait un taux de cortisol relativement élevé (cortisol, c'est l'hormone du stress). Tandis que dans le groupe des enfants qui jouaient avec leur maman, le taux de cortisol était particulièrement bas. Impressionnant ! Tout au long de l'étude, forcément sur quatre mois, il y a toutes sortes d'événements qui se passent. Des événements stressants : un déménagement, un décès, le départ de quelqu'un, la copine qui me lâche. Bref, tout cela a été codifié. Ce que l'on a observé, c'est que pour les enfants qui ne jouaient pas avec leur maman, il y avait un pic de cortisol à chaque fois qu'il y avait un agent stresser. Tandis que les enfants qui jouaient avec leur maman, même quand il y avait un agent stresser, un tout petit peu de cortisol, pas plus. C'est spectaculaire. Ça montre que l'amour, ce n'est pas une récompense qu'on donne si l'enfant est sage. L'amour, c'est du carburant. Ça permet à l'enfant de faire face au stress. Le stress déclenche trois réactions : attaque, fuite ou immobilisation. Chaque fois qu'un enfant est violent, agressif, chaque fois qu'un enfant est figé devant une situation, chaque fois qu'un enfant est dans l'évitement, nous pouvons penser stress.

Notre job à nous, les adultes, est de faire baisser la violence. Il est de faire en sorte qu'il y ait moins d'incivilités. C'est de faire en sorte que la société fonctionne avec davantage d'harmonie.

Nous avons eu tendance jusqu'à présent à être dans « *je mets un couvercle sur le lait qui bout* ». Vous faites ça vous, dans votre cuisine ? Quand le lait bout, si on met le couvercle, le

lait va juste sortir sur les côtés. Et puis finalement ça va... En fait, c'est ça, poser des limites. Poser des limites, c'est mettre un couvercle sur le lait qui est en train de déborder. On a une autre option. L'autre option est d'éteindre le gaz. Aujourd'hui, on sait où est le bouton du gaz. Tous, on le sait. On ne se sent pas toujours les moyens de pouvoir, voir « *comment je vais faire ?* ». Mais en réalité, la violence, les incivilités, les problèmes que nous rencontrons, ce sont des conséquences. Ce sont des effets. C'est juste le lait qui déborde. Si je ne m'attache qu'au lait qui déborde, je n'ai que peu de chances de réussir un jour à régler le problème. Et ça va me faire beaucoup de dégâts collatéraux. Il va falloir nettoyer toute la gazinière. Comme le bouton du gaz, il est de m'adresser directement aux causes. Et les causes sont multiples et en même temps elles sont les mêmes – elles sont le stress.

Comment diminuer le niveau de stress dans l'organisme ? On a déjà une première réponse : l'attachement. Notre premier rôle, en tant que collectivités amies des enfants, c'est vraiment de favoriser au maximum l'attachement – et de mesurer que l'attachement ça n'est pas seulement entre maman et le bébé, mais c'est tout au long de la vie. Ce sont toutes les interactions que nous établissons. On a parlé de formation du personnel tout à l'heure. C'est fondamental.

Une autre étude : on propose à trois personnes adultes de jouer à un petit jeu sur ordinateur. Je clique et ça fait aller une petite balle vers B, qui envoie la balle à C, qui m'envoie la balle. On joue sur un ordinateur comme ça, à trois – le tout sous un I.R.M. pour qu'on regarde ce qui se passe dans le cerveau. La personne joue. L'ordinateur est programmé pour que ça s'arrête – donc B et C continuent de jouer tous les deux, seuls. C'est un ordinateur. On dit à la personne : « *là, excusez-nous l'ordinateur a planté* ». La personne ne s'inquiète pas trop. Puis ça reprend. Exercice à trois. Ensuite, l'ordinateur est programmé pour que de nouveau, les deux se mettent à jouer sans la personne. Ce sont des adultes. Ce sont des adultes tout ce qu'il y a de plus normaux, intégrés, etc. Au bout de quatre minutes, ils perdent complètement confiance en eux. Et ils se mettent à avoir des doutes sur eux-mêmes, sur l'autre. Et ils commencent à paniquer. Dans leur cerveau, l'I.R.M. montre que la zone de la douleur, la même zone, que la zone qui est activée lors de la douleur physique, est activée.

Nous sommes une espèce sociale, nous, les humains. Nous avons absolument besoin les uns des autres. Besoin du regard, les uns des autres. C'est extrêmement important que nous enseignions à toutes les personnes qui sont en contact avec des enfants, à regarder, à répondre au regard d'un enfant. C'est important. Enseigner et permettre. Parce qu'il y a eu toute une vague, tout un temps où on disait aux gens qui travaillaient dans la Petite enfance : « *surtout ne vous attachez pas. C'est dangereux* ». Les personnels qui s'étaient engagés parce qu'ils aimaient les enfants se sentaient vraiment très démunis. Ils voyaient bien que ça ne marchait pas. Mais il fallait faire comme ça, sinon les enfants allaient devenir des... Non. La réalité, c'est que les enfants ont besoin de s'attacher. Et attachement –

détachement, réattachement – détachement. On a besoin d'apprendre les deux, à s'attacher et à se détacher.

Comment on se détache ? C'est le deuxième volet des besoins de l'enfant. L'exploration. Dès que l'enfant se sent suffisamment en confiance, alors il est prêt à explorer. Il a besoin pour construire son cerveau, d'explorer. Il a besoin de manipuler. Chaque chose qu'il touche ou manipule, l'aide à construire sa vision, l'aide à construire ses aptitudes corporelles, ses aptitudes motrices. Tout ce qu'il vit, toutes les expériences qu'il vit dans son corps, vont l'aider à construire ses aptitudes.

Savez-vous que les enfants d'aujourd'hui courent moins vite que nos grands-pères et grands-mères ? Comment ça se fait ? Bien sûr, les champions olympiques vont plus vite. Mais à part une petite élite qui s'entraîne très fort, la majorité de la population a perdu en aptitudes physiques. On a gagné en habilité du pouce...

Là, en tant que collectivités, on a vraiment quelque chose à faire aussi. On a à permettre aux mouvements de revenir. Nous disions tout à l'heure combien il était important d'écouter les enfants. Seulement nous, les adultes, nous sommes des personnes très verbales. Et on veut écouter le verbe des enfants, ce qu'ils disent. C'est vrai que c'est important ce qu'ils disent. Mais les enfants nous parlent aussi par leur jeu. Ils nous parlent par le mouvement. Si nous observons ce qu'ils font, si nous écoutons ce qu'ils nous disent à travers leurs mouvements, alors nous allons peut-être pouvoir construire des villes plus appropriées à leurs besoins.

Je vais vous montrer un extrait d'un petit film qui m'a vraiment éblouie. Je l'ai découvert seulement la semaine dernière. On a confié à un architecte, la création d'une école maternelle. Et il s'est dit : « *j'observe mes enfants. Et je vois que mes enfants tournent en rond en permanence. Et comme mes enfants tournent en rond en permanence* » il a fait une école, comme vous le voyez, circulaire. Ce qui est spectaculaire dans cette école, c'est que cette école, c'est seulement un toit.

C'est à une heure de Tokyo. C'est un chemin sans fin sur le toit. À l'intérieur, dans toutes les classes, il n'y a pas une seule cloison. Aucune limite. Et du coup, aucune bagarre. Il n'y a pas de violence dans cette école. Pourquoi ? Parce que, quand il n'y a pas de cloison, si ça ne me plaît pas, je m'en vais. Et du coup, je cours. Mais comme c'est rond, je reviens. Dans cette école, on pourrait se dire : « *mais ils ne vont rien apprendre* ». C'est une des meilleures de la région, d'une part, parce que les enfants ont des aptitudes corporelles bien plus grandes que les autres puisqu'ils bougent énormément. Mais aussi, nous savons que les aptitudes corporelles, le fait de courir, ça construit l'équilibre droite gauche, droite gauche, dans le cerveau. Et ça favorise les aptitudes. Regardez ces enfants qui courent. Ils ne font que ça. Ils courent. Ils courent. Ils courent. Ils courent en permanence.

Dans l'ancien paradigme, on disait : « *ces enfants se dépensent* ». Ils dépensent leur énergie. Non. Ils ne dépensent rien du tout. Ils construisent leur cerveau. C'est en courant, en

bougeant son corps, qu'on construit son cerveau. Je crois que l'architecture peut changer le monde. Oui. Nous pouvons changer le monde grâce à l'architecture. En fournissant aux enfants ce dont ils ont besoin, un espace où ils le peuvent courir, on va aider la formation de leur cerveau. On va permettre la réparation de beaucoup de cerveaux abîmés, aussi. Dans le TED,<sup>1</sup> il explique que les enfants de maternelle font en moyenne quatre kilomètres par jour. Est-ce que tous les enfants font quatre kilomètres par jour autour de vous ? Si un enfant ne fait pas quatre kilomètres par jour, forcément vous allez avoir un enfant contraint. Son énergie, elle est là. Elle a besoin de s'exprimer. Et du coup, il va bouger, être agressif, taper son copain, etc.

Nous avons à regarder quels sont les besoins en termes de mouvements. Tous les besoins insatisfaits, comment est-ce que je peux y répondre ? Nos enfants ne sont pas des adultes en miniature. Et ça ne suffit pas d'être à côté des enfants. Nous sommes en interaction avec eux. Mais nous leur fournissons un cadre de vie. Ils se posent toujours des questions sur : est-ce que l'école doit être éducative ? Est-ce que c'est à la collectivité locale d'avoir un rôle d'éducation ? De fait, on l'a. Nous choisissons d'éduquer à la violence ou nous choisissons d'éduquer à la non-violence. Nous choisissons d'éduquer en réprimant le cerveau ou nous choisissons d'éduquer en ouvrant des perspectives. En fait, il n'est pas question de savoir : est-ce que nous avons un rôle d'éducation ou non ? La science nous dit aujourd'hui : toutes les expériences d'un enfant façonnent son cerveau. Ce n'est pas, quand je punis un enfant, ou quand je l'enferme, quand je lui propose des salles de classe extrêmement exigües, et qu'ensuite il va dans une voiture, et qu'il est dans une boîte toute la journée, et qu'ensuite il est juste devant son ordinateur. Je lui fournis une expérience qui va façonner son cerveau.

Avant on pensait que l'humain grandissait malgré ça. Ce n'est pas le cas. Les enfants dans les villes, dans les grandes villes aujourd'hui, commencent à avoir des aptitudes cognitives qui déclinent par rapport aux enfants dans les campagnes. Pourquoi ? On cherche. Une des raisons, c'est le bruit permanent. L'excès de stimulation. Le fait qu'il y a beaucoup de surpopulation. Il y a beaucoup de monde, partout, partout. C'est beaucoup trop de stimulation. Et l'absence de mouvement. Pour l'instant, les chercheurs n'ont pas défini : voilà, c'est ça. Mais on est en train de chercher autour de : qu'est-ce qui se passe pour qu'on observe cela ? Aujourd'hui, mieux vaut élever un enfant à la campagne qu'en ville. Mais l'avenir, il est aussi beaucoup dans les villes. Ça veut dire que, nous avons une responsabilité de faire en sorte que les villes deviennent aussi des supports d'évolution pour le cerveau des enfants.

Vous avez vu que l'urbanisme a un impact direct sur le cerveau de chaque enfant. On pense à peu près dans toutes les villes à avoir des espaces pour les tout-petits. Mais les 10 à 14 ans,

---

<sup>1</sup> TED (*Technology, Entertainment and Design*), des idées qui méritent d'être diffusées. Les conférences TED sont une série internationale de conférences organisées par la fondation *Sapling foundation*. Cette fondation a été créée pour diffuser des « idées qui valent la peine d'être diffusées » (en anglais : *ideas worth spreading*).

où est-ce qu'ils peuvent courir librement ? Où est-ce qu'ils peuvent sentir leur corps librement ? Et s'ils vont tant en masse sur leurs ordinateurs, sur leurs jeux vidéo, c'est peut-être aussi parce qu'il n'y a pas d'espace « challenging ». C'est-à-dire qu'un enfant a besoin de s'éprouver. C'est une période où on a besoin de sentir son pouvoir personnel. Dans notre ville, qui est tellement protégée de partout, il n'y a plus de possibilités de prendre des risques. Il n'y a plus de possibilités de se sentir fort, puissant. Je ne vais plus pécher avec mon papa et sentir : *waouh j'ai réussi à pêcher un poisson*. On ne fait plus ça. Du coup, comme il n'y a plus ces expériences de confrontation avec la nature, les enfants sont là, à chercher, à sentir leur pouvoir en tuant plein de gens sur leur ordinateur, parce que là, ils ont une impression de sentir et de construire leur pouvoir personnel.

On ne va pas bien sûr régler à nous seuls le problème de tous les jeux vidéo. En même temps, plus nous allons fournir aux jeunes des espaces dans lesquels ils pourront exercer, sentir qu'il y a un peu de risques, et en même temps pas trop, ils vont pouvoir ressentir leur pouvoir. Tout le monde, tous les enfants préfèrent sentir dans leur corps leur propre pouvoir, plutôt que juste dans un monde virtuel.

Une autre chose pour éteindre le gaz et pour aider le cerveau à se réparer - parce que c'est une réalité, les enfants d'aujourd'hui font des crises. Normalement, pour la crise des deux ans « terrible two », la moyenne devrait être deux crises par mois. Combien ils en font aujourd'hui les gamins ? Dans certaines familles, c'est une par jour ou deux par jour. Et ça ne s'arrête pas à la « terrible two ». On voit des enfants de huit ans faire des crises pas possibles – se rouler par terre. Des ados de quatorze ans. Même des adultes.

Qu'est-ce qu'il se passe pour qu'il y ait tant de tension, tant de décharge ? En fait, ce ne sont pas des crises de colère. C'est de la rage. Oui. Mais en fait, ce n'est pas véritablement de la rage. C'est déclenché par une petite frustration. En réalité, c'est juste le cerveau qui fait un orage – un orage électrique dans le cerveau. Le fonctionnement du cerveau est biochimique et électrique. C'est un influx électrique qui passe. Et quand il y a saturation des réseaux, pour se protéger le cerveau déclenche une petite explosion dans tous les sens. Tout va se réorganiser. Et ça va déclencher une crise dans le corps, où l'enfant, ou l'adulte va dans tous les sens, hurle.

Une crise se déclenche en trois étapes. D'abord, l'enfant se met à crier. Il crie. Il hurle. Puis il va devenir corporel. Il va taper. Il va lancer. Se taper la tête contre les murs. Puis il va pleurer, et demander un câlin. Là aussi, les scientifiques se sont penchés sur la question. Qu'est-ce qui se passe dans une crise ? Et quand on voit que toutes les crises suivent ce même schéma, ça veut dire que ce n'est pas notre enfant qui est problématique et qu'il veut nous en faire voir de toutes les couleurs. Ça veut dire que quelque chose se passe dans son cerveau qui l'oblige à faire ça.

Qu'est-ce qu'il se passe ? Crier, c'est la première étape. Son amygdale est en train de sonner. Puis, taper et lancer, sont deux mouvements codés dans notre cerveau depuis la naissance de l'humanité, pour pouvoir faire face à un danger, à une agression. C'est tout simplement le corps qui se met en branle, pour pouvoir gérer cette tempête électrique dans le cerveau. Du coup, on peut enseigner aux parents ou au personnel accompagnant, à accompagner cela, à contenir – mais surtout, on va arrêter d'avoir tant de crises.

Il y a de multiples raisons pour ces crises. Une des raisons, c'est l'hyperstimulation sensorielle. Et là, nous avons un rôle à jouer. Mais il y en a un autre, c'est la nutrition. La pollution a aussi un impact sur le cerveau. Et la nutrition a un impact direct.

Depuis trois ans maintenant, pour 19 colorants, l'Europe a réussi à imposer aux fabricants de bonbons ou sauces tomates, la petite mention « *ce colorant est susceptible de déclencher l'hyperactivité et le déficit d'attention chez les enfants* ». Comment ça se fait qu'on n'ait pas carrément interdit ces colorants ? Parce que vous pouvez imaginer que si l'Europe a réussi à imposer aux industriels de mettre cette petite mention, c'est qu'ils avaient des dossiers de preuve. La réalité c'est que ces 19 colorants déclenchent l'hyperactivité et de déficit d'attention.

Aujourd'hui, on est à 20 % de la population qui au moins un ADD (*Attention Deficit Disorder*), un déficit d'attention. Selon le docteur Amen, qui fait des scans de cerveau régulièrement, il dit qu'en réalité c'est sous diagnostiqué. Il y a presque 50 % des gens qui ont un trouble ou un autre de l'attention. C'est-à-dire un cerveau qui n'est pas optimal. Une des raisons, ce sont ces colorants. Mais là, les colorants ont été testés individuellement. Quid des multiplicités de colorants ? En dehors des colorants, il y a le sucre. Les quantités de sucre qu'ingurgitent nos enfants, aujourd'hui, sont juste phénoménales. C'est près de 1 000 fois ce que nous, nous mangions à leur âge. Le sucre augmente le taux de sucre dans le sang. Ce qui fait que l'on se retrouve avec une épidémie de diabète. Mais là, on commence à voir seulement l'impact sur le diabète, sur l'obésité, sur le corps. Nous n'avons pas encore assez regardé ce qui se passe dans le cerveau. Le docteur Amen aux États-Unis, est à plus de 80 000 scans de cerveau. Il a pu identifier que l'excès de sucre détruit les neurones. L'excès de sucre abîme les capacités cognitives et corporelles. Quand je dis *le sucre*, c'est tout ce qui augmente la glycémie –le sucre blanc, le pain, les pâtes, les pizzas, les céréales du matin. Parce qu'on est très forts, aujourd'hui, on permet aux enfants de manger le matin au petit déjeuner des céréales bien sucrées. Leur taux de sucre dans le sang est très haut. Après on leur propose d'arriver à l'école et de s'asseoir et d'écouter. Comment voulez-vous faire ? Après ils ont la pause, la récréation. Alors là, ils courent dans tous les sens. Ils hurlent, etc. Mais on leur donne une barre chocolatée, une barre énergétique. Alors là ils ne mentent pas les industriels, « *barre énergétique* ». Ce qu'on oublie juste c'est que, après avoir mangé *la barre énergétique* il faut encore qu'ils s'assoient pour écouter le cours de maths. Ce n'est pas possible. Vraiment, là aussi, nous avons à récupérer du pouvoir. Je dis *récupérer* parce



que, les collectivités, on a perdu du pouvoir sur ce terrain-là. Dans une crèche récemment, ils m'ont dit : « *mais c'est vrai, nous donnons systématiquement aux enfants le matin un verre de jus de pomme. Et on a observé que, après le jus de pomme, ils sont très énervés* ». Le jus de pomme, même bio, c'est quand même du sucre.

Nous avons à regarder que nous, là, nous avons un pouvoir réel. Nous pouvons nous réapproprier le pouvoir sur : qu'est-ce que nous donnons à manger aux enfants ? D'abord, sur les politiques publiques. Aujourd'hui, au niveau de l'OMS, au niveau de toutes les sociétés du monde, nous savons que le gras n'est pas un problème. Mais que c'est le sucre qui est un problème. Mais parce qu'on a lancé les politiques, on a déjà dépensé tellement d'argent avec cette histoire de « *il ne faut pas manger gras et sucré* », on continue encore trois ans. Mais ça veut dire quoi ? Si je donne du lait entier qui sort du pis de la vache à mon enfant, ça va. Il va pouvoir avoir son cerveau avec lui. Si je donne à mon enfant du lait homogénéisé (ça veut dire que j'ai enlevé tous les enzymes digestifs qui permettaient de digérer) et écrémé, je n'ai plus que du sucre et des peptides opioïdes, les caséomorphines. Ce sont de grosses protéines. Lorsqu'elles sont divisées, elles se divisent en peptide opioïdes. Ces caséomorphines vont migrer dans le cerveau (surtout si on a des intestins un petit peu fragiles. Et vu le nombre de césariennes que nous avons de nos jours, il y a de plus en plus d'intestins fragiles. Plus la pollution, etc.). Et ça va se poser sur le noyau accumbens. Ce petit noyau dans le cerveau qui déclenche l'addictivité (et c'est pour ça qu'on en veut toujours plus) et la sensation de bien-être. Et c'est pour ça qu'on adore le lait, le pain, le sucre. On adore ça. Mais cela détruit notre cerveau. Et ça ne nous permet absolument pas d'être concentrés, attentifs et de grandir correctement.

Courir. Sauter. Manger correctement. Alors j'ai parlé d'ADD, mais il y a aussi le problème de l'autisme. L'autisme, on le sait aujourd'hui, est un trouble montant, beaucoup lié à la pollution, beaucoup lié à la nutrition, le cerveau est abîmé. Et de plus en plus de chercheurs dans le monde anglo-saxon, soignent des autistes par des régimes appropriés et des mouvements pour récupérer le cerveau. Toutes sortes de mouvements alternatifs qui permettent de reconstruire.

Pour aider nos enfants à grandir, nous avons un vrai rôle à jouer, aujourd'hui. Nous savons que nous pouvons avoir un rôle sur l'évolution de leur cerveau. Il n'y a pas un enfant intelligent, un autre pas intelligent. Si l'enfant est intelligent, c'est qu'il a reçu dans son histoire suffisamment d'expériences qui lui ont permis de développer son intelligence. Celui qui n'est pas intelligent, n'a pas reçu encore dans son histoire ce dont il avait besoin, pour devenir intelligent - il peut le devenir.

Nous avons la possibilité de permettre au cerveau de se développer. Pour cela, première chose, l'amour, l'attachement. L'amour, pour nos collectivités, ça peut être simplement de donner à l'enfant le sentiment qu'on soit dans une école ou sur un parking, « *j'ai ma place* ». Les gens qui ont construit le parking, les gens qui ont donné l'autorisation du permis de

construire, ils ont pensé à moi, enfant. *« J'ai ma place dans cette société »*. L'enfant a besoin de bouger. L'enfant a besoin de pouvoir décider. Chaque fois qu'on permet à un enfant de décider, il mobilise son cerveau préfrontal. Ça l'aide à développer la responsabilité et l'empathie. Et si nous voulons un jour construire une vraie démocratie (pour l'instant on est en début de démocratie), il est nécessaire que chaque personne puisse vraiment comprendre ce qui se passe et s'exprimer. Il est nécessaire que tout le monde puisse avoir l'intelligence. Ça veut dire la capacité de résoudre les problèmes et de regarder et d'analyser les problèmes. Nous pouvons faire en sorte de le nourrir. C'est en permettant dès le plus jeune âge d'avoir des responsabilités, bien sûr à sa portée.

Il est important de jouer pour un enfant, pour se développer. Nous pouvons fournir des espaces de jeux, mais attention, pas trop construits, pas trop protégés. Il y a toujours deux façons pour assurer la sécurité. Jusqu'à présent, on est habitué à limiter pour assurer la sécurité, *« je vais protéger »*. Donc, on met des barrières. On a des écoles maintenant où il y a vraiment des grilles monstrueuses. Quelquefois des caméras. Mais quand on est protégés, vous voyez que la protection entretient la peur parce que je n'ai pas mon pouvoir personnel. Mettre le bébé dans un parc, c'est une option. L'autre option pour le bébé, c'est de travailler plus comme Amy Pickler le faisait, permettre à l'enfant de découvrir les dangers tout seul – et plutôt que de mettre une barrière pour l'empêcher de descendre les marches, lui permettre de découvrir les marches. Les bébés qui vont tout seul ne vont pas du tout se faire mal parce qu'ils vont explorer dans leur corps. Je peux permettre aux enfants d'explorer petit à petit, de construire leurs compétences, de construire leur propre façon de se développer – c'est aussi ce que faisait cet architecte japonais, en permettant aux enfants de temps en temps de tomber, de s'égratigner. Bien sûr, que c'est protégé. Autour des arbres, il y a des filets, etc. Évidemment que nous assurons la protection. On fait toujours attention à un juste équilibre entre protection et, *« je m'arrête dès que la protection devient une limite, je fais attention à »* comment j'aide l'enfant à développer aussi son pouvoir personnel.

L'intégration sensorielle. Ça aussi c'est fondamental. Aujourd'hui, les enfants ont beaucoup de mal à intégrer les différents sens dans leur cerveau – simplement parce que nous avons moins d'occasions de nous confronter avec la nature. Nous avons nous, un rôle à jouer. Dans nos musées, un peu partout, on voit apparaître cela. On nous propose des boîtes dans lesquelles on va toucher, ceci cela. Oui. C'est déjà très riche. C'est le contact avec la nature. En outre, les études le montrent, quand je suis en contact avec la nature, j'abaisse le niveau de stress dans mon cerveau. Rien que le contact avec quelque chose de vert va m'aider à descendre le stress dans mon cerveau. Remettons un peu de forêt dans nos villes ou facilitons l'accès à la forêt.

Un cerveau qui apprend est un cerveau qui devient aussi empathique et responsable. Le cerveau, c'est une machine à apprendre. Si on ne le bloque pas en le stressant, on va lui permettre d'avoir son rôle naturel d'apprendre. L'enfant n'est pas un petit être monstrueux

qui va avoir de plus en plus des désirs égoïstes. La science nous le dit aujourd'hui : l'enfant est un être profondément empathique, dès tout petit. Développer son cerveau préfrontal est possible, à condition qu'on ne stresse pas trop son amygdale.

Chacun à notre place, nous pouvons agir. Nous sommes chacun à notre endroit, à notre position. Et nous n'avons peut-être pas toujours beaucoup de pouvoir, mais toujours un peu de pouvoir, pour faire changer le monde.

Je vous remercie.

## Première table ronde : accompagner l'enfant, cela s'apprend...

L'innovation pédagogique au service des enfants et des adolescents : comment faciliter la transmission, donner les clés pour aider à s'épanouir ?



« La collectivité doit donner du pouvoir d'agir aux initiatives qui viennent du bas, aux enfants, aux acteurs, aux habitants » Laurent OTT.

### ◆ Pol LAURENT, animateur

Cette première table ronde, vous l'avez entendu dans le propos d'Isabelle il y a un instant, ça passe par la transmission, par l'apprentissage et surtout par l'innovation.

Comment peut-on faire différemment pour essayer, en tout cas, tous ensemble, de faire mieux ? C'est ce que nous allons voir ensemble. Comment une innovation pédagogique peut nous faire aller plus loin dans la politique en direction de nos enfants, les enfants et la Petite enfance ?

Pour cette table ronde, nous avons décidé d'inviter un grand témoin, Laurent OTT, éducateur, enseignant, formateur et chercheur en travail social. Laurent, vous travaillez sur une pédagogie pour une éducation à la hauteur. Ça veut dire quoi *une éducation à la hauteur* ? Ça veut dire que toutes les éducations et toutes les pédagogies, ne se valent pas ?

◆ **Laurent OTT, éducateur, enseignant et chercheur**

C'est un peu différent. Je pense que c'est plutôt une pédagogie pour être auteur. C'était ça l'idée. Je suis éducateur spécialisé, formateur et docteur en philosophie. Je participe à créer des expériences éducatives, des innovations et de la formation, en matière pédagogique.

La pédagogie, c'est ce qui va rassembler toutes les dimensions du développement humain et toutes les dimensions du développement éducatif – c'est la prise en compte de la cognitivité, de la socialité. C'est la prise en compte également des apprentissages, mais aussi de la participation à la vie sociale. Être pédagogue, c'est aussi être un auteur. La pédagogie devrait être quelque chose que tout acteur éducatif, même au bas de l'échelle, devrait pouvoir développer. C'est la possibilité de pouvoir penser son activité. Et c'est la possibilité d'être aussi acteur de son activité et d'être auteur.

En pédagogie, moi, je représente un mouvement qui s'appelle *le mouvement de la pédagogie sociale*. Pédagogie sociale, ce sont des pédagogues comme Célestin FREINET et Janus KORCZAK. À l'origine, c'était Hélène RADLINSKA qui avait défini ce concept, au début des années 10 – 20. Et c'est également Paulo FREIRE, au Brésil, avec justement tout ce qui est émancipation et pouvoir d'agir.

La pédagogie sociale, une pédagogie de l'autorité. Très schématiquement, on peut dire qu'il y a trois types de pédagogie.

La pédagogie traditionnelle : l'enfant est objet. Il est assis. Il reçoit. Il est là pour apprendre. Il est là uniquement pour assimiler et accomplir ce qu'on lui prescrit.

La pédagogie nouvelle ou éducation nouvelle : on est dans une pédagogie de l'activité. Tout le monde est à peu près conquis à cette idée, il faut que l'enfant soit acteur avec ses apprentissages. On l'a vu avec Isabelle FILLIOZAT il faut qu'ils puissent se développer. Il faut qu'ils puissent s'exprimer. Il faut qu'ils puissent justement explorer. Il faut qu'il puisse faire des expériences. Ça, c'est la pédagogie de l'activité. C'est la pédagogie où l'enfant est actif.

Mais il existe un troisième niveau de la pédagogie. C'est celui qui avait été exploré par le couple FREINET notamment, c'est-à-dire l'idée que l'enfant est auteur. C'est-à-dire dès son plus jeune âge, l'enfant est un sujet. Et qu'en tant que sujet, il doit pouvoir penser le monde et se penser lui-même. Et on doit pouvoir s'adresser à lui comme un auteur. Être auteur, c'est toujours mieux que d'être un acteur – parce qu'un acteur c'est quelqu'un qui va pouvoir exprimer éventuellement son jeu, sa technique. Acteur c'est bien. Mais auteur, c'est mieux, parce que l'auteur a le scénario. L'auteur, lui, il peut aussi écrire le texte.

◆ **Pol LAURENT, animateur**

Ça veut dire, par exemple, qu'une collectivité, une mairie, un Conseil départemental ou autre, quand elle met en place sa politique, doit véritablement intégrer l'enfant dans les prises de décision ? Ça veut dire ça ?

◆ **Laurent OTT, éducateur, enseignant et chercheur**

Non seulement quand il y a une prise de décision, mais lui donner une véritable place.

Trop souvent la place de l'enfant dans la ville est une place préservée. On l'a vu dans l'exposé d'Isabelle FILLIOZAT. C'est-à-dire l'enfant, on lui a donné une place – alors une place préservée, une place protégée. On a vu également comment la protection et le souci de protection peut se retourner contre l'enfant lui-même. Et comment l'enfant peut être victime de la protection qu'on lui porte. Comment il peut être empêché et empêtré justement des mesures préventives et protectrices qu'on lui adresse – surtout que la protection a toujours un double visage. Elle a aussi parfois le visage de la diabolisation et de la discrimination précoce, et justement de pouvoir refaire enfilier un rôle. Et on l'a vu avec les dangers de pouvoir considérer un enfant de trois ans comme un délinquant potentiel. Ce sont des choses qui existent. Il y a toujours un côté négatif de la mesure de prévention.

Mais la pédagogie sociale, ça serait de dire : la question n'est pas que l'enfant ait des places en crèche. La question n'est pas que les écoles soient de bonne qualité. La question n'est pas qu'il y ait des squares. La question n'est pas qu'il y ait des lieux protégés pour les enfants. La question est : quelle place de l'enfant dans la ville ? C'est-à-dire partout où ce n'est pas sa place, où est-ce que l'enfant a de l'espace ? Comment il peut être utilisateur, auteur, y compris des espaces publics. Où est la place des enfants dans l'espace public ? Et si en plus on retransmet ça à la Petite enfance, alors là, c'est le vertige. Nous devons nous rendre compte que nos villes n'ont pas été faites pour les petits enfants. Elles ont été faites contre eux, pour que justement ils n'y soient pas. Ils ne peuvent y être que portés ou en poussette – c'est-à-dire enfermés, empêtrés. De moins en moins d'enfants de parents précaires vont en crèche. Et ça nous le savons. De moins en moins d'enfants de parents pauvres participent aux structures péri-éducatives. De moins en moins d'enfants pauvres mangent à la cantine. De moins en moins d'enfants pauvres partent en colonie – et quand ils partent, c'est pour des séjours de moins en moins longs. Nous le savons tout ça. C'est montré et démontré par les études. La question est : en dehors de tous ces espaces réservés, de ces temps réservés, de ces milieux que l'on a adaptés pour l'enfant, comment en réalité on pourrait faire de toute la ville, l'espace des enfants ? Comment dans toute la ville, y compris les jeunes enfants pourraient être des acteurs et des auteurs ? C'est tout à fait possible. Mais ça suppose que nous apprenions à penser différemment – ce qu'Isabelle FILLIOZAT a déjà

montré. C'est-à-dire que nous apprenions aussi à penser d'une autre manière, à nous adresser à l'enfant comme à un auteur.

◆ **Pol LAURENT, animateur**

La vraie victoire sera donc quand dans nos villes, dans nos structures, on aura plus des structures dédiées, mais on aura des structures adaptées pour un vivre ensemble qui soit complet.

◆ **Laurent OTT, éducateur, enseignant et chercheur**

Tout à fait. Parce que les besoins spécifiques des enfants profitent aussi à tous les autres – profitent aux adolescents. On le sait très bien parce que ça, c'est même la politique de l'accessibilité pour les personnes handicapées. Nous savons qu'à chaque fois que nous aménageons un espace, en fait ce n'est pas seulement le public pour lequel on a pensé l'aménagement qui en bénéficie – nous savons que c'est l'ensemble des publics, et y compris des publics auxquels on n'avait pas pensé qui en bénéficient. A chaque fois que nous rendons la ville accessible à la Petite enfance et à l'enfant, c'est-à-dire de rendre la ville jouable, de rendre la ville courable... Parce que c'est vrai, les enfants d'aujourd'hui ont de moins en moins d'expériences créatrices. Il fut un temps où tout enfant de six ans savait faire un feu. Aujourd'hui quel enfant peut faire un feu ? Quel enfant a ce pouvoir de faire un feu ? Et effectivement on peut se poser beaucoup de questions. Où est passée l'éducation aux risques ? Où est passée l'éducation à l'expérience de soi-même ? Et comment faire de cette ville un lieu y compris où on peut éduquer à tout cela ?

◆ **Pol LAURENT, animateur**

On parlait justement de rendre les enfants en plus d'acteurs, auteurs de leurs droits. Je vous propose de nous intéresser à un programme que développe l'UNICEF France qui s'appelle *Les droits dans l'école*, qui peut non seulement être approprié par les enseignants, le personnel éducatif de l'Education Nationale, mais pas seulement, par tous. On verra l'exemple avec la ville de Saint-Étienne tout à l'heure, comment la collectivité s'est appropriée ce programme *Droits dans l'école* ?

Je vous propose de regarder tout de suite une vidéo qui va justement replacer les choses et vous expliquer un peu mieux ce qu'est ce programme *Droits dans l'école*.

- **Projection de la vidéo « Droits dans l'école ». Vous pouvez visionner la vidéo en cliquant sur le lien : <https://youtu.be/FoN4YX1cUcw>**

◆ **Pol LAURENT, animateur**

Marie-Armelle LARROCHE, bonjour. Vous êtes chargée de projet Actions pédagogiques à l'UNICEF France. C'est vous qui avez en charge l'accompagnement de ce projet dans les

écoles et dans les collectivités. Comment ça marche concrètement ? C'est un outil qui a été développé justement à destination des accompagnants pour les enfants.

◆ **Marie-Armelle LARROCHE, chargée de projet Actions pédagogiques à l'UNICEF France**

Oui. Bonjour à tous.

Effectivement, c'est un programme que nous avons développé pour l'ensemble de la communauté éducative. L'année scolaire dernière, nous l'avons expérimenté avec quinze écoles. Dans la vidéo, on voit la manière dont cela a pu se concrétiser dans le cadre scolaire. Aujourd'hui, on travaille pour adapter cette démarche au temps périscolaire.

Pour remettre en contexte, on voulait proposer un programme permettant de développer l'éducation aux droits de l'enfant. Pour parler éducation et droits de l'enfant, je pense que je vais largement rebondir sur ce qu'a expliqué Laurent OTT, sur la pédagogie active, sur la pédagogie où l'enfant est auteur. C'était vraiment les moteurs, qui nous ont incités à proposer des projets, permettant aux enseignants et aux animateurs de conduire des projets tout au long de l'année – et pas de se cantonner à une simple connaissance des droits, inscrits dans la Convention internationale des droits de l'enfant, comme ça se fait très souvent aujourd'hui.

L'idée, est que l'enseignant monte un projet avec les enfants, tout en développant un aspect de sensibilisation – parce qu'il est essentiel que les enfants connaissent leurs droits pour pouvoir les exercer.

L'idée, est aussi de pouvoir fournir aux acteurs de l'éducation, un cadre, des outils, du matériel, pour développer ces différents projets.

◆ **Pol LAURENT, animateur**

Concrètement, ça se passe comment ? Je crois qu'il y a une mallette qui est remise aux enseignants ou aux accompagnateurs pour pouvoir développer de nombreuses activités – et pouvoir accompagner l'enfant justement à mettre en place des connaissances ou des pratiques. C'est ça ?

◆ **Marie-Armelle LARROCHE, chargée de projet Actions pédagogique à l'UNICEF France**

La mallette pédagogique, développée avec Milan Presse, est destinée au public enseignant. Les contenus sont ancrés dans les programmes scolaires. La progression se fait autour de cinq séquences pédagogiques, permettant de partir de soi, du droit à l'identité, se connaître, afin que l'enfant soit en capacité de se connaître et de connaître ses propres droits – et puis au fur et à mesure, d'élargir son environnement, qu'il puisse se positionner dans un groupe,



voir comment ses droits interagissent aussi avec ceux des autres, plus largement dans l'école et dans la collectivité, pour arriver à sa relation au monde.

◆ **Pol LAURENT, animateur**

Concrètement, l'enfant fait quoi ?

◆ **Marie-Armelle LARROCHE, chargée de projet Actions pédagogiques à l'UNICEF France**

L'enfant construit un projet qui peut être proposé par l'enseignant ou qu'ils peuvent décider collectivement – après tout dépend de la manière, j'ai envie de dire, de la maturité dans cette expérience. Ou bien ils vont proposer un événement.

Dans la mallette pédagogique, on propose d'organiser une exposition ou un flash mob, d'organiser toute une journée, appelée *la journée bleue*, pour symboliser la fin du processus. Il est important de valoriser les actions des enfants – et que ça ne reste pas dans le cercle privé de la classe ou de l'accueil de loisirs. Montrer à l'ensemble de la communauté éducative, que les enfants ont été auteurs, acteurs et qu'ils ont pu mener au bout ce processus – et qu'ils peuvent eux-mêmes, du coup, devenir éducateurs et faire un plaidoyer pour les droits de l'enfant.

◆ **Pol LAURENT, animateur**

Laurent OTT, je remarque dans ce fonctionnement qu'il y a deux phases. Il y a la phase où l'enfant, accompagné par son encadrement, construit le projet – est à l'initiative du projet. Puis, il y a la phase où il y a la reconnaissance aussi qui est importante (on en parlait tout à l'heure).

◆ **Laurent OTT, éducateur, enseignant et chercheur**

C'est fondamental parce que ce qui va être à mon avis déclencheur, c'est que, trop souvent, nous avons une culture du droit de l'enfant où le droit est octroyé – alors que dans la réalité le droit, il n'est pas octroyé. Le droit, c'est une puissance – c'est une puissance d'agir. Et justement, éduquer au droit, c'est donner de la puissance aux enfants pour prendre des initiatives dans leur espace.

Ensuite, je pense que ce type d'expérience favorise l'émergence d'une communauté d'enfants. C'est très important. Quand on est dans un lieu collectif, quand on est dans une école, quand on est dans une collectivité, on ne prend pas assez de temps à créer cette communauté. Or, c'est essentiellement je dirais, le rôle éducatif, que de pouvoir créer une telle communauté. Les écoles où on a créé une communauté, les classes où on a créé une communauté, il n'y a pas de violence. Et ça, nous le savons. J'ai été enseignant pendant 17 ans. En pédagogie FREINET, il n'y avait pas de violence. Pas de violence dans ma classe. Rien de tel, parce que justement on crée une communauté.

Et ce qui me paraît très intéressant cette expérience, c'est l'aboutissement. Le fait qu'on va l'adresser ensuite vers l'extérieur. FREINET reprochait à l'école le fait qu'à l'école, le travail n'avait pas d'autre finalité que scolaire. Or, les enfants ont besoin d'avoir une finalité sociale à ce qu'ils produisent. Ils ont besoin de pouvoir participer à la création et à la production d'objets, qui ont une valeur reconnue dans la société. Faire une expo, ça a de la valeur. Faire un spectacle, ça a de la valeur. Faire un livre, ça a de la valeur. Créer une bande dessinée, ça a de la valeur. La dictée n'a pas de valeur sociale – elle peut avoir une valeur d'évaluation, mais elle n'a pas de valeur sociale. C'est juste un indicateur. Et justement à l'école, on devrait apprendre à travailler – et peut-être qu'on devrait se poser la question de la possibilité pour les enfants de concourir à un vrai travail.

◆ **Pol LAURENT, animateur**

La dictée, c'est important quand même.

◆ **Laurent OTT, éducateur, enseignant et chercheur**

Si vous me demandez mon avis à moi ? Non. Ça ne sert strictement à rien.

◆ **Pol LAURENT, animateur**

Ça me rassure. J'étais nul en dictée. Tout va bien.

Alors on a vu ce projet, *Droits dans l'école*, mis en place dans l'école en elle-même. Mais on va voir qu'à Saint-Étienne, par exemple, on sort du cadre. C'est-à-dire qu'on a récupéré cet outil. On travaille sur ces bases-là, mais on va plus loin – notamment avec, et là je sais que les élus des communes seront très sensibles à ça, le temps périscolaire. On en a beaucoup parlé. Comment l'occuper ? Justement Saint-Étienne, c'est le bon exemple, du travail entre une collectivité et des acteurs de terrain aussi mobilisés. Là, c'est avec le Comité UNICEF de Loire.

Pour nous en parler, nous avons avec nous, Madame Bernadette MOULARD, Présidente du Comité UNICEF de Loire – et M. Samy KEFI-JEROME, Adjoint au Maire délégué à l'Education et à la Petite enfance de la ville de Saint-Étienne.

Comment votre aventure éducative a commencé ? Qui a sollicité l'autre ? Qui est venu vers l'autre ? Est-ce que c'est la collectivité qui a sollicité un acteur de terrain qui est en l'occurrence l'UNICEF ? Ou est-ce que c'est l'inverse ? Comment ça a marché ?

◆ **SAMY KEFI-JEROME, Adjoint au Maire délégué à l'Education et la Petite Enfance à la ville de Saint-Étienne**

Il est vrai que les membres des comités départementaux de l'UNICEF, sont très bien formés, parce que justement cela a été l'un des premiers rendez-vous que nous avons eus lorsqu'il y a eu une alternance au mois de mars 2014. Nous avons rencontré tout de suite Madame MOULARD. Les comités départementaux de l'UNICEF sont très actifs pour aller vers les élus et porter un certain nombre d'actions possibles. Nous, nous avons bien sûr été sensibles et à l'écoute de cette offre. Bien sûr, c'est possible de le faire dans le cadre scolaire. Ça a été un exemple que nous avons vu. Mais la réforme des rythmes éducatifs ou des rythmes scolaires, offre un nouveau terrain. Tout à l'heure, nous avons évoqué les changements de paradigme. Ce monde en pleine mutation. L'école n'échappe pas malheureusement à ces évolutions. Quand je dis *malheureusement*, c'est parce qu'on n'a pas encore trouvé exactement le modèle – mais c'est bien que l'école évolue. Et ce temps après l'école, ce temps lié aux rythmes éducatifs, est pour nous à la ville de Saint-Étienne, un temps qui peut être dédié justement à ce type d'action – parce que les programmes de l'Education Nationale empêchent parfois les professeurs d'avoir cet espace de liberté et de donner cet espace de liberté, cet espace d'expression aux enfants.

Avec Madame MOULARD, (je pense qu'elle va pouvoir développer l'action qui a été menée), nous avons souhaité que ces temps après l'école soient vraiment des lieux d'expression – expression artistique, expression par le mouvement dans des activités sportives, mais aussi d'expression orale, non pas simplement pour la beauté du geste. Mais aussi parce qu'on le voit dans les classes, il y a des sujets que les enfants n'abordent pas, soit parce que les enseignants considèrent ça comme un tabou, soit ils n'osent pas. En tant que pédagogue, ou en tant qu'éducateur, il y a des terrains sur lesquels les enseignants n'osent pas aller (parler de la mort, parler des thématiques qui ont été évoqués par rapport au droit). Et ce qu'a fait UNICEF Loire a été vraiment une très belle opportunité pour nous et pour les enfants – car nous avons un certain nombre d'écoles en zone d'éducation prioritaire et avec des populations où le dialogue dans la famille est parfois très limité. Offrir aux enfants cet espace d'expression, qui ne sont pas vierges de tout, mais qui ont un vécu et leur donner entre enfants, un espace protégé avec une parole protégée, a été très bénéfique.

◆ **Pol LAURENT, animateur**

Justement, Madame MOULARD comment vous, en tant que représentante du Comité départemental de l'UNICEF, vous êtes arrivés là ? Parce que je crois savoir que, parfois c'est assez compliqué de rentrer dans un cadre éducatif avec l'Education Nationale. Justement là, ça a été une porte d'entrée pour sensibiliser aussi les enfants dans un autre cadre.

◆ **Bernadette MOULARD, Présidente du Comité UNICEF Loire**

Oui. On a d'abord voulu répondre à la demande de notre élu. On s'est dit qu'on allait y aller. Un petit peu d'inconscience au départ. Un petit peu de passion aussi et de militantisme, parce que ça nous paraissait extrêmement important. On a constitué une équipe qui était prête à répondre à la demande. On a découvert ce cadre très différent de l'après-école, du périscolaire, du temps de fin de journée.

◆ **Pol LAURENT, animateur**

Ça change vraiment beaucoup. Vous, qui intervenez aussi dans les classes, dans le temps scolaire, ça change vraiment beaucoup le temps périscolaire du temps scolaire ?

◆ **Bernadette MOULARD, Présidente du Comité UNICEF Loire**

Oui. Tout à fait. Quand on intervient dans les classes, il y a l'enseignant. On est dans le cadre de la classe. Là, on était dans une autre relation avec l'enfant. Plus, dans ce que vous disiez tout à l'heure, de l'accompagnement, plutôt que dans un enseignement.

◆ **Pol LAURENT, animateur**

La parole est plus libre ?

◆ **Bernadette MOULARD, Présidente du Comité UNICEF Loire**

La parole est plus libre. Surtout, on a essayé de créer cet espace d'expression où les enfants apprennent à respecter le temps d'expression de leurs camarades et leurs paroles – et où aussi ils peuvent aborder des sujets. On a été très frappés par le déficit de possibilité d'expression de ces enfants qui, lorsqu'on discutait avec eux de leur lieu d'expression, ne parlaient pas de leur famille, ne parlait pas de l'école, mais parlait de leur téléphone portable ou de leurs consoles de jeux. Cela nous avait pas mal interrogés.

◆ **Pol LAURENT, animateur**

Vous me disiez, quand on a préparé cette rencontre, qu'au début il y avait une certaine appréhension à intervenir en tant qu'association – en tant que non-professionnels de l'enfance dans un cadre comme celui-ci, entouré d'enfants.

◆ **Bernadette MOULARD, Présidente du Comité UNICEF Loire**

Oui. Il faut réfléchir un petit peu au statut qu'on a par rapport aux enseignants et par rapport à la ville.

◆ **Pol LAURENT, animateur**

Mais c'est vous qui aviez peur de ça ou c'était la ville ?

◆ **Bernadette MOULARD, Présidente du Comité UNICEF Loire**

Je ne veux pas répondre pour la ville.

◆ **Pol LAURENT, animateur**

Est-ce que la ville avait peur de faire appel à des non-professionnels ? Parce qu'on le sait, on en a beaucoup parlé, certaines communes embauchent des animateurs ou font appel à des associations d'animations pour les rythmes scolaires. Est-ce que faire appel à un autre acteur qui n'était pas forcément professionnel de l'enfance ou de la Petite enfance, ça a été une prise de risque pour vous, une appréhension ?

◆ **SAMY KEFI-JEROME, adjoint au Maire délégué à l'Education et la Petite Enfance à la ville de Saint-Étienne**

Il y a association et association. Si on ne peut pas donner du crédit à l'UNICEF et au Comité UNICEF de Loire, c'est en effet très difficile de trouver des acteurs qui, comme vous l'avez dit, ont une passion, une volonté un peu militante. A partir du moment où cela existe, parce que c'est aussi du bénévolat, cela permet quand même de partager aussi cette passion. Tout à l'heure on parlait d'empathie. À partir du moment où vous avez des adultes qui ne sont pas là pour pointer et seulement faire une heure ou une heure et demie, parce qu'ils vivent comme tout le monde, ils ont besoin aussi de travailler – mais qui sont aussi des personnes passionnées, qui veulent partager une cause et le contenu d'une cause. Nous, nous étions plus couverts. C'était une année test, de toute manière, pour la mise en place de ces rythmes éducatifs. Nous ne sommes pas au bout de nos peines. Mais c'est quelque chose qui se construit.

Vous demandiez s'il y avait un risque de faire intervenir ce type d'association, au contraire. Tout à l'heure, on parlait des processus d'identification, de figures d'attachement qui sont multiples. Montrer aussi au sein de l'école, ou après l'école, des personnes avec des profils différents, qui ne sont pas uniquement formées par l'Education Nationale, je pense que c'est aussi une richesse. À partir du moment où la ville fournit un cahier des charges précis, ça peut être une richesse pour l'enfant de voir rentrer dans l'école d'autres acteurs qui viennent partager leurs passions ou leurs compétences.

◆ **Pol LAURENT, animateur**

Bernadette, justement, dans ces temps périscolaires que vous animez, comment ça se passe ? Qu'est-ce que vous faites concrètement ?

◆ **Bernadette MOULARD, présidente du comité UNICEF Loire**

Nous nous sommes appuyés sur la mallette pédagogique *Droits dans l'école*.

◆ **Pol LAURENT, animateur**

Dont parlait Marie-Armelle tout à l'heure, le programme *Droits dans l'école*.

◆ **Bernadette MOULARD, présidente du comité UNICEF Loire**

Voilà. Le programme *Droits dans l'école*, tout en respectant la progression pédagogique.

◆ **Pol LAURENT, animateur**

Donc il y a cinq étapes, c'est ça ?

◆ **Bernadette MOULARD, présidente du comité UNICEF Loire**

Les cinq étapes. On a conservé la symbolique du pont qui nous paraissait intéressante, qui jalonnait chaque étape. Par contre, au niveau des activités, on a cherché des activités plus ludiques (des jeux, la danse, le dessin, l'expression orale, l'écriture d'un texte), qui permettent tous les types d'expression de chaque enfant.

◆ **Pol LAURENT, animateur**

Quelles difficultés avez-vous rencontré ? Est-ce qu'il y avait des difficultés dans le fait de créer un groupe, justement d'avoir les mêmes enfants à chaque fois, de pouvoir construire sur la durée ?

◆ **Bernadette MOULARD, présidente du comité UNICEF à Loire**

Notre premier étonnement, a été le fait que les enfants soient là ou ne soient pas là. Donc d'arriver un petit peu par la force de l'activité proposée, à constituer un noyau d'enfants qui venait à l'UNICEF – et que les parents laissaient au péricolaire parce qu'ils étaient à l'UNICEF. Ils nous l'ont dit clairement. On a réussi à créer ce noyau d'enfants, même s'ils n'avaient pas tellement de choix d'ateliers différents dans cet établissement, mais qui finalement ont choisi d'être là.

◆ **Pol LAURENT, animateur**

On parlait de figures d'attachement tout à l'heure, d'identification à d'autres personnes. On parlait des enseignants. Vous considérez que vous en faites partie désormais dans la vie de ces enfants, de figures d'attachement, peut-être de modèle ? Je ne sais pas, en tout cas d'accompagnateur dans leur développement.

◆ **Bernadette MOULARD, présidente du comité UNICEF à Loire**

Je pense que le mot *accompagnateur* est sans doute suffisant. C'est vrai qu'ils nous interpellent dans la rue. Oui. Il y a un certain attachement. On les connaît mieux. Ils nous ont parlé de problèmes très personnels. Ce sont des enfants dans des situations sociales difficiles. On a beaucoup parlé de la violence envers les enfants. C'est ce qu'ils ont envie de

retenir du travail qu'on a fait ensemble – la violence envers les enfants n'est pas normale. La violence entre enfants peut être résolue, en utilisant les mots comme ils disent, plutôt que le poing.

◆ **Pol LAURENT, animateur**

Concrètement quand vous leur parlez des droits de l'enfant à l'international, en Afrique, en Asie, ou sur d'autres territoires, ça leur fait aussi prendre conscience qu'eux-mêmes dans un pays, développé comme la France, ont eux aussi des droits. C'est quelque chose qui n'ont pas forcément à l'esprit quand ils arrivent au début de l'année.

◆ **Bernadette MOULARD, présidente du comité UNICEF Loire**

Ils ont découvert cet aspect universel des droits de l'enfant. Ils ont des droits et les mêmes que tous les enfants du monde. D'ailleurs, ils nous ont posé une question. C'était assez drôle. À un moment, ils nous ont dit : *mais tous les enfants du monde ont les mêmes droits. Vous nous dites que l'UNICEF, c'est un organisme international, qui a son siège à New York. Alors, vous venez de New York tous les lundis, pour nous parler des droits de l'enfant. Mais oui bien sûr.*

◆ **Pol LAURENT, animateur**

Ils prennent aussi conscience qu'il y a du monde autour d'eux et qu'ils ne sont pas les seuls enfants.

◆ **Bernadette MOULARD, présidente du comité UNICEF à Loire**

Voilà. Il me semble que c'est important qu'ils sachent qu'il y a ce souci de protection des enfants par des organisations actives et efficaces dans le monde.

◆ **Pol LAURENT, animateur**

Laurent, vous, vous avez beaucoup travaillé dans le milieu associatif. Justement, quand on est une association directement en contact avec les collectivités, est-ce que c'est à la collectivité d'agir et de soutenir ce genre d'initiative – d'aller encore plus loin que le rôle de l'école ? Parce que là, c'est concrètement ça. A Saint-Étienne, il y a des sensibilisations dans le cadre scolaire avec le Comité Départemental de l'UNICEF. Mais là, on voit bien que la collectivité qu'on va encore plus loin – qu'on emmène ce travail-là certes dans l'école, mais en dehors du temps scolaire. C'est à la collectivité de faire cette démarche ?

◆ **Laurent OTT, éducateur, enseignant, chercheur**

Je crois que c'est aux collectivités, effectivement, de donner du pouvoir d'agir, aux initiatives qui viennent du bas – et de soutenir en particulier les initiatives éducatives.

Je sais par exemple qu'à Saint-Étienne, vous avez une association remarquable qui s'appelle *Terrain d'Entente*, et qui intervient à la Tarentaise et qui fait un travail en pédagogie sociale, dans les espaces publics, absolument fabuleux – et qui à mon avis a besoin d'être soutenu. Je pense que les initiatives viennent du bas. Elles viennent des enfants. Elles viennent des acteurs. Elles viennent parfois des habitants. Et que c'est tout à fait le rôle d'une collectivité que de soutenir ces initiatives qui viennent du bas.

Mais je suis également enseignant, et en tant qu'enseignant, je me souviens et je sais que, finalement une des plus grosses pressions, une des choses les plus difficiles dans le métier d'enseignant, c'est la solitude – parce que l'Education Nationale peut paraître comme ça de l'extérieur monolithique. Mais dans la réalité, comme elle est vécue par les enseignants, elle est souvent vécue dans la solitude – dans la solitude de la classe, dans la solitude de son rapport aux élèves, dans la solitude de son rapport au groupe. Et les enseignants ont besoin qu'il y ait d'autres intervenants, qu'il y ait d'autres acteurs. Et là se pose la question de la reconnaissance des acteurs entre eux.

Je crois que la réforme des rythmes scolaires réussira à faire changer les choses si elle permet la reconnaissance du métier d'animateur – si elle permet la reconnaissance des fonctions éducatives, qui ne sont pas des fonctions d'enseignement. Si elle contribue à justement rehausser et redonner de la valeur à tous, et de la légitimité à tous les intervenants.

Enfin, je pense que les enfants ont besoin d'avoir affaire à des adultes qui ont une marge d'autonomie – et qui ne sont pas complètement contraints dans leurs possibilités de réponse. Ils ont besoin d'avoir affaire à des adultes qui peuvent décider, qui peuvent prendre des initiatives, qui peuvent prendre des décisions – sinon où serait l'intérêt de grandir, si grandir c'est ressembler à des adultes qui sont perpétuellement dans le truc de dire *ah j'aimerais bien qu'on fasse ça, mais on n'a pas le droit ? J'aimerais bien qu'on fasse ça, mais ce n'est pas possible.*

Combien aujourd'hui d'acteurs éducatifs, de par leurs fonctions, de par la culture professionnelle de leur métier, de par un certain climat aussi dans le droit du travail, dans la gestion des employés, dans la DRH – combien d'enfants ont affaire à des adultes, à des acteurs éducatifs, je parle là des professionnels qui sont dans les faits souvent empêchés, empêtrés, alors qu'ils auraient besoin eux... Pour développer son autonomie, il faut avoir affaire à des gens autonomes.

◆ **Pol LAURENT, animateur**



Mais alors concrètement, ça passe par quoi ? Je me fais un peu l'avocat du diable, mais on a quand même un cadre législatif. Où est-ce qu'on peut agir concrètement ? Et la collectivité territoriale peut faire quoi ?

◆ **Laurent OTT, éducateur, enseignant et chercheur**

Les collectivités territoriales ont un rôle extraordinaire à jouer là-dessus parce qu'elles sont employeurs de bon nombre de ces acteurs – parce qu'elles peuvent soutenir les associations. Parce que, justement, elles peuvent développer une culture du personnel, une culture vis-à-vis de leurs acteurs éducatifs avec lesquelles elle va les encourager à prendre des initiatives – avec lesquelles elle va leur faire confiance plutôt que, parfois, être tout le temps dans le contrôle.

Justement, je pense que c'est une culture à faire passer dans les collectivités territoriales parce qu'elles sont des employeurs directs des métiers de l'animation – et de pouvoir faire contribuer à la véritable reconnaissance de ce statut et de ce métier. Comme cela, les enseignants seront moins seuls. Comme cela, les enfants seront mieux entourés.

◆ **Pol LAURENT, animateur**

Mais là, c'est une question de peur pour les collectivités. On parlait de la peur qui paralyse.

◆ **Laurent OTT, éducateur, enseignant et chercheur**

C'est toujours la peur. Dès qu'on parle éducation, on parle de la peur. La peur d'être mis en cause. La peur de l'accident. Et elle atteint les élus. Ils sont eux aussi concernés par cette dimension-là. Elle atteint aussi les parents – les parents ont peur, tout le monde le sait. Ils disent quoi les parents ? Ils disent toujours qu'ils ont peur. La peur est en train de bouffer complètement l'espace éducatif en France. Nous avons affaire à tout un tas d'intervenants qui ont tous peur. Le seul remède contre la peur, c'est la confiance. Et la confiance, c'est justement apprendre à se connaître, apprendre à se respecter, avoir un statut valorisé, avoir un statut reconnu. C'est justement par la confiance, et d'abord, la confiance en l'enfant, qu'on apprendra à vaincre la peur – parce que c'est effectivement la peur qui nous empêche de vivre ensemble aujourd'hui.

◆ **Pol LAURENT, animateur**

Bernadette parlait justement des enfants qui se confient et qui parfois nous disent des choses personnelles. On n'est pas forcément habitués à ça. En tout cas, on n'a pas forcément les outils pour répondre. On parlera justement d'une autre innovation pour aller plus loin en matière de pédagogie – on parlera de la formation dans un instant avec la ville de Laxou.

Mais Bernadette, avant de passer à la ville de Laxou, c'est la première année que vous avez mis ça en place à Saint-Étienne depuis septembre dernier.

◆ **Bernadette MOULARD, présidente du comité UNICEF à Loire**

On a commencé en novembre 2014.

◆ **Pol LAURENT, animateur**

On est maintenant au mois de mai. L'évolution s'est passée comment ? Vous la ressentez l'évolution ? Peut-être vous, en tant qu'adulte, mais chez l'enfant ? Il y a déjà eu j'imagine, un grand pas, on est presque à la fin de l'année scolaire.

◆ **Bernadette MOULARD, présidente du comité UNICEF Loire**

Oui. Il y a eu un grand pas pour eux, dans leurs réflexions en commun par rapport à leur vie. On n'est pas dans le cadre scolaire, donc on a mis dans les mains des enfants la transmission de ce qu'ils ont découvert. Actuellement, ils sont dans la construction de leur projet pour expliquer à leurs camarades ce qu'ils ont fait.

Dans le même temps qu'il y avait cette progression avec les enfants, il y a eu aussi une progression dans notre relation avec les enseignants de l'école – avec qui on peut aborder les questions soulevées par les enfants.

◆ **Pol LAURENT, animateur**

C'est l'exemple type de la coopération entre l'Education Nationale, les collectivités et les acteurs de terrain qui sont nombreux – Laurent OTT le disait tout à l'heure, à qui on ne fait pas forcément confiance. En tout cas, on ne va pas naturellement vers ces acteurs-là.

Justement on parlait de la formation. On a parlé en matière d'innovation de rendre l'enfant non seulement acteur, mais aussi auteur de ses droits. On a cité l'exemple avec le programme *Droits dans l'école* de l'UNICEF France avec la ville de Saint-Étienne et ces partenariats entre collectivités et associations. J'aimerais maintenant parler d'un aspect essentiel de la formation. C'est une question qu'on ne peut évidemment pas éviter quand on parle de pédagogie – former ceux qui transmettent, qui enseignent ou qui accompagnent.

Justement, la ville de Laxou a travaillé sur la formation autour de l'apprentissage du langage et de l'illettrisme. Qui veut nous en parler ? Yves PINON, Adjoint au Maire de Laxou ou Jérôme BOURET coordonnateur. Qui veut prendre la parole ? Monsieur PINON.

◆ **Yves PINON, adjoint au Maire de Laxou délégué à la Cohésion sociale**

Bonjour à toutes et à tous.

Je vais commencer et Jérôme, qui est notre coordonnateur et la cheville ouvrière, va poursuivre.

Nous avons fait un constat il y a trois ans – et plus exactement c’est la PMI qui nous a aidés à faire ce constat. Madame la Présidente disait tout à l’heure qu’il fallait avoir des statistiques, avoir des données sur le ressenti des enfants. Quand ce n’est pas possible d’avoir le ressenti d’enfants de trois ou quatre ans, tous les ans, la PMI fait une enquête sur le savoir langagier – ce qui permet de connaître un petit peu comment les enfants utilisent le langage. On a quatre quartiers dans la ville de Laxou. Nous sommes une commune d’environ 15 000 habitants dans l’agglomération nancéenne. Nous nous sommes aperçus que, dans les deux quartiers sensibles, on avait beaucoup d’enfants en difficulté langagière – et qui avaient du mal à arriver en CP et à appréhender l’exercice de la lecture et de l’écriture. Nous nous sommes dit : *comment on pourrait y remédier ?*

On va fêter nos vingt ans de l’aménagement du temps de l’enfant. Donc, on connaît bien. Mais on s’occupait plutôt des plus grands. Et on a dit : *on a un outil formidable. On a surtout un homme extraordinaire (je ne le dis pas parce qu’il est à côté de moi, mais c’est véritablement), Jérôme BOURET – on a un Dispositif de Réussite Educative (et je dis bien de réussite éducative et pas de réussite scolaire).* Toute la communauté éducative est à la tâche. On s’est dit : *puisque les Dispositifs de Réussite Educative peuvent intervenir de deux ans à seize ans. Pourquoi on n’essaierait pas de mettre un accent et un focus sur la Petite enfance ?* Quand on a donné de bonnes bases aux enfants (intéressantes et importantes), on devrait avoir des êtres humains qui sont bien construits et pour lesquels tout se passe beaucoup mieux. On a donc fait appel à un certain nombre de professionnels.

Le Dispositif de Réussite Educative à Laxou existe depuis 2006. Effectivement, la confiance entre le Dispositif de Réussite Educative, l’Education, les partenaires du Conseil départemental, tout un tas d’acteurs de la protection de la jeunesse, la préfecture, les services de la cohésion sociale, Monsieur le préfet qui nous aide bien et qui nous a beaucoup aidés, ce n’est pas inné, ni acquis. C’est bien parce que ça existait depuis 2006 et qu’on se retrouvait en 2012, qu’on a pu mettre cela en place parce que tout le monde s’est fait confiance. Tout le monde ouvre ses dossiers dans un territoire totalement clos, qui ne sortent pas de ce bureau, qui ne sortent pas d’un certain nombre de choses. Mais ça ne se décrète pas. Ça se vit. Ça se fait. Et après on travaille au bénéfice des enfants et, bien entendu des parents – quand les parents voient réussir leurs enfants, ils sont radieux. Créer quelque chose, effectivement, c’est ce qu’il y a de plus beau. Leur faire faire quelque chose, c’est ce qu’il y a de plus beau.

Donc on a travaillé avec des partenaires. Et là, je laisse la parole à Jérôme.

◆ **Pol LAURENT, animateur**

Jérôme BOURET, je parlais de formation parce que vous êtes parti d'un constat : pour que l'enfant se développe, il faut que son entourage soit prêt à l'accompagner et du mieux qu'il le peut. C'est ça ?

◆ **Jérôme BOURET, coordonnateur du dispositif de Réussite éducative à la mairie de Laxou**

On a des troubles du langage qui sont assez importants sur les deux écoles, bien au-dessus de la moyenne nationale. L'idée était de se dire : comment on peut essayer de réduire ces troubles du langage dès le plus jeune âge, avec l'acquisition du vocabulaire ? Et avec qui on peut le faire ?

On a donc mis en place les facilitateurs de langage en maternelle. On s'est dit que ce n'était pas suffisant parce que le reste de la journée, les enfants sont pris en charge par l'Education Nationale, mais aussi dans les structures Petite enfance quand ils ne sont pas encore scolarisés, et dans des écoles avec des ATSEM, il y a des temps où ils ne sont pas avec l'enseignant. Et l'idée était de dire : il faut que tous les professionnels qui, à un moment donné sont au contact des enfants, soient formés à ces interactions langagières pour que les enfants, dans une journée, aient au maximum des interactions langagières en quantité et en qualité suffisante – parce qu'on sait bien sur nos quartiers, en tous les cas, ces enfants ont des difficultés parce que certains parents sont eux-mêmes en difficulté, ont eux-mêmes eu un problème avec l'école. Des parents ont encore peur d'aller à l'école, de se rendre à l'école, de rentrer dans l'école.

*L'idée était comment on pouvait essayer au maximum de donner des interactions langagières, en conséquence et de qualité, à ces enfants ?*

◆ **Pol LAURENT, animateur**

Que je comprenne bien. On a le temps scolaire. On a le temps sur lequel vous, vous intervenez, hors temps scolaire. Et là, votre projet, ce que vous avez fait vous, en tant que collectivité, c'est former ces personnes qui intervenaient hors temps scolaire. Ça s'est passé comment ?

◆ **Jérôme BOURET, coordonnateur du dispositif de Réussite éducative à la mairie de Laxou**

On a formé tous les professionnels des structures Petite enfance de la commune, ainsi que les ATSEM. On se réunissait le soir, avec l'université de Lorraine et les sciences du langage. Les gens de l'université de Lorraine sont allés dans des structures Petite enfance et dans des écoles, filmer les interactions langagières qu'il y avait entre les enfants et les professionnels. Et on a repris ça le soir sur cinq ou six formations – de 20 heures à 22h30, voire 23 heures. Sur la base du volontariat et du bénévolat. Il faut donc aussi de la passion (c'est ce qu'on a encore dit tout à l'heure) pour que les gens viennent travailler le soir.

On a remis les interactions langagières qui étaient faites dans la journée et qui avaient été filmées – on n’a pas passé les films pour ne pas stigmatiser les personnes. On a réécrit ces interactions langagières. On les a repris avec les professionnels. On a ainsi co-construit avec les professionnels, les manières les plus adéquates pour reprendre avec les enfants et pour qu’il y ait un maximum de vocabulaire qui soit repris avec les enfants d’une manière correcte. Cela a abouti sur un référentiel, co-construit encore une fois avec tous les professionnels et ceux des sciences du langage, sur : Comment on est face à l’enfant ? Quelle attitude on doit avoir ? Quel vocabulaire on doit utiliser ?

Tout cela découle de ce qu’on met en place, avec les facilitateurs du langage. Cette action est menée en maternelle et mise en place par les sciences du langage de l’université Lorraine – et a été transfiguré, transposé aux professionnels de la Petite enfance.

◆ **Pol LAURENT, animateur**

Donc, que je comprenne bien. En termes de méthodologie, on fait un diagnostic des besoins en matière de langage au niveau des enfants et on a des chiffres. Les chiffres, qui décident de mobiliser les élus. C’est ça Monsieur PINON, je ne me trompe pas ?

◆ **Yves PINON, adjoint au Maire de Laxou délégué à la Cohésion sociale**

On avait déjà quelques idées. On se rendait bien compte. Mais c’est vrai que l’éclairage des chiffres était effectivement parlant. Quand Jérôme dit qu’on avait un taux de retard, supérieur à la moyenne nationale, c’est marquant. Et là, ça nous a forcément obligés à faire quelque chose. On ne pouvait pas rester inactifs face à ce constat éclairé.

◆ **Pol LAURENT, animateur**

Donc diagnostic. Mobilisation des élus de la collectivité. Mise en place de ces formations. C’est vous, qui êtes prescripteurs, en tant que collectivité, de cette formation ?

◆ **Yves PINON, adjoint au Maire de Laxou délégué à la Cohésion sociale**

Oui. Ça a été ça. On était prescripteurs.

Juste pour revenir sur les chiffres. Ils nous ont permis de mobiliser tout le monde. C’est-à-dire que, auparavant, on avait les mêmes problématiques. Mais l’Education Nationale n’était peut-être pas aussi partie prenante de ce projet-là – parce que les chiffres, ils les avaient peut-être. Mais le fait de faire une première réunion, une première conférence sur ces difficultés et de présenter les chiffres, cela a permis de co-construire ce projet et de le faire en partenariat. Mais on a été prescripteurs.

◆ **Pol LAURENT, animateur**

La formation. Et ensuite ? Est-ce qu'on a déjà des retours, des choses concrètes qui nous disent que ça évolue dans les interactions, entre les personnels et l'enfant ? L'enfant lui-même, l'enfant dans sa famille ?

◆ **Yves PINON, adjoint au Maire de Laxou délégué à la Cohésion sociale**

Le premier retour qu'on a eu, c'est le plaisir que les professionnels ont eu de participer à cette formation. C'était déjà important – parce que c'est cette passion de venir travailler, de venir pour les enfants. C'était important.

◆ **Pol LAURENT, animateur**

Parce qu'on rappelle, c'était en dehors du temps de travail.

◆ **Yves PINON, adjoint au Maire de Laxou délégué à la Cohésion sociale**

Le deuxième retour qu'on peut avoir, c'est une continuité dans notre prise en charge des enfants de maternelle jusqu'en CP. En CP, on met ce qu'on appelle *les coups de pouce clés*, les clubs de lecture – écriture, pour continuer à travailler avec les enfants.

Avant cette formation, on avait beaucoup d'enfants qui étaient suivis par des facilitateurs de langage en maternelle qui intégraient ensuite *des coups de pouce clé* en CP. Aujourd'hui, depuis deux ans, on a moins d'enfants qui y participent.

Ce n'est pas que notre travail. C'est un travail partenarial, comme vous le disiez, et comme on le dit depuis tout à l'heure. Le travail de l'Education Nationale, qui nous a fait confiance – qui fait confiance à nos animateurs et qui fait confiance à nos professionnels. Le travail des facilitateurs de langage. Le travail des professionnels sur le terrain, tous les jours. Cela a fait que certains enfants n'ont plus besoin du *coup de pouce clé*. Ca veut dire qu'il y a une évolution.

Après, il faut qu'on arrive maintenant à intégrer les parents – on travaille beaucoup sur l'accompagnement à la fonction parentale, à aider des parents à co-construire des projets avec nous.

La prochaine étape, est bien de sensibiliser les parents à ces interactions langagières. Certains le savent. Il n'y a pas de souci. Mais pour ceux qui ont encore un peu peur et qui n'ont pas confiance en eux, il nous faut leur montrer qu'ils savent et qu'ils ont les compétences pour faire ça.

◆ **Pol LAURENT, animateur**

Laurent, on parlait de pédagogie, d'innovation pédagogique, le langage c'est quoi ? C'est presque la base ?

◆ **Laurent OTT, éducateur, enseignant et chercheur**

Oui. C'est évident qu'on ne peut être que favorable à tout ce qui peut favoriser les pratiques langagières des enfants – et à développer la place de l'oral dans notre culture qui est beaucoup trop centrée, et trop rapidement, sur l'écrit, en particulier dans la culture scolaire.

Cela étant, je suis toujours un petit peu inquiet quand je vois ce type de focalisation. J'ai très peur que l'on fasse renaître le mythe du handicap socioculturel, qui était quelque chose qui avait un peu ravagé jusque dans les années soixante-dix – c'est-à-dire grosso modo de considérer les enfants de milieux pauvres et immigrés, comme un peu handicapés par leur propre famille, par leur propre culture, par leur propre environnement. Et ça, c'est évidemment une attitude colonialiste qu'il faut combattre. C'est évidemment aussi une attitude paternaliste qui a aussi des effets que nous avons combattus dans les années soixante-dix. Nous étions arrivés à sortir de ça. La question, c'est une reconnaissance culturelle réciproque. C'est-à-dire qu'il faut aussi pouvoir revaloriser le capital linguistique, le capital des langues, le capital des cultures dont les enfants eux-mêmes sont porteurs – et justement permettre aussi aux enfants de valoriser tout ce qui existe déjà et pas seulement se demander ce qui pourrait leur manquer du point de vue de l'école.

J'apprécie beaucoup le côté éducatif et pas que scolaire – car bien trop souvent, toutes les actions et les initiatives éducatives prennent malheureusement l'école comme l'alpha et l'oméga. C'est-à-dire comme origine de la demande et comme finalité de l'évaluation. On est dans le Scolaro-centrisme – c'est-à-dire qu'on va faire en dehors de l'école, mais des choses qui n'auront finalement pas d'autres raisons d'être que de soutenir l'école. Non. Il faut que les acteurs sociaux, les acteurs éducatifs, associatifs soient autonomes. C'est-à-dire qu'ils puissent aussi dire que l'action qu'ils font a de la valeur en elle-même et que ce n'est pas l'école qui va conférer la valeur à tout ce qu'on fait. C'est nous-mêmes. C'est l'enfant lui-même. A mon avis, il faut faire attention.

Par rapport à la formation, je suis tout à fait convaincu qu'il faut développer une formation dans laquelle, des agents de différentes structures, de différentes collectivités, dans lesquelles des bénévoles, des acteurs sociaux à différents titres qu'ils soient, des parents, puissent participer aux actions de formation. J'y crois beaucoup. Il faut développer une formation, mais aussi peut-être pas forcément une formation à une méthode, plutôt aussi une formation pour réfléchir à : comment on peut agir ensemble ?

◆ **Pol LAURENT, animateur**

C'est donner des clés.

◆ **Laurent OTT, éducateur, enseignant et chercheur**

Oui.

◆ **Pol LAURENT, animateur**

C'est le cas d'ailleurs à Laxou. Il me semble qu'il n'y a pas qu'une catégorie de personnel. Vous avez décidé de former vraiment tous les acteurs qui sont en contact avec les enfants.

◆ **Jérôme BOURET, coordonnateur du dispositif de Réussite éducative à la mairie de Laxou**

Tous les acteurs. Et dans l'aménagement du temps de l'enfant, on va aussi former nos animateurs qui sont en charge des tout-petits.

Effectivement, il ne faut pas qu'on stigmatise une population et qu'on soit dans cette stigmatisation des quartiers. Il n'y a pas que dans nos quartiers qu'il y a des difficultés d'apprentissage du langage. Il se trouve que le Dispositif Réussite Educative a une obligation légale de travailler sur les quartiers prioritaires. Mais on a bien sûr ouvert la formation aux professionnels qui travaillaient en dehors. On travaille avec d'autres écoles et avec d'autres quartiers, pour ouvrir ça. On entend souvent ce discours de dire à certains gamins, ou à certains parents, quand ils sont reçus : attention, il faut parler français à la maison. On insiste bien sur le contraire – sur la structure langagière quelle qu'elle soit, le langage quel qu'il soit. L'origine, ce n'est pas important. Tant que les parents parlent avec les enfants, c'est ça l'important. Et donc on insiste vraiment là-dessus.

### Echanges avec la salle

**Madame ?** : Je suis élue à Fontenay-sous-Bois aux activités périscolaires et aux droits de l'enfant. Il y a une question qu'on n'a pas abordée, très concrète et pratique, qui est celle budgets.

Vous n'êtes pas sans savoir dans quelle situation budgétaire sont les collectivités locales. Je partage tout ce qui se dit sur : faire intervenir les associations pour les activités périscolaires etc. A Fontenay, on a un vrai problème de budget pour proposer des activités. On s'en sort peu ou prou parce qu'on est sur une commune ayant la volonté de service public très importante. On y arrive. Mais, par exemple, quand j'entends parler du programme des réussites éducatives, on en a un à Fontenay, intégré à la commission locale des droits de l'enfant sur le budget de la caisse des écoles. C'est moins 65 %.



Du coup le programme des réussites éducatives, les activités périscolaires et tout ce qu'on peut proposer aux enfants dans ce cadre est vraiment mis à mal par les problèmes que connaissent toutes les collectivités, en matière budgétaire.

◆ **Pol LAURENT, animateur**

Alors comment faire ? Est-ce que quelqu'un veut répondre ? Jérôme BOURET de Laxou, comment est-ce qu'on peut faire quand les caisses sont de moins en moins remplies, et qu'on nous demande de plus en plus, et d'aller de plus en plus loin ?

◆ **Jérôme BOURET, coordonnateur du dispositif de réussite éducative à la mairie de Laxou :**

Effectivement, le Dispositif de Réussite Educative depuis la genèse en 2005, a connu une forte baisse au niveau des financements. On est passés quasiment 100 % financés par l'État, à, aujourd'hui, un cofinancement avec la commune. A Laxou, on a toujours eu un cofinancement communal. Après, il faut mettre et chercher des priorités – et essayer de trouver des acteurs avec lesquels on peut travailler, et qui malheureusement ne coûtent pas trop cher, ou avec qui on peut trouver des solutions. Nous, par exemple sur la formation, quand on compte les formations et les facilitateurs de langage, donc les activités en maternelle, c'est entre 10 et 12 000 euros à l'année, avec les animateurs qui sont engagés – parce que c'est aussi des professionnels qui ont été formés aussi. Et tout ce qu'on met autour, l'achat de livres, l'achat de goûter, et tout ce qu'on met à la fin (parce que vous disiez qu'il fallait valoriser par la création, on fait toujours quelque chose avec les gamins pour créer), donc c'est sûr que ça a un coût. Après, c'est aussi les priorités que l'action a fixées en disant : on ne lâchera pas là-dessus. On gardera cette volonté de travailler dès la Petite enfance sur l'acquisition du vocabulaire et du langage – peut-être en mettant moins la priorité par exemple sur le décrochage scolaire, qui est aussi une priorité du dispositif. Travailler plus sur l'accrochage scolaire, c'est ce qu'on a décidé nous, à Laxou – et dans tous les cas, de travailler sur la prévention du décrochage et moins sur une certaine catégorie d'enfants.

◆ **Yves PINON, adjoint au Maire de Laxou délégué à la Cohésion sociale :** Je veux juste compléter les propos de Jérôme. Sur cette action, les coûts qu'il a donnés, sont des coûts réels pour l'État et la collectivité – mais on a aussi monté l'action avec d'autres partenaires. Ces autres partenaires ont permis de déposer un dossier au titre du contrat Urbain de cohésion sociale. Cela nous a fait des cofinanceurs supplémentaires. Je pense au Conseil général, à une MJC, et à un certain nombre d'autres acteurs qui sont intervenus aussi là-dessus. Cela nous permet de pérenniser et de continuer cette action, qui nous semble, à nous dans tous les cas, tout à fait prioritaire.

◆ **Pol LAURENT, animateur** : Monsieur KEFI-JEROME, l'intérêt est aussi, vous qui êtes Adjoint au Maire à Saint-Étienne, de faire appel à des associations, à limiter les coûts ? Très honnêtement, ça a fait partie de vos choix ?

◆ **Samy KEFY-JEROME, adjoint au Maire délégué à l'Éducation et la Petite enfance** : Il y a des associations qui ne sont pas bénévoles. Mais juste par rapport au Dispositif de Réussite Educative, nous avons une piste de recherche de financements extérieurs.

Normalement le DRE demandait systématiquement à ce que la collectivité ne mette pas forcément des moyens à disposition, en termes de ressources humaines, mais de l'argent, de la monnaie sonnante et trébuchante. Malgré ces recommandations, nous avons proposé d'intégrer un certain nombre de compétences par rapport à des assistantes sociales de la ville (mises à disposition de personnel, de locaux etc.). Le projet que nous avons présenté à la DDCS a été validé. Ce qui nous a permis d'obtenir un maintien des financements, tout en absorbant dans les ressources internes de la ville, donc en optimisant notre gestion avec les assistantes sociales de la ville, la possibilité de réaliser des économies – et que l'argent de l'État serve à embaucher des éducateurs supplémentaires qui seront sur le terrain. C'est une des pistes aussi qui sont possibles.

Par rapport à votre question. Le nombre d'associations bénévoles qui interviennent dans le cadre des rythmes scolaires est très réduit. Nous, nous avons fait le choix de ne pas augmenter les impôts, malgré les baisses de dotation de l'État – et d'abonder quasiment 1 % du budget de la ville, tout le financement des rythmes scolaires. C'est un choix politique, comme vous l'avez dit.

On a employé le mot *confiance* d'ailleurs dans la communication que nous avons faite. Nous souhaitons donner un vrai rôle à l'éducation populaire. Trop longtemps l'éducation populaire s'est retrouvée, par rapport au morcellement de la journée de l'enfant et au temps qui lui était donné, une sorte de tampon entre la famille et l'Éducation Nationale. Nous avons souhaité faire confiance à l'éducation populaire. Ils ont démontré leur capacité à organiser un certain nombre de choses et de manière autonome. Ne plus être dans une sorte de verticalité, mais au contraire en donnant des moyens financiers, bien sûr, mais eux les utilisent de manière beaucoup plus optimale qu'une collectivité qui centraliserait la dépense et la gestion.

◆ **Pol LAURENT, animateur** : Laurent OTT, le mot de la fin.

◆ **Laurent OTT, éducateur, enseignant et chercheur** : oui. Juste une petite réaction. Il y a des réalités économiques. C'est une évidence. Mais maintenant une petite parole un peu profane, je peux me le permettre depuis la place où vous m'avez mis. Je trouve qu'il y a des

budgets qu'on interroge trop, parfois même, quelques centaines d'euros qui font l'objet de réunions interminables : on va les donner ? on ne va pas les donner ? On a l'impression qu'on a des sommes fabuleuses. Et à côté de ça, il y a des projets et des montants gigantesques dans les budgets qu'on n'interroge jamais. Tout simplement parce qu'on a tendance à toujours pérenniser ce qui existe déjà et à donner les moyens parfois énormes à des choses sans se poser la question : à qui ça profite ? Dans ma commune, Longjumeau, dans l'Essonne, il y a un théâtre qui coûte extrêmement cher – il y a deux millions qui sont donnés à un prestataire privé pour l'exploiter. Il n'y a même pas 10 % des habitants qui y vont. On n'interroge jamais ce budget-là. Vous êtes une petite association dans cette ville, pour avoir cent euros, il faut faire des courbettes à n'en plus finir.

Et là, on peut se dire aussi qu'il y a l'économique, et il y a parfois aussi l'idéologique.

**Laurent POL annonce maintenant une présentation de la vie du réseau des collectivités amies des enfants par Julie ZERLAUTH-DISIC et son équipe.**

## Intervention de Julie ZERLAUTH-DISIC, Responsable des relations avec les collectivités territoriales, UNICEF France



Bonjour à tous.

Je suis ravie d'être devant vous, devant une salle aussi comble ce matin. Je ne voulais pas commencer mon propos sans vous présenter notre équipe de choc, parce que sans elle, vous ne seriez pas là aujourd'hui – et beaucoup de choses qui vous sont présentées ce matin et qui vont vous être présentées dans quelques instants, ne seraient pas existantes non plus.

Vous nous connaissez par mail, par téléphone. Mais vous ne connaissez pas toujours nos visages.

Chacun d'entre nous a un rôle spécifique, mais nous sommes également très interchangeables. Nous sommes en permanence à votre écoute – que ce soit à l'écoute des collectivités, bien entendu, et à celle de nos équipes de bénévoles, que je voudrais remercier aussi. Il est vrai que sans nos équipes de bénévoles sur le terrain, tout ce réseau des Collectivités amies des enfants ne serait pas ce qu'il est aujourd'hui, parce qu'ils sont notre relais – vous imaginez bien qu'à quatre, ce serait bien compliqué d'animer un réseau de plus de 250 collectivités. C'est bien grâce à nos Comités départementaux bénévoles, que tout cela peut être aussi effervescent aujourd'hui. Et je les en remercie vivement.

L'activité du réseau est effectivement très foisonnante, notamment depuis les élections municipales de l'an dernier. Ce temps et les mois qui ont précédé ont été l'occasion de travailler ensemble sur le nouveau réseau, sur ce qu'est aujourd'hui le guide ville amie des enfants, sur ce qu'est le dossier de candidature que vous connaissez tous par cœur.

Michèle BARZACH vous l'a dit tout à l'heure, sur les 247 villes que comptait le réseau, 210 villes nous ont confirmé qu'elles voulaient se réengager à nos côtés.

40 nouvelles villes sont également arrivées grâce aux élections et ont manifesté leur envie de rejoindre notre réseau.

Un réseau qui va donc s'équilibrer dans les mois et dans les semaines qui viennent, au fur et à mesure de l'examen des dossiers. On en est très heureux.

Ces dossiers sont d'une grande qualité. Je remercie ceux qui ont répondu dans les temps – puisque la date limite était au 31 mars... Je remercie également ceux qui sont encore en train de travailler sur leurs dossiers. Je vous avouerai qu'actuellement c'est un peu l'embouteillage de notre côté.

Nous avons actuellement une centaine de dossiers en cours d'examen. Cet examen se fait avec un processus qui est complètement nouveau pour nous également puisque nous avons travaillé avec l'IAE de Lille. Des étudiants en management territorial ont créé une grille d'évaluation des dossiers extrêmement fiable, pertinente et très efficace. L'évaluation est désormais faite sur la base du tableau de bord, mais aussi sur les fiches que vous avez remplies. Et vous avez un total de points, qui permet avec des calculs savants, d'obtenir des points bonus pour valoriser les innovations – parce qu'il était très important que l'on puisse valoriser toutes les nouveautés. Cette nouvelle méthode d'évaluation nous permet vraiment d'évaluer tous les dossiers à leur juste valeur. Et nous avons effectivement reçu et analysé des dossiers d'une très grande valeur. C'est vraiment une grande satisfaction pour nous de voir qu'on a vraiment monté une marche – et que vous avez, sur vos territoires, des richesses et des pépites incroyables qu'on va pouvoir partager au fur et à mesure des mois qui viennent, dans des rencontres telles que celle-ci, mais aussi sur différents supports de communication, à différentes occasions.

Autre projet très important, la Consultation nationale des 6/18 ans. Vous avez dans vos mallettes le nouveau bulletin d'inscription puisque les inscriptions démarrent aujourd'hui. La consultation, à la demande des collectivités, a été décalée. L'exercice se place désormais sur l'année scolaire – ce qui permet de pouvoir mettre en place une consultation sur un temps plus long (pendant six mois), et surtout qui puisse être cohérent avec les projets éducatifs que vous mettez en place localement. Cela signifie qu'elle va démarrer le 1<sup>er</sup> octobre prochain jusqu'à fin avril 2016. Cela vous laisse vraiment le temps de l'installer dans un projet éducatif et d'en faire, en soi, un véritable outil de participation des enfants et des adolescents sur le territoire – au-delà du diagnostic que nous obtiendrons, ensuite, à l'analyse nationale des résultats. L'exercice lui-même de la consultation est essentiel, vous le

savez. Et c'est aussi pour cela qu'elle a été créée. Il est donc important qu'elle puisse devenir aussi un réflexe ou une habitude d'associer les enfants à la prise de décision, et surtout à ce qu'est leur réalité, à ce qu'ils vivent au quotidien sur leur territoire, et dans leur vie de tous les jours.

Il y a un espace d'exposition qui est nouveau, au fond de la salle, et dans lequel nous serons là tout à l'heure pour répondre à vos questions pratiques. Thibaud MARCHAUDON sera principalement chargé de ce projet dans les mois qui viennent. Vous pourrez aussi le contacter directement. Comme l'an dernier, nous fournissons les questionnaires. On vous encourage évidemment à participer en nombre à cette consultation, pour qu'elle soit la plus significative possible au niveau national – en sachant que nous allons cette année, mettre l'accent sur les territoires issus de la nouvelle géographie Politique de la ville. Si en plus vous avez dans vos collectivités des quartiers qui correspondent à cette nouvelle géographie prioritaire, les enfants et les adolescents qui y vivent seront bien entendu les bienvenus dans le panel global.

Puis le troisième projet dont je voulais vous parler, ce sont les formations. Michèle BARZACH en a parlé très rapidement tout à l'heure. Suite à tout le travail que nous avons fait depuis 2012 sur l'évaluation du réseau et ses besoins, nous avons fait émerger des besoins en formation. Formation de nos propres bénévoles, pour qu'ils puissent accompagner les collectivités de la façon la plus pertinente possible – mais aussi formation des agents et des élus territoriaux.

Nous avons donc travaillé à la création de deux outils. Le premier est un outil de formation à l'attention des agents territoriaux. Il est le plus abouti puisque nous finalisons les outils pédagogiques. Michèle BARZACH l'a dit tout à l'heure, nous avons travaillé notamment avec Nancy, Issy-les-Moulineaux et Conflans-Sainte-Honorine, pour tester ces formations en grandeur nature, sur deux jours et qui ont rassemblé à chaque fois une quinzaine d'agents, animateurs, directeurs de centres, ou d'accueils du périscolaire, ou cadres de services. Ces formations ont été extrêmement bien perçues. Nathalie SPINGA est principalement en charge de ce projet.

Ces formations ont vraiment beaucoup plus, et sont très interactives. Elles sont le fruit d'un partenariat avec l'IFAC, qui est également prestataire de services dans le domaine de l'animation. L'IFAC nous a aidé à construire un outil le plus participatif et interactif possible, qui permet, en deux jours, de découvrir ce qu'est la Convention internationale des droits de l'enfant, l'UNICEF, mais surtout : comment on peut traduire ces principes, qui restent parfois très ésotériques, en quelque chose de très concret dans le quotidien du travail, de la posture professionnelle, et de la pratique professionnelle. Comment, en tant qu'animateur, cadre de services, ou directeur de centre, je peux avoir le réflexe « droit de l'enfant » dans mon

travail, à la fois dans la philosophie que je mets en place dans l'approche, mais aussi dans la pratique très concrète de ce qu'est l'application du droit à la participation, du droit à l'éducation etc. dans le quotidien, dans la relation avec l'enfant.

Ces formations se finalisent actuellement. Elles vous seront proposées à partir de l'automne prochain – et de façon sûre à partir de janvier 2016. Nous sommes en train de finaliser les modalités de déploiement. Ce seront notamment des bénévoles UNICEF, qui vont être formés dans les mois qui viennent pour accompagner ces actions de formation dans les collectivités. La formation pour les élus étant en cours, elle sera finalisée au premier trimestre 2016 également.

Je vais passer maintenant la parole à Marie TERRAY, parce que j'ai pensé qu'il était important que vous puissiez être informés de ce que fait l'UNICEF ailleurs, et notamment au Népal. Je pense que c'est toujours important qu'on puisse faire le lien avec nos actions sur le terrain. Pour vous UNICEF au départ, c'était très international. Maintenant vous l'avez aussi dans les veines au niveau national. Mais ne perdons jamais ce lien avec notre action à travers le monde. J'ai donc pensé qu'il était important qu'on puisse avoir ce point d'information de quelques minutes.

**Julie ZERLAUTH-DISIC passe la parole à Marie TERRAY sur les actions menées au Népal par l'UNICEF.**

## Intervention de Marie TERRAY, chargée de programmes internationaux Unicef France



*« La réponse de l'Unicef France aux urgences internationales est multisectorielle afin d'apporter une réponse la plus complète possible »*

Bonjour à tous.

Je suis là pour vous faire un point de situation sur l'urgence au Népal – point de situation qui est d'autant plus d'actualité, que comme vous l'avez sûrement vu passer, un nouveau séisme a frappé le Népal ce matin. Il s'agit d'un nouveau séisme avec un nouvel épicentre.

Je vais vous dresser un bilan sur la situation humanitaire et la réponse apportée par l'Unicef, suite au séisme.

Comme vous le savez, le 25 avril dernier, un séisme de magnitude 7,8 a frappé la vallée de Katmandou, suivi de répliques (plus d'une centaine) pouvant atteindre 6,5 se sont fait ressentir depuis. Ceci est très important.

On dénombre à la date du 8 mai près de 8 000 morts. Les opérations de sauvetage sont encore en cours – mais malheureusement on sait que le nombre de morts va augmenter, puisque aujourd'hui il n'y a plus quasiment plus aucune chance de retrouver des personnes vivantes sous les décombres.

On compte 17 800 blessés.

Douze districts, dans lesquels l'Unicef est présente, ont été très sévèrement affectés.

Et on compte 1 700 000 enfants, qui attendent une assistance d'urgence.

Les besoins prioritaires sont :

- Les abris : un grand nombre de bâtiments sont tombés, notamment des centres de santé, des hôpitaux, des écoles. De nombreux camps spontanés ont vu le jour dans la vallée de Katmandou car les gens se retrouvent sans logement.
- L'alimentation ;
- Et l'eau et l'assainissement.



L'accès est encore difficile, même si c'est plus facile aujourd'hui – il y a encore des endroits où il est difficile d'apporter de l'aide aux populations notamment dans les villages reculés et dans les montagnes.

Malgré ce bilan qui n'est malheureusement pas très positif, l'électricité est revenue dans la vallée de Katmandou – ce qui n'était pas le cas jusqu'à une semaine après la catastrophe.

Les commerces ont également rouvert.

Grâce à un stock d'urgence pré-positionné à Katmandou, le 25 avril, les équipes de Katmandou ont pu intervenir en urgence, via des distributions de bâches, de tentes, et d'eau par camion-citerne pour les populations logées dans les camps.

La réponse de l'Unicef est multisectorielle afin d'apporter une réponse la plus complète possible.

On compte un volet « eau et assainissement ». A ce jour, plus de 200 000 personnes ont bénéficié d'eau potable – toujours via ces camions citernes. Plus de 24 000 personnes ont bénéficié d'activités d'hygiène et d'assainissement – ce qui se traduit par la distribution de kits d'hygiène ainsi que de comprimés, appelé aqua-Tabs, qui permettent de purifier l'eau. Enfin, il y a des activités de sensibilisation à l'hygiène qui sont fondamentales, et qui accompagnent nécessairement les activités d'eau et assainissement – puisque dans ce contexte sanitaire précaire, il y a de gros risques de maladies, notamment les maladies hydriques. Il est fondamental de faire passer des messages sur les bonnes pratiques d'hygiène – se laver les mains, boire de l'eau potable- afin de limiter la propagation de ces maladies.

Le second volet est une réponse « nutrition », à la fois pour le traitement via la distribution de cartons d'aliments thérapeutiques prêts à l'emploi. Ce sont des aliments qui sont parfaitement adaptés à la réponse à l'urgence, puisqu'il n'est absolument pas nécessaire d'avoir de l'eau. Ce sont des petits sachets que l'on consomme directement, qui sont distribués. En termes de prévention il y a également des distributions de micronutriments, de vitamine A, et d'antiparasitaires. Parallèlement à cela, les personnels nationaux sont formés à la prise en charge de la malnutrition, pour être le plus efficace possible.

On a ensuite une réponse en matière de protection de l'enfance et éducation puisque plus de 24 000 classes ont été détruites par le séisme. Celles qui sont encore debout, servent d'abri d'urgence. On a donc aujourd'hui des enfants qui ne peuvent pas aller à l'école – et pour lesquels, il est nécessaire d'intervenir. Aujourd'hui trente-huit espaces amis des enfants permettant d'accueillir plus de 3 000 enfants, sont ouverts dans la vallée de Katmandou. Ce sont des espaces où les enfants en plus d'un soutien psychosocial suite au traumatisme, peuvent jouer, reprendre goût à la vie, faire du sport ou des activités artistiques. Ce qui est nécessaire. Parallèlement à cela, vont être rouverts très rapidement des espaces

temporaires d'apprentissage, afin de limiter l'interruption de l'éducation de tous ces enfants.

Le dernier volet est le volet santé. En effet, suite à toutes les catastrophes naturelles, le système de santé a été très lourdement impacté. Les conditions précaires combinées à une mousson qui arrive, sont un terreau pour des maladies hydriques, et notamment les épidémies. Unicef a donc lancé une campagne de vaccination d'urgence contre la rougeole qui va permettre de vacciner 480 000 enfants. 500 moustiquaires imprégnées d'insecticides, ont d'ores et déjà été distribuées pour tous les enfants qui dorment sous les tentes et qui sont donc exposés aux piqûres de moustiques et au paludisme. Des tentes ont été distribuées pour les hôpitaux et 840 couvertures pour les malades de ces hôpitaux.

Toutes ces actions ont été possibles notamment grâce à la campagne de collecte et de communication d'Unicef France, qui a rapidement mobilisé ses équipes via différents canaux :

- Des campagnes de collecte papier.
- Un appel aux dons via une campagne spécifique Népal sur le site Web.
- Des grands donateurs ont été mobilisés et des entreprises ont donné leur appui.

Unicef France a eu rapidement une bonne visibilité dans les médias nationaux, que ce soit la télévision ou la radio – et des réseaux sociaux très actifs que ce soit Facebook ou Twitter, avec dans les deux cas des personnalités qui ont relayé l'appel aux dons (ce qui évidemment permet d'avoir beaucoup plus de poids et de présence).

Ainsi, à date, 1 500 000 ont été transférés au Népal pour l'urgence. Cela doit continuer car les enfants en ont encore besoin, et parce qu'il y a eu un second séisme ce matin.

L'Unicef France, l'UNICEF Népal, et l'international, restent mobilisés pour les enfants du Népal.

## Intervention de Marie-Christine JUNG, déléguée générale de l'Observatoire national de l'innovation publique - Territoria



*« Notre objectif avec le prix Territoria – UNICEF c'est que, les innovations, que nous arrivons à détecter, deviennent les bonnes pratiques de demain »*

Bonjour à tous.

Nous avons été très heureux de trouver en l'UNICEF France un nouveau partenaire pour créer ensemble le prix Territoria-UNICEF valorisant les innovations dans le domaine de l'enfance et de l'adolescence parce qu'il s'agit d'un prix très transversal.

Nous sommes depuis trente ans (l'année prochaine) une association, qui recherche les innovations dans les collectivités territoriales, quel que soit leur niveau d'intervention sur le territoire.

Nous nous sommes calqués, lorsque ces prix ont été créés, sur les directions existantes dans les collectivités. Ainsi, nous nous intéressons à la santé, au bien-être, à la culture, à l'aménagement, à l'urbanisme c'es-à-dire à l'ensemble des domaines d'intervention des collectivités territoriales.

Ce prix Territoria – UNICEF a la grande particularité de s'intéresser aux actions en faveur des enfants et des adolescents. Nous pouvons donc y retrouver tous les domaines d'intervention des collectivités, dès l'instant où les actions sont faites en direction du bien-être des enfants et des adolescents.

C'est donc une première pour nous, de nous adresser d'une façon aussi transversale aux collectivités et nous espérons avoir de très bons dossiers.

J'en suis d'autant plus persuadée que la Ville de Laxou, qui vous a fait une présentation tout à l'heure, a été primée justement deux fois par l'Observatoire. Une première fois pour la mise en place de ces activités périscolaires, bien avant que ce soit une obligation – puisqu'ils les ont mises en place il y a vingt ans. Et puis dernièrement, pour cet accrochage (et non décrochage dont on entend plus souvent parler) de réussite éducative dispositif pour lequel ils ont à nouveau été primés par notre jury.

J'irai très vite parce que vous avez un petit document, qui a été fait par Julie et son équipe, et qui est dans votre petite pochette. Ce document explique exactement tout ce qu'il est nécessaire de savoir concernant ce prix, et la façon d'y participer.

Je voulais simplement vous signaler que sur notre site Internet, il y a ce petit livret que nous avons édité pour les vingt-cinq ans de l'association, et qui reprend beaucoup d'initiatives anciennes et nouvelles. Mais encore une fois, il s'agit d'innovations.

Notre objectif, c'est que, ces innovations, que nous arrivons à détecter, mises en place par les collectivités qui nous envoient leur dossier, et qui nous expliquent ce qu'elles font, deviennent les bonnes pratiques de demain.

Notre action est donc très complémentaire avec ce réseau Ville amie des enfants, pour que justement les initiatives particulièrement innovantes et intéressantes, qui naissent dans les collectivités territoriales, deviennent la manière d'agir de l'ensemble de nos collectivités dans les territoires.

Merci de m'accueillir aujourd'hui. Je vais rester un petit moment, donc si vous avez des questions à poser, c'est avec grand plaisir que je reste à votre disposition.

## Deuxième table ronde : des livres, du cinéma et des partitions pour bien grandir

Favoriser l'accès à la culture et aux loisirs sont autant de facteurs de développement personnel et de lutte contre l'exclusion sociale



### ◆ Pol LAURENT, animateur

Cet après-midi, nous avons décidé de mettre au centre du débat une chose que l'on néglige parfois, que l'on voit un peu comme un ovni dans les politiques des collectivités, cette chose Mesdames et Messieurs s'appelle : la culture.

La culture peut non seulement être un vecteur d'information, de divertissement mais également représenter dans les politiques d'enfance et de Petite enfance, et même dans les politiques tout court, un vrai outil ; un outil pour avancer, pour aller plus loin et surtout pour construire.

Isabelle FILLIOZAT ce matin nous parlait des expériences. Elle nous rappelait que toutes les expériences étaient imprimées, ancrées en nous pour des années, voire même pour des générations. On a parlé de trois générations. Mais on va voir que ces outils (le livre, le cinéma et la musique) sont de véritables richesses dans la construction de nos enfants. C'est

là tout l'enjeu des collectivités de soutenir voire même de prescrire ces activités culturelles, ou en tout cas ces projets.

On s'intéressera à cela au sein de plusieurs collectivités. Nous avons justement deux modèles : l'un au sein d'une commune et l'autre au sein d'un Conseil départemental.

Pour cette deuxième table ronde, nous écouterons Virginia GOLTSMAN-REKOW, conseillère pour l'action culture à la Direction de la Culture du Conseil départemental et Camille MARECHAL, Déléguée générale du Festival Ciné Junior toutes deux du Val-de-Marne, dans le 94. Durant cette table ronde, on va vous parler des projets, ils vous seront présentés. Puis on s'intéressera à ce qui vient derrière ces projets ; on parlera du cinéma, ainsi que d'un projet qui a été développé il y a quasiment vingt-cinq ans dans le Val-de-Marne en partenariat avec cette association qui porte le projet, et soutenu par le Conseil départemental.

On ira aussi dans les crèches qui ouvrent leurs portes, non seulement à des pratiques nouvelles, innovantes dont on a pu parler ce matin – mais aussi directement à la culture, et surtout au domaine artistique, en accueillant des artistes en résidence. Pour cela, on ira en Seine-Saint-Denis, avec Julia CARRER, chef du service des crèches au Conseil départemental de Seine-Saint-Denis et Sara qui est illustratrice d'albums pour enfants, et qui est en résidence dans les crèches du département. On verra tout à l'heure comment tout cela se passe et comment on fait cohabiter ces deux univers, qui pourtant ne travaillent pas forcément au quotidien ensemble : le domaine artistique, et le domaine de la Petite enfance et de l'enfant.

Puis, nous écouterons Marc TOGONAL, responsable du groupe MELOS TEMPO, et cofondateur de l'Orchestre d'enfants du Pays de Montbéliard. Là aussi, vous verrez qu'il s'agit d'un projet totalement incroyable, qui fédère plusieurs acteurs – des collectivités, mais aussi d'autres partenaires parfois privés, parfois associatifs autour d'un seul et même projet qui vise à aider les enfants à se développer.

Tout d'abord parlons cinéma, en allant dans le Val-de-Marne, dans le 94, avec vous Virginie GOLTSMAN-REKOW, et Camille MARECHAL. Cela fait donc vingt-cinq ans que le projet existe. Je vous le disais, c'est l'exemple flagrant du partenariat entre une association et une collectivité. Camille, vous voulez peut-être éventuellement nous parler de cette association, dans laquelle vous êtes pour qu'on puisse comprendre après l'étendue du projet. Qu'est-ce qu'elle fait ?

◆ **Camille MARECHAL, déléguée générale du festival Ciné Junior du Val-de-Marne**

Bonjour, notre association s'appelle Cinéma Public. C'est une vieille association qui existe depuis 1978. Elle s'est créée pour participer à la défense des cinémas publics. On est très

investis dans le Val-de-Marne, notamment dans tout ce qui est défense d'une action culturelle de qualité.

◆ **Pol LAURENT, animateur**

Nous nous intéresserons justement à cela, et notamment votre action auprès des enfants, puisque vous parlez de tous les publics. Et c'est aussi un élément important.

Virginia, vous êtes donc en charge de l'action culturelle dans la direction du Conseil départemental. Comment est-ce qu'on travaille au quotidien avec une association comme celle-là ? Quelle est votre implication dans le festival que vous avez monté, le Festival Ciné Junior ? Comment la collectivité intervient dans ce projet ?

◆ **Virginia GOLTMAN-REKOW, conseillère pour l'action culturelle à la Direction de la Culture du Conseil départemental du Val-de-Marne**

Pour reparler un peu de l'origine du projet Ciné Junior, il s'agit d'un festival qui a été créé à l'initiative du Conseil départemental (à l'époque ça s'appelait Conseil général), il y a vingt-cinq ans. C'est donc un projet qui est né, comme le disait Camille, des salles de cinéma municipales, associatives du département.

L'idée était de favoriser la rencontre des enfants et des salles de cinéma, qui sont des lieux culturels de partage.

Ce festival a été créé pour tous les enfants, de deux ans à dix-sept ans – à la fois des tout-petits, des enfants d'école primaire mais aussi des enfants du collège, des enfants du lycée. Il a la particularité de durer deux semaines, et d'être pendant le temps scolaire (sauf les week-ends et mercredi après-midi).

C'est donc un festival qui est très en lien avec les acteurs de l'éducation, et la communauté éducative (les écoles maternelles, les écoles primaires, les collèges et les lycées).

Dans le Val-de-Marne, on a une compétence sur les crèches qui est très importante – un peu comme dans la Seine-Saint-Denis, puisqu'on a des crèches départementales. Donc depuis l'origine, c'est un projet qui avait aussi pour vocation de diffuser la culture cinématographique pour les tout-petits. Culture cinématographique de qualité (diversité des regards, diversité de l'imaginaire) pour les tout-petits, pour tous les âges – et notamment de plus en plus pour les collégiens, puisque nous avons aussi une action collège au cinéma que l'on organise dans le Val-de-Marne.

Il s'agissait donc à la fois ce partenariat avec les écoles mais aussi d'un accompagnement pédagogique fort – puisqu'il ne s'agit pas juste de faire une sortie au cinéma, mais aussi de

l'accompagner pédagogiquement. Camille pourra vous développer des éléments sur ce point.

◆ **Pol LAURENT, animateur**

Nous en reparlerons tout à l'heure quand nous parlerons des « bienfaits » de la culture et de ce qu'elle permet de développer avec l'enfant. Pouvez-vous nous expliquer comment ça se passe ? Avec le Conseil départemental, il s'agit d'un partenariat fonctionnel d'accompagnement financier au matériel ? Et tout l'éditorial est confié à l'association ? Comment tout cela se répartit ?

◆ **Virginia GOLTMAN-REKOW, conseillère pour l'action culturelle à la Direction de la Culture du Conseil départemental du Val-de-Marne**

C'est à peu près ça. Le Conseil départemental est un partenaire financier essentiel, puisque c'est né de l'initiative du département. C'est un partenaire qui met en place une structure financière importante, pour que l'association puisse monter son festival. Mais l'association est évidemment libre de sa programmation. On est en convention avec une association.

◆ **Pol LAURENT, animateur**

On parlera des choix que l'association fait dans la programmation, pour essayer d'ouvrir le regard et on aura des exemples très concrets à vous proposer.

Je vous propose de nous intéresser maintenant à cet autre projet en Seine-Saint-Denis, avec Julia et Sara. Je rappelle le principe de ce projet : des crèches départementales, et des artistes en résidence. Alors Sara, un artiste en résidence c'est quoi ? Ça consiste en quoi ?

◆ **Sara, illustratrice d'albums pour enfants et artiste en résidence dans une crèche de Seine-Saint-Denis**

Artiste en résidence, ça consiste à venir pour cette expérience-là pendant six mois régulièrement travailler avec les assistantes maternelles ou en tout cas les personnes qui travaillent dans la crèche. On travaille ensemble dans des heures un tout petit peu plus creuses et on crée un projet ensemble.

◆ **Pol LAURENT, animateur**

Un artiste en résidence c'est en fait l'idée qu'un artiste arrive dans un lieu pour créer, faire une création et qu'il soit dans un milieu, qui ne soit pas forcément son lieu habituel de création. Est-ce cela un artiste en résidence ?



◆ **Sara, illustratrice d'albums pour enfants et artiste en résidence dans une crèche de Seine-Saint-Denis**

Oui c'est exactement ça.

◆ **Pol LAURENT, animateur**

Julia CARRER comment est né ce projet, cette idée de se dire : on va faire venir des artistes directement dans le milieu, ou en tout cas dans le cadre de ses crèches ? Comment cela s'est passé ?

◆ **Julia CARRER, chef du service des crèches au Conseil départemental de Seine-Saint-Denis**

C'est un projet qui existe depuis cinq ans. C'est la cinquième année que l'on travaille ensemble. Au départ, c'était parti de besoins très forts des professionnels en crèche.

Il est vrai que le département a à cœur de permettre à ses professionnels, d'avoir des espaces de respiration, des temps aussi où on travaille différemment sur ses pratiques. Il y a des liens (mais on y reviendra tout à l'heure) assez forts, entre l'artiste qui doit travailler un objet nouveau, qui laisse une part importante à ses émotions – et les professionnels des crèches qui auprès de chaque enfant, doivent inventer des réponses, doivent être attentifs à ce que tel enfant va lui renvoyer sur lui-même. Donc il y a une dimension personnelle vraiment importante.

Au départ, on travaillait sur des formations pour les professionnels. Puis progressivement, en lien étroit avec la Direction de la Culture, qui est dans notre département aussi très investie sur ces enjeux-là, on s'est dit : *au lieu de rassembler des professionnels autour d'une activité de pratique de danse par exemple, essayons de faire venir des artistes en crèche et voyons ce qui se passe.*

Aujourd'hui on est sur un volume de quatre à six parcours par an. À la fois, on a pu avoir des musiciens, des professionnels du spectacle vivant, et des auteurs. Nous leur laissons carte blanche pour travailler avec l'équipe, et en fonction de leur propre projet, pour construire quelque chose pendant six mois ou un an à la crèche.

Dans certains cas, c'est un travail qui est centré sur les professionnels. Dans d'autres cas, sur les enfants. Beaucoup de projets sont mixtes. On essaye aussi d'y associer les parents – mais j'y reviendrai peut-être plus tard.

◆ **Pol LAURENT, animateur**

Il s'agissait donc à l'origine une vraie demande de la part des professionnels, d'être un peu sensibilisés, en tout cas entourés par des artistes.

◆ **Julia CARRER, chef du service des crèches au Conseil départemental de Seine-Saint-Denis**

Une demande de certains professionnels. On verra aussi que ce n'est pas toujours évident. Ce n'est pas si simple pour tout le monde. On le disait, ce sont deux mondes complètement différents – une crèche, c'est un monde de règles avec des contraintes et un rythme. L'exercice de création, c'est autre chose.

Il y avait donc demande de certains professionnels et une volonté du département de travailler cette éducation au public, et d'offrir dans nos crèches un vrai contenu éducatif et de sensibilisation culturelle. Il est vrai qu'on n'est plus du tout dans le modèle des crèches hospitalières, où on avait que des espaces de soins. Maintenant, on veut vraiment proposer autre chose aux enfants. On voit bien que ça a un impact important sur eux.

◆ **Pol LAURENT, animateur**

Lorsque je reprends mes notes, qui ont été préparées avec vos intitulés respectifs de fonction dans vos corps de métier, ce que je trouve quand même très intéressant, c'est qu'on a d'un côté Virginia qui vient de la Direction de la Culture qui est très impliquée dans le projet – et d'un autre côté on a vous qui êtes dans le service gérant les crèches, la Petite enfance etc. Comme quoi ce n'est pas une question qui serait réservée soit à la culture, soit à la Petite enfance – mais que c'est vraiment des volontés transversales. Enfin c'est une action transversale. Et ça je pense que c'est important de le souligner.

Troisième projet qu'on va avoir l'occasion de développer, c'est un projet qui est développé dans le Doubs, du côté de Montbéliard. Marc TOGONAL, vous, vous avez décidé non pas de travailler avec le cinéma, non pas avec le livre, l'écriture, mais de travailler avec la musique. Vous avez monté un orchestre avec des enfants.

◆ **Marc TOGONAL, responsable du groupe Melos Tempo et cofondateur de l'orchestre d'enfant du pays de Montbéliard**

Alors bonjour à toutes et à tous. Oui. On a fait ça naturellement puisque avant de fonder cette association qui s'appelle MELOS TEMPO et qui forme au son de la mélodie, nous sommes un groupe de musiciens.

Le projet s'est fait, pour paraphraser un célèbre coureur cycliste, un petit peu à l'insu de notre plein gré. C'est-à-dire que nous avons eu l'occasion d'être en résidence dans une cité de Valentigney, une des cités de l'agglomération du Pays de Montbéliard. Nous avons proposé un spectacle autour des Quatre Saisons de Vivaldi. Comme il y avait douze classes dans cette école de quartier, et que les quatre saisons comportent chacune trois mouvements, ça faisait douze tableaux. Chaque classe a décliné ce tableau. C'est un projet tout au long de l'année scolaire. On a rempli deux fois la salle du quartier. Cela a eu un tel succès qu'on s'est dit : *vous avez vu. Ciao. Bonsoir. C'est beau, mais ce n'est pas pour vous.*

Alors avec l'adjointe de la Culture de l'époque, on s'est dit : *mais on ne peut pas les laisser comme ça*. Elle me dit : *qu'est-ce que tu comptes faire ? Un orchestre*. Elle me dit : *mais tu es fou !* et je lui réponds : *Oui peut-être mais sinon on ne fait rien*.

Je peux paraphraser cette fois-ci Paul Valéry et dire : *il faut ignorer pour avoir le courage d'entreprendre*. Il a fallu trouver des partenaires qui se sont ajoutés au fil du temps. C'est maintenant la quatrième année que ce projet se développe. Ce qui a fait sa force – finalement c'était sa faiblesse initiale, c'est qu'il a fallu chercher beaucoup de monde. Et l'avantage de cette situation, c'est un peu comme l'éléphant et la petite souris. La petite se retourne : *tu as vu toute la fumée qu'on fait*. Quand on est nombreux à participer à une belle œuvre, chacun peut avoir le retour d'image du tout. Comme le petit ou la petite qui commence à jouer dans l'orchestre, au bout de trois mois elle joue déjà dans l'orchestre des grands. Même si elle ne fait que trois sons, elle peut constater que le son est déjà beau. C'est le but de cet orchestre : c'est que les enfants puissent dès le départ jouer, puisqu'on apprend à parler avant que de lire et écrire. Les enfants au sein de cet orchestre, apprennent à jouer avant d'en apprendre les partitions (comme c'était marqué sur le tableau).

Les partitions cela vient après. D'ailleurs ce sont eux qui le demandent.

◆ **Pol LAURENT, animateur**

Avant d'aller plus avant, je vous rappelle que le thème de cette table ronde est de parler de la culture, pour le développement personnel, et pour lutter aussi contre l'exclusion sociale. Avant de parler de ces notions, je vous propose de regarder ce que ça donne en images cet orchestre dans le Doubs, du côté de Valentigney.

Cela fait combien de temps, Marc ?

◆ **Marc TOGONAL, responsable du groupe Melos Tempo et cofondateur de l'orchestre d'enfant du pays de Montbéliard**

C'est maintenant la quatrième année que cet orchestre existe.

◆ **Pol LAURENT, animateur**

Donc les premiers enfants n'y sont plus là ?

◆ **Marc TOGONAL, responsable du groupe Melos Tempo et cofondateur de l'orchestre d'enfant du pays de Montbéliard**

Si. Absolument. Sur les dix premiers du départ, ils sont encore trois présents. Au début, c'était très difficile parce qu'il n'y avait pas l'exemple des grands. Donc on a commencé sans référence. La deuxième année, on a été plus courageux – on en a pris quinze, parce que la pédagogie est à inventer. On n'a encore jamais vu de petits instrumentistes, jouer en

orchestre son cours particulier, uniquement en se formant au contact des autres et aussi au contact de leurs deux professeurs, parce qu'il y a toujours un intervenant qui guide, et puis un autre qui passe dans les rangs pour corriger les tenues. On ajoute ainsi chaque année une nouvelle ville. Il y a six quartiers dits prioritaires dans l'agglomération. On en est à quatre. Et on attend maintenant de l'aide pour pouvoir atteindre le cinquième, puis le sixième.

◆ **Pol LAURENT, animateur**

Il y a donc tout un maillage territorial, en fait. C'est ça qui est en train de se mettre en place. Ce projet, qui à l'origine était concentré sur un quartier, est en train de faire des petits on va dire, une émulation sur l'ensemble du territoire.

◆ **Marc TOGONAL, responsable du groupe Melos Tempo et cofondateur de l'orchestre d'enfant du pays de Montbéliard**

Absolument. Disons qu'il y a cette entité qui est le Pays de Montbéliard Agglomération, qui a aussi une compétence culturelle mais qui ne l'a pas exclusivement. Chaque ville peut décider de ce qu'elle fait.

C'est cette possibilité d'aller de centre en centre, qui va créer l'orchestre, puisque le but étant de réunir régulièrement les enfants de tous les quartiers, pour constituer ce bel orchestre symphonique.

◆ **Pol LAURENT, animateur**

En plus, on est dans la création de la mixité. C'est-à-dire que, peu importe le quartier, à la fin on joue ensemble.

◆ **Marc TOGONAL, responsable du groupe Melos Tempo et cofondateur de l'orchestre d'enfant du pays de Montbéliard**

Absolument. Un autre aspect de la mixité, c'est que, nous n'enseignons pas les instruments à vent. Et donc nous demandons la participation des enfants des orchestres d'harmonie, qui ne jouent jamais en orchestre symphonique. Ils sont évidemment très enthousiastes. C'est assez intéressant parce que lors de la première session, il y a maintenant trois ans, la deuxième année, on a tout de suite constitué ce côté symphonique.

Pour que les enfants puissent se connaître, on a mis leur nom au tableau. On a mis l'orchestre à cordes c'était : Mendi, Fidaous, Salma. A côté il y avait : Pierre, Paul, Jacques, Nathalie – parce qu'ils venaient d'autres quartiers. Là, ils se sont retrouvés. Ce n'était pas évident au début, mais maintenant ils travaillent ensemble. Il y a une chanson. Il y a un hymne de l'orchestre qu'ils chantent ensemble. Ils font des stages de deux ou trois jours très intensifs. On arrive maintenant effectivement à les faire rejouer ensemble avec plaisir.

◆ **Pol LAURENT, animateur**

Et le sport qui fédère. On parlait d'exercice, mais il y a aussi la culture. Regardez ce que ça donne donc cet orchestre du côté du Doubs, dans le pays de Montbéliard.

➤ **Projection de la vidéo *Orchestre d'enfants***

◆ **Pol LAURENT, animateur**

Ce qu'on ne vous a pas dit, c'est que, Marc est venu avec les instruments et d'ici la fin, ça va être à nous de jouer.

Avant de reparler de ça, Marc, on s'intéressera tout à l'heure au volet un peu plus social de cette action dans les quartiers. On va en reparler.

J'aimerais qu'on parle quand même de cette notion dont Isabelle FILLIOZAT a beaucoup parlé ce matin : le développement de soi, le développement de l'enfant et comment on arrive à ouvrir l'enfant sur le monde extérieur, sur lui-même, sur ce qui l'entoure, grâce à cela, grâce à la culture ? Je pense que, le bon exemple, c'est justement de parler de cette résidence d'artistes en Seine-Saint-Denis avec vous Julia et Sara.

Sara, quand on a préparé la rencontre, vous m'avez dit : *moi, je n'ai pas trop de regard sur le volet social. Ce qui m'intéresse plutôt, c'est ma démarche d'artiste, la création d'artiste.* Mais en même temps, vous le faites au quotidien. La dimension sociale, vous la pratiquez tous les jours, sans vous en rendre compte forcément. Non ?

◆ **Sara, illustratrice d'albums pour enfants et artiste en résidence dans une crèche de Seine-Saint-Denis**

Comme Monsieur Jourdain. En réalité, la demande était d'initier ou de permettre au personnel de la Petite enfance, aux personnes qui travaillent dans des crèches, d'aborder l'album sans texte. C'était à moi qu'on l'a demandé, parce que j'ai fait, et je fais encore, un certain nombre d'albums sans texte. Pour moi, le but effectivement c'est de répondre d'abord à cette demande très précise – et ensuite la manière de faire. Je ne travaille pas avec des enfants dans ce cadre-là, mais uniquement avec des adultes – donc uniquement des personnes qui travaillent en crèche. Il s'agit de les initier à la création d'albums et en particulier d'albums sans texte.

Le but, c'est de faire plonger les personnes avec lesquelles je travaille, dans le monde de l'art. Comment on fait, non pas pour s'approprier une culture, mais pour être acteur de la culture ? Parce qu'on va être tout d'un coup ceux qui font – un petit peu comme pour l'orchestre.

Effectivement ce n'est pas le métier premier des personnes avec qui je travaille. On est obligés de travailler dans des interstices – c'est-à-dire au moment de la sieste des enfants, et de l'heure du déjeuner. Il y a un petit moment et un certain nombre de personnes peuvent venir retravailler avec moi.

◆ **Pol LAURENT, animateur**

Concrètement ça veut dire quoi ? Ils s'entraînent à dessiner ? Comment cela se passe-t-il ? Qu'est-ce que vous faites avec eux ?

◆ **Sara, illustratrice d'albums pour enfants et artiste en résidence dans une crèche de Seine-Saint-Denis**

Qu'est-ce que je fais faire aux gens ? J'ai une démarche très longue qui consiste à penser que, l'image est une langue. C'est une langue à part entière, qui peut se comprendre, se lire, sans avoir besoin de texte à côté, qui vous dit ce qu'il faut en penser.

Pour apprendre cette langue, je fais faire des exercices de découverte. Par exemple, je propose un certain nombre d'images et je demande à mes élèves de leur donner un sens, de les mettre dans un certain ordre. Je vais travailler la forme comme cela, je vais travailler la couleur comme cela, je vais travailler la logique de l'image comme cela. Jusqu'au moment où je les emmène tous au Louvre, voir la salle de la Grèce ancienne. A ce moment-là, on fait tout un travail sur les photos, sur le cadrage et sur le récit.

C'est le début de tout un travail qu'on va faire pendant le reste de l'année, et qui va consister à se dire : comment à partir de mon travail préalable, comment à partir de mes connaissances, de mon expérience de vie, de ma propre culture, je vais pouvoir construire quelque chose ? Construire quelque chose d'abord, avec ma technique, qui est le papier déchiré, qui oblige à laisser tomber tous les détails, mais aussi sans texte. Cela veut dire que je fais quelque chose qui doit être lu et regardé par les autres.

Je dois proposer aux autres un langage, qu'ils vont comprendre, non pas parce qu'ils auront été à l'école pour l'apprendre, mais parce qu'ils l'auront compris intuitivement – parce que je leur aurais donné intuitivement des codes.

◆ **Pol LAURENT, animateur**

Vous vous mettez à la portée, vous vous adaptez en fonction de la personne que vous avez en face de vous, pour que votre art, votre langage comme vous le dites, soit le plus accessible possible.

◆ **Sara, illustratrice d'albums pour enfants et artiste en résidence dans une crèche de Seine-Saint-Denis**

Exactement, et je l'ai fait l'année dernière à Saint-Ouen, et cette année à Bondy. Le résultat, c'est que, chaque personne qui travaille avec moi en arrive, après quelquefois beaucoup de souffrance, a réalisé son album – parce que la création, c'est aussi beaucoup de renoncement.

◆ **Pol LAURENT, animateur**

On est donc aussi dans la transmission comme on le disait tout à l'heure, mais plutôt du côté adulte. Il s'agit de donner des clés à l'adulte pour accompagner l'enfant.

Julia CARRER c'est ce que vous disiez tout à l'heure, finalement, on a toujours tendance un peu à penser que les artistes, sont dans une bulle, dans un monde autre et puis qu'il y a le reste du monde. Mais vous dites aussi que le travail artistique est très proche, dans l'imaginaire, de celui de l'enfant, et de ce qu'on fait en crèche avec l'enfant notamment par exemple.

◆ **Julia CARRER, chef du service des crèches au Conseil départemental de Seine-Saint-Denis**

Au niveau de l'enfant c'est vrai qu'on utilise pas mal dans le service de l'expression, qui vient de la psychologie, *la vitalité découvreuse de l'enfant*. C'est sûr que le très jeune enfant se construit lui-même à travers les expériences, en grande majorité, en tout cas dans un premier temps, sensibles, qu'il fait avec le monde – l'expérience des sons, l'expérience de la matière, l'expérience du mouvement.

Il est vrai que la présence des artistes en crèche permet d'activer tout cela pour le jeune enfant. Cela permet également de transmettre aussi aux professionnels, d'ouvrir leur imaginaire vers d'autres choses au possible, avec ces enfants – et de prendre confiance en eux aussi, sur des activités. Effectivement, on parlait du papier déchiré. J'avais en tête un parcours où tout un ensemble d'activités avaient été menées autour du papier à bulles. Enfin, il y a plein de choses qu'on peut faire. Et ça permet à nos professionnels de développer leur imaginaire, leur inventivité – et aussi d'avoir un temps de respiration, et de lien avec soi-même. Enfin je le redis, la dimension émotionnelle est très, très présente en crèche. Évidemment, l'enfant fait toutes ses expériences à travers ses émotions. Et l'artiste nous aide sur ce plan-là.

◆ **Pol LAURENT, animateur**

S'ouvrir, c'est justement un peu ce que vous essayez de faire Camille MARECHAL, vous qui êtes Déléguée générale du Festival Ciné Junior, quand vous faites la programmation, le choix des films j'imagine. C'est quelque chose qui est particulièrement prégnant dans vos choix.

◆ **Camille MARECHAL, déléguée générale du festival Ciné Junior du Val-de-Marne**

Oui. Oui. Je rebondis sur ce que disait Sara parce que, déjà j'ai eu l'occasion d'assister à un atelier. C'est vrai qu'on voit très bien que ça épanouit l'imaginaire des enfants très fortement. Avec le cinéma ou l'album, on apprend quelque chose, qui ne s'apprend pas à l'école. C'est vrai que c'est une dimension qui n'est pas celle...

◆ **Pol LAURENT, animateur**

C'est le sensoriel. C'est le soi-même.

◆ **Camille MARECHAL, déléguée générale du festival Ciné Junior du Val-de-Marne**

C'est complètement sensoriel. C'est une expérience sensible. Ce que je constate aussi avec le cinéma, avec les films, c'est que, des enfants peuvent être doués dans une autre langue, celle de l'image, notamment. On voit des enfants vraiment s'épanouir. Avec tout d'un coup les plus mauvais de la classe (ça, c'est quelque chose qu'on constate très, très souvent) qui vont avoir une sensibilité visuelle extrêmement forte. Je ne sais pas si ça fait écho.

◆ **Sara, illustratrice d'albums pour enfants et artiste en résidence dans une crèche de Seine-Saint-Denis**

Oui tout à fait. Je vais faire référence à d'autres expériences. Quand je suis invitée à venir travailler avec des classes, c'est sûr que mes bons élèves, peuvent être de très bons élèves ou de très mauvais. Les critères n'ont plus rien à voir avec ceux de l'école.

◆ **Pol LAURENT, animateur**

Mais ça, c'est aussi bien. C'est ce qu'on disait aussi ce matin : il n'y a pas forcément que la dictée qui compte, mais dans le développement de l'enfant, il y a aussi tout le reste.

Justement dans les choix que vous faites, cela compte de se dire : *ce film, je vais le choisir dans le but d'éveiller telle curiosité, ou de montrer telle image d'autres enfants à travers le monde, de parler de sujets dont on ne parle pas dans la famille ?* Comment cela se passe-t-il?

◆ **Camille MARECHAL, déléguée générale du festival Ciné Junior en Val-de-Marne**

Quand on m'interroge sur les critères de sélection des films, c'est toujours compliqué parce que l'on s'attend à ce que je détaille, les critères de ce que serait un film pour enfants. Je n'ai aucune idée de ce qu'est un film pour enfants. Ce qu'on va savoir, nous, au niveau de l'équipe de sélection, c'est ce qu'on va considérer être un bon film. C'est cela que l'on va sélectionner d'abord. Un bon film. Après on va considérer que ce bon film peut être montré à des enfants. Évidemment on sait bien qu'un enfant n'a pas la même maturité qu'un adulte, forcément. On se « censure » aussi sur certains. Mais on veut déjà qu'il y ait une grande exigence artistique. Ça, on est assez intransigeants là-dessus. Donc c'est le premier critère.



Après effectivement, à l'initiative de Ciné Junior, au départ en 91 quand le festival s'est créé, les professionnels en fait regrettaient qu'il n'y ait pas assez de films d'auteur, à destination des enfants. Donc l'idée de Ciné Junior, cela a été d'aller chercher ces films d'auteur aux quatre coins du monde, et de pouvoir les présenter au jeune public de trois à quinze ans. Ainsi, on passe beaucoup d'inédits qui viennent du Kazakhstan, de Nouvelle-Zélande. Tous les pays sont représentés. Les sujets sont très, très variables. Mais en général, cela parle du monde. Il y a souvent des enfants dedans.

◆ **Pol LAURENT, animateur**

Cela parle plus aux enfants quand il y a d'autres enfants dans le film ?

◆ **Camille MARECHAL, déléguée générale du festival Ciné Junior du Val-de-Marne**

Je pense. C'est-à-dire que l'identification se fait assez facilement. C'est là aussi que je trouve que le cinéma devient très important : évidemment en regardant un film, ils vont pouvoir vivre une expérience qu'ils n'auraient peut-être pas vécue. A partir de là, cela développe leur imaginaire, évidemment, mais aussi leurs émotions. Cela facilite l'empathie.

Je pense à un film cette année qu'on a passé, que peut-être certains d'entre vous ont vu, parce qu'il est sorti en salle, c'est le Grand prix du festival, qui s'appelait *Spartacus et Cassandra*, qui est un documentaire assez dur de deux enfants Roms. On a passé ce film à des primaires CM1 – CM2, puis à des collégiens. Cela a été incroyable. C'est-à-dire que cela a complètement transformé leur regard sur les Roms.

◆ **Pol LAURENT, animateur**

C'est-à-dire ? Ils avaient des préjugés avant.

◆ **Camille MARECHAL, déléguée générale du festival Ciné Junior du Val-de-Marne**

Oui. Ils avaient des préjugés.

◆ **Pol LAURENT, animateur**

Ils entendaient : caravanes, campements, bidonvilles ?

◆ **Camille MARECHAL, déléguée générale du festival Ciné Junior du Val-de-Marne**

Non. Non mais bien sûr, ils avaient des préjugés. Ce qui est intéressant aussi au Ciné Junior, c'est que l'on montre énormément de films avec des sujets difficiles, mais parce qu'aussi on soigne énormément l'accompagnement. C'est-à-dire que sur tous les films, il y a des rencontres, soit avec des intervenants spécialisés, soit avec les équipes des films. En l'occurrence sur ce film, *Spartacus et Cassandra*, ce sont les deux enfants Roms qui sont venus faire les rencontres. Il y a donc eu une rencontre entre des enfants quasiment du

même âge. Cela a donné lieu à de très belles choses. Les enfants ne s'autocensurent pas du tout comme les adultes. C'est-à-dire que quand ils posent des questions à un réalisateur, ou à un créateur, c'est très cash. Donc là c'était : *ah bah en fait vous n'êtes pas si mal habillés que ce qu'on croyait, mais vous n'avez pas... Mais en fait quand même, on ne pensait pas que c'était aussi ça d'être Roms. Enfin que...* Tout d'un coup ils disaient cash, que pour eux un Roms c'était un mendiant dans la rue et qu'ils n'avaient pas imaginé tout ce qui se passait pour eux : toute leur vie, tout l'amour qui existait aussi dans la communauté. Cela a vraiment changé leurs regards. Il l'on dit et ils l'ont écrit. Donc c'est le type de film qu'on peut passer et on voit que ça change les regards.

◆ **Pol LAURENT, animateur**

Cela ouvre.

◆ **Camille MARECHAL, déléguée générale du festival Ciné Junior du Val-de-Marne**

Oui complètement. Oui. Oui. C'est vrai de quasiment tous les films que l'on passe. Après on ne travaille évidemment pas de la même manière, avec des grands primaires, qu'avec des tout-petits. Il est vrai qu'aux tout-petits, on passe beaucoup de films d'animation. De plus en plus, on travaille des approches de médiation non-verbale justement.

◆ **Pol LAURENT, animateur**

C'est-à-dire ? Qu'est-ce que cela veut dire ?

◆ **Camille MARECHAL, déléguée générale du festival Ciné Junior du Val-de-Marne**

Cela veut dire qu'on essaye de plus en plus d'être dans une médiation qui part de la pratique. On les fait de plus en plus dessiner par exemple. L'année dernière, on a fait des dictées de dessin, à la suite des séances avec les tout-petits. On va travailler avec des danseurs ou des danseuses, pour re-mimer des gestes du film.

On s'adapte aussi à l'âge des enfants pour les faire s'approprier le film, mais aussi les émotions – parce que le cinéma, ça génère des émotions très fortes.

◆ **Pol LAURENT, animateur**

Est-ce que vous diriez tous, je vous pose la question ouvertement, que la culture, que la pratique de l'art, alors que ce soit l'écrit, le dessin, la musique etc. cela permet aussi de libérer la parole de l'enfant ? Et cela a tendance à le libérer de certaines choses.

Là, on le voit, Camille nous le dit. C'est-à-dire, cela les libère des émotions. Cela change leur façon de voir.

◆ **Marc TOGONAL, responsable du groupe Melos Tempo et cofondateur de l'orchestre d'enfant du pays de Montbéliard**

Oui. Je pense que chaque être filtre certaines valeurs plutôt que d'autres. C'est pour ça qu'il y a toute cette mosaïque artistique, que l'Homme a développé. Et le fait qu'un enfant puisse être en contact avec son imaginaire, avec son affect – je ne peux parler que pour le domaine que je connais un peu, pour l'avoir pratiqué tout au long de ma vie, celui du son. C'est quand même ce que l'Homme a imaginé, a développé justement pour ne pas passer par l'intellect. L'imaginaire et l'affect sont directement reliés à, on va dire, l'appât du son. C'est vrai que lorsque les enfants jouent, on sent qu'ils rayonnent parce qu'il y a évidemment l'aspect ludique du jeu de l'instrument – mais lorsqu'ils s'expriment avec l'instrument, et qu'il est amplifié par le nombre, on voit que des enfants qui étaient introvertis, commencent à avoir le sourire. Ils commencent à communiquer avec les autres, parce qu'ils sont dans une vraie fraternité de réalisation.

◆ **Pol LAURENT, animateur**

Une communauté. On parlait de cela, cette notion ce matin, de la création d'une communauté.

◆ **Marc TOGONAL, responsable du groupe Melos Tempo et cofondateur de l'orchestre d'enfant du pays de Montbéliard**

Oui absolument. C'est la possibilité en fait d'une réalisation commune, qui les enthousiasme parce qu'ils se sentent reliés aux autres. Il n'y a plus la barrière de la langue. La barrière d'un code. C'est pour ça que, pour nous, c'est très important que, dès le départ, ils puissent jouer en concert, sans même avoir de notions. La plupart des enfants que vous avez vus dans le reportage ont six mois de pratique d'instruments – parce que comme nous nous développons de quartier en quartier depuis quatre ans, ils étaient dix, puis quinze, puis vingt-cinq. Avec très, très peu de moyens, on peut faire des choses qui les enthousiasment. Cela nous permet vraiment de mesurer auprès des parents, le chemin accompli par ces enfants.

◆ **Pol LAURENT, animateur**

On parle de l'enfant, de son développement. Après les témoignages que vous nous avez apportés, je pense qu'on est tous à peu près convaincus.

Il y a une dimension dans cette table ronde qu'il fallait qu'on aborde aussi, c'est justement l'effet de communauté, de projet commun, global, pour avancer vers un but commun – et du coup aussi par là même, par extension, de lutter contre quelque chose qui est assez connotée aujourd'hui je trouve, et dont on parle beaucoup, c'est l'exclusion sociale.

Est-ce que là, c'est du rôle de l'artiste, ou en tout cas des associations artistiques ou plutôt du rôle de la collectivité, à essayer de se servir de cet outil qui est l'art, et la culture, pour mettre en place des politiques contre l'exclusion sociale ? Je posais la question plutôt à Virginia.

◆ **Virginia GOLTMAN-REKOW, conseillère pour l'action culturelle à la Direction de la Culture du Conseil départemental du Val-de-Marne**

Pour illustrer cela, je peux parler peut-être d'une action qui a lieu pour la Petite enfance. C'est quelque chose qui est assez sensible au niveau du livre et de la lecture, en tout cas dans le Val-de-Marne comme on l'envisage, comme on la travaille à la Direction de la Culture, en lien avec la direction des crèches et des PMI – c'est-à-dire qu'on a une action très forte sur la diffusion du livre, pour les tout-petits donc dans les crèches, et de leur appropriation par un accompagnement de lectrices. Ce sont des lectrices professionnelles, qui viennent aussi pour appuyer les équipes des professionnelles de la Petite enfance. Elles les forment également. Elles restent un certain nombre de temps en crèche avec les enfants. C'est à la fois une politique de dotation en livre pour la Petite enfance – on a une grande possibilité d'acquisition d'ouvrages pour les tout-petits, que les équipes choisissent. Mais également une compétence qui est développée en interne par les professionnels de la Petite enfance, pour cet accompagnement autour du livre et de la lecture. C'est une première chose. Il y a les livres qui sont écrits, des livres qui sont juste racontés, qui n'ont que des images – et qui peuvent faire en sorte de développer tout un imaginaire.

On est dans cet accompagnement très fort en tout cas au niveau de la collectivité, pour le livre et la lecture, de manière très transversale.

Ensuite, effectivement on a tout un ensemble de politiques éducatives beaucoup plus en lien avec les collèges, puisque c'est la compétence plutôt obligatoire du département. On est effectivement dans de l'accompagnement pédagogique fort, pour ce qui est des musées – puisqu'on a un Musée d'Art Contemporain Départemental, qui se trouve dans le Val-de-Marne, avec des conférences pour les collégiens. Ici on a des moyens qui sont importants, puisque ils y vont. Ils se déplacent. Ils sont accompagnés. Tous les collégiens du département sont concernés. On est un département très mixte. Au niveau social, il y a beaucoup de différences dans notre département. Mais on touche à la fois les collèges prioritaires qui sont dans les zones les plus difficiles, et les collèges les plus favorisés.

◆ **Poï LAURENT, animateur**

C'est donc là que la collectivité doit être particulièrement attentive. C'est en développant ces politiques de la même manière pour tout le monde.

◆ **Virginia GOLTMAN-REKOW, conseillère pour l'action culturelle à la Direction de la Culture du Conseil départemental du Val-de-Marne**

Ouvrir. D'autant plus quand elle a des compétences affirmées dans un domaine, ce qui est notre cas pour la Petite enfance, ou pour les collèges. On accompagne disons, de manière plus pointue sur ces âges, sur les collégiens, et sur les tout-petits.

Mais pour en revenir juste au cinéma et au lien social à travers les films. Il y a une vingtaine de longs métrages – parce que c'est un festival, donc il y a quand même une compétition officielle. Il y a une vingtaine de longs métrages. 64 court-métrages si je ne me trompe pas, cette année. C'est assez dense comme programmation. L'idée, c'est vraiment ce qu'on disait tout à l'heure, c'est la diversité des imaginaires, l'ouverture culturelle – mais aussi pour devenir peut-être plus humain. Comme on le disait tout à l'heure avec ce film-là ou d'autres, comme les enfants voient d'autres enfants dans les films, ça les touche beaucoup, puisque c'est l'identification. Le cinéma, quand il est bien fait, permet ça. C'est peut-être pour être plus humain, et ouvert sur le monde, et sur d'autres imaginaires plutôt qu'un conformisme qu'on peut trouver à la télévision. Parce que une sortie au cinéma, dans un cinéma art et essai, ce n'est pas quelque chose que tous les enfants font, tous les jours dans leur famille. Loin de là, en fait.

◆ **Camille MARECHAL, déléguée générale du festival Ciné Junior du Val-de-Marne**

Sur cette question de l'exclusion sociale, moi, c'est juste un témoignage. À chaque fois qu'on invite des réalisateurs, qui viennent rencontrer le public, des publics assez défavorisés dans certaines salles, on a toujours des séances qui se passent extrêmement bien – avec beaucoup de respect de la part des enfants, pourtant ce sont des enfants parfois dits agités parce qu'il y a un premier effet qui est que, la personne peut avoir parcouru des milliers de kilomètres. Je me souviens quand cette réalisatrice de Nouvelle-Zélande est venue, la première réaction des enfants, ça a été : *mais vous êtes venue vraiment pour nous, pour nous rencontrer, nous ?* Il y a déjà un premier effet – on vient nous voir sur notre territoire, dans notre ville. Ça, c'est déjà important. Rien que ça.

◆ **Pol LAURENT, animateur**

Il y a une dimension aussi de territoire, dont on n'a pas forcément parlé, mais dans le cas du cinéma, de travailler aussi avec des indépendants du cinéma. C'est une autre dimension de l'aspect lien social un peu plus économique, ou en tout cas pratique.

◆ **Julia CARRER, chef du service des crèches au Conseil départemental de Seine-Saint-Denis**

Je voulais rebondir sur la notion de valorisation. Nous, c'est ce que l'on constate aussi avec les parents, puisqu'effectivement certains parcours ont des productions qui associent les parents – et même au-delà des parcours, le département de Seine-Saint-Denis a aussi des partenariats avec des associations pour favoriser la venue de spectacle jeune public en

crèche, pour permettre aux enfants des crèches d'aller au cinéma, dans des programmations effectivement tout-petits.

A chaque fois, on recueille en tout cas très souvent des échos positifs chez les parents. On sait bien, dans les enjeux d'éducation des publics, qu'on fait des choses pour son enfant qu'on ne ferait pas forcément pour soi. C'est vraiment une manière de faciliter cet accès, en termes de compréhension des codes – et puis de simplicité d'aller au cinéma avec son enfant. Effectivement, l'association des parents est vraiment importante.

◆ **Camille MARECHAL, déléguée générale du festival Ciné Junior du Val-de-Marne**

Autre chose évidemment, et c'est le cas à Ciné Junior, c'est que pour lutter contre l'exclusion sociale, on propose par exemple des ateliers, des cinés concerts etc. à des tarifs, qui ne sont pas ceux des multiplexes, ou de la sortie cinéma habituelle. On est sur du deux euros ou 2,50 euros, y compris pour des cinés concerts.

Donc il y a aussi le fait que l'on va vraiment toucher tous les publics.

Toucher tous les publics, ça veut dire aussi que, on considère qu'on peut montrer tout à tout le monde – mais que c'est pour ça aussi qu'on accompagne. C'est là qu'est la démocratisation culturelle. Enfin, c'est comme cela qu'on la conçoit, y compris pour d'autres dispositifs scolaires comme Collège au cinéma. On va permettre à tout le monde de rencontrer les œuvres.

◆ **Pol LAURENT, animateur**

C'est cela qui est intéressant : la transversalité de l'action. C'est-à-dire mettre en adéquation la politique culturelle avec la politique de l'enfance et de la Petite enfance.

◆ **Julia CARRER, chef du service des crèches au Conseil départemental de Seine-Saint-Denis**

Ce qui nous permet aussi de toucher des publics qui n'iraient pas au cinéma, la plupart du temps, c'est aussi le fait que c'est un festival qui a lieu quand même en grande partie non pas pendant les vacances scolaires. Ce sont donc des publics captifs, on va dire. C'est-à-dire des publics qui viennent avec leur classe. C'est aussi ce qui fait que ces classes viennent, ces maternelles, ces écoles primaires, et collégiens – parce qu'effectivement c'est pendant un temps d'école. C'est fondamental et c'est aussi le réseau des cinémas. On a quatorze cinémas partenaires, ou quinze, cela dépend des années. Trois médiathèques ou cinq, cela dépend des années aussi. C'est aussi l'endroit où elles se situent, elles se situent aussi dans des villes qui ne sont pas toujours, loin de là, des villes privilégiées.

Mais le fait que ce soit un public qui vient pendant le temps scolaire, cela nous permet de toucher les jeunes qui n'iraient pas forcément au cinéma avec leurs parents sur leur temps libre.

◆ **Pol LAURENT, animateur**

Alors pour terminer cette table ronde, Marc, j'aimerais qu'on termine avec vous. On rappelle. Cet orchestre qui commence dans un quartier, que vous n'avez pas forcément choisi parce que pas forcément de prime abord le plus enclin à accueillir la musique classique. Et puis en fait, cela marche. Comme quoi, on peut faire tomber les barrières culturelles et sociales. C'est-à-dire, on peut faire jouer là des gens des quartiers de la flûte traversière et puis du violon – et pas forcément leur faire chanter du rap.

◆ **Marc TOGONAL, responsable du groupe Melos Tempo et cofondateur de l'orchestre d'enfants du pays de Montbéliard**

Oui. C'est ce qui est très intéressant. Nous avons déjà fait l'expérience en concert dans un petit festival que nous animons avec des bénévoles musiciens, qui viennent pour le plaisir, dans le nord du Jura. Nous interagissons beaucoup avec le public. Il nous est déjà venu plusieurs fois l'idée de demander au public, après avoir joué un mouvement d'une œuvre, à quoi cela leur faisait penser ? On a vu que chacun avait ses références de vécu, de culture. Chacun avec une autre image, une autre scène évocatrice à nous faire partager. Pourtant, tout le monde est réuni, parce que la nature de l'Homme est commune. On partage ce moment unique. Il ne faut pas oublier que l'Homme est la seule espèce animale, à se réunir pour partager des moments, qui suscitent l'imaginaire et l'affect, et rien d'autre.

Dès qu'on pose n'importe quelle musique à la maison sur un appareil électrique, on voit que le bébé se met tout de suite à se mouvoir, à danser. C'est vraiment par essence, un langage universel, parce que par essence abstrait. La figuration, chacun imagine la sienne.

Ce n'est donc pas du tout une difficulté avec la musique, d'unifier. Il faut juste ne pas avoir d'a priori, tout simplement.

**Echanges avec la salle**

**Monsieur X :** Ce n'était pas tellement une question. C'était pour vous féliciter, pour ces démarches innovantes. Egalement pour souligner une chose, ce n'est pas qu'un apport de capital culturel pour les enfants, qui là sont les premiers visés. Mais c'est avant tout aussi un moyen de cohésion sociale, parce que ce capital culturel, on l'apporte aussi aux parents. On permet à des parents de rentrer dans des salles de concert, d'aller voir leurs enfants jouer, alors que parfois ces adultes se disaient que ce n'était pas pour eux. Qu'effectivement pousser la porte d'un musée, d'un théâtre, d'un conservatoire, ça paraît parfois un peu élitiste. L'accès à la culture, ce n'est pas pour tout le monde. Vous nous faites la preuve que, si – tout le monde a la sensibilité pour se retrouver dans n'importe quelle culture. Je pense que, ce sont des exemples à suivre pour toutes les collectivités. Merci.

**Madame Y** : J'avais une question concernant la création de votre orchestre. Vous disiez tout à l'heure que ça faisait à peu près six mois que certains enfants avaient commencé. Ce que j'aimerais savoir, c'est : comment s'articule l'enseignement de la musique en orchestre, avec le temps scolaire, le temps périscolaire ? Donc sur une semaine, comment vous organisez cela ?

**Marc TOGONAL, responsable du groupe Melos Tempo et cofondateur de l'orchestre d'enfants du pays de Montbéliard** : Merci de votre question. Les enfants ont deux séances d'apprentissage par semaine. Une, de deux heures, et une d'une heure trente, la première année. La deuxième année, pour ceux qui ont le plus de prédispositions, voire la troisième année, ça peut aller de quatre à cinq heures pour certains. Mais c'est sur la base du volontariat, au-delà des trois heures trente, qui sont régulières. L'apprentissage, comme on le disait tout à l'heure, se fait essentiellement au début avec le sentiment qu'ils éprouvent par rapport à ce qu'ils ressentent avec l'instrument. Pour nous, c'est aussi assez nouveau, parce qu'on n'a pas l'habitude en France d'enseigner comme cela. On se rend compte au bout de quelques semaines que, s'il fallait écrire sur des partitions ce qu'ils sont en train de jouer, notamment au niveau rythmique (parce que comme on a une grande population du bassin méditerranéen, ils ont vraiment un grand don pour le rythme, ce qui n'est pas le cas du Nord de l'Europe, où on a des musiques beaucoup plus simples, plus binaires. On voit combien les musiques sont complexes rythmiquement.), qu'il faudrait trois à quatre ans de bon cours de solfège régulier, pour pouvoir écrire sur la partition, ou les comprendre. Donc ça, ça vient beaucoup plus tard. Alors ça leur donne vraiment la joie de s'exprimer. Après ce sont eux qui demandent petit à petit qu'on leur explique : *mais comment je fais pour lire la partition comme les grands ?* Cela se fait très spontanément. Ces trois heures trente par contre, elles sont pour nous incontournables, parce que comme ce sont des familles où il y a des fratries nombreuses, où les gens ne comprennent pas forcément que l'instrument est très délicat, que si n'importe qui le prend en main qu'ils sont cassés. Donc on attend une année. Après la deuxième, quand ils ont bien commencé à comprendre comment les manipuler, que leur entourage commence à estimer le travail de celui qui pratique, on commence à leur confier à la maison. Ils peuvent les emporter. A ce moment là, ils sont vraiment très fiers.

**Pol LAURENT, animateur** : Merci Marc.

**Pol LAURENT, animateur** : Au-delà de développer l'enfant, de le faire aller plus loin, de l'ouvrir sur le monde, l'imaginaire, c'est aussi un véritable créateur de lien social, de mise en relation de réseaux, d'acteurs différents, en tout cas pour donner accès à un maximum à cette culture, à ces différentes pratiques artistiques. Merci à vous cinq.



## Troisième table ronde : éducation pour tous

Proximité, accessibilité et pertinence des activités éducatives répondent à ce que doit être l'objet premier des actions éducatives de la ville : favoriser l'égalité des chances



### ◆ Pol LAURENT, animateur

Pour cette dernière table ronde, on va s'intéresser à l'éducation pour tous. L'éducation pour tous, ça veut dire quoi ? Cela veut dire essayer de la faire arriver au plus près de celles et ceux qui doivent en être bénéficiaires, c'est tout simplement l'égalité.

Pour en parler avec nous, Gérard GRECK, le coordonnateur du Projet éducatif local à la Direction Education Enfance de la ville d'Angers, accompagné de Sophie MASSE, la responsable du Pôle éducatif « livre et jeux » à la ville d'Angers – là, on parlera justement des enjeux. On est encore un peu dans la culture, le livre, le jeu, qui est un droit je vous le rappelle dans la Convention internationale des droits de l'enfant.

On ira aussi faire un tour à Saumur avec Christophe CARDET, adjoint au maire délégué à l'éducation, à l'enfance et la jeunesse à la ville de Saumur, et Myriam BLANCHARD, chargée de mission PEdT à la ville de Saumur – là, on parlera un peu plus méthodologie. Comment on fait pour que la Convention internationale des droits de l'enfant, soit de manière

transversale dans les politiques de la ville. On verra un peu comment la ville de Saumur s'y est prise, comment elle a réalisé un document très complet.

Enfin on ira à Nice, avec Françoise MONIER, adjointe au maire déléguée à la politique familiale, à la Petite enfance et à la Jeunesse. Et puis avec Marie-Christine AUBEL qui l'assiste, qui est directrice de la direction de la Famille à Nice.

Merci à vous six d'avoir accepté de participer à cette table ronde.

Quand on parle d'éducation pour tous, cela passe par quoi, d'abord ? Cela passe par la proximité, l'accessibilité, et puis aussi les politiques éducatives mises en place. Qu'est-ce qui à votre avis Mesdames et Messieurs les intervenants, est prioritaire ? Quand on parle d'éducation pour tous, qu'est-ce qui prime, pour qu'elle soit accessible à tous cette l'éducation ?

**◆ Françoise MONIER, adjointe au maire déléguée à la Politique familiale, à la Petite enfance et la Jeunesse à la ville de Nice**

J'allais dire qu'il faut commencer très tôt. Commencer dès la Petite enfance. Je pense que c'est là où, on l'a vu, il n'y a pas d'a priori. Les parents ont peur d'aller à l'école, alors que quand on est dans un lieu gratuit avec quelque chose de ludique, je pense que c'est là où on peut déjà capter une partie de la population qui n'irait pas spontanément ni s'inscrire dans une activité payante, ni s'autoriser, j'allais dire, à rentrer dans certains lieux. Il faut donc créer des lieux faciles d'accès, où on va rencontrer d'autres personnes sans être jugé – et surtout sans barrière financière, parce que, souvent aussi c'est un frein. On ne s'autorise pas. On n'a pas les moyens de payer. On ne peut pas y aller. On ne parle pas forcément la langue. C'est donc compliqué et il faut que ce lieu soit un lieu accueillant.

**◆ Pol LAURENT, animateur**

C'est un peu ce que vous avez mis en place, vous, à Nice, Françoise MONIER et Marie-Christine AUBEL. Ce sont des pôles d'accueil dans les quartiers. Racontez-nous. À quoi ça ressemble ?

**◆ Françoise MONIER, adjointe au maire déléguée à la Politique familiale, à la Petite enfance et la Jeunesse à la ville de Nice**

Tout est parti d'un constat. On avait créé beaucoup de places d'accueil au niveau de la ville de Nice. On voulait s'adresser à tous les parents – et surtout à ceux qui ne venaient pas à la crèche, parce que bien souvent ils ne travaillaient pas, ou parce qu'ils n'avaient pas de moyens financiers.

On a monté un projet avec la CAF. Comme on reconstruisait des quartiers, et qu'on était en train de revoir toute une politique au niveau des quartiers, on s'est dit : *qu'est-ce qui pourrait faire venir tous ses parents qu'on ne voit jamais ?* Ceux qui sont les invisibles et qui ont leurs enfants. Comment on pourrait créer des lieux qui soient, à la fois des lieux ressourcent où vient de changer des informations, et à la fois des lieux où on mélange différents publics, parce que c'était ça qui était important – tout en permettant à ces parents qu'on ne voyait jamais, d'accéder à ces pôles. Alors on les a appelés *Pôle Petite enfance et Famille*, parce que je crois que la notion qui était importante, c'était de se dire : il y a une famille et des enfants. Nous en avons fait des lieux de vie, où quel que soit le public, quelle que soit l'origine, quels que soient les moyens, on ait plaisir à se retrouver autour d'activités, avec des professionnels de la Petite enfance – et surtout sans barrière financière, puisque c'est complètement gratuit.

◆ **Pol LAURENT, animateur**

C'est ce qu'on disait ce matin avec Laurent OTT, que la vraie réussite, ça sera le jour où on ne construira plus des choses spécifiques pour les enfants, mais des lieux où on intégrera toute la famille. C'est l'exemple de votre projet à Nice.

La priorité pour que l'éducation soit accessible à tous, et toutes, ça passe par quoi ?

◆ **Gérard GRECK, coordonnateur du Projet éducatif local à la Direction Education Enfance, Angers**

Par la proximité, je crois, et la qualité de la relation. J'ai un exemple d'action. On peut partir de la Petite enfance comme porte d'entrée – par exemple, sur un secteur en difficulté sociale, un quartier qui est classé en REP plus.

C'est une action qui est partie de l'initiative d'une association d'éveil culturel, en lien avec une médiatrice du livre et de la culture sur ce même quartier – toujours avec la culture comme média.

C'est une action au niveau de la Petite enfance dans une halte-garderie. Ça ressemble un peu à l'expérience qui a été relatée dans la précédente table ronde. Deux animatrices interviennent auprès des enfants dans un premier temps. Ce qui est important de signaler, c'est le déroulement de l'action dans le temps. Il faut vraiment prendre son temps pour établir une relation avec les enfants – et aussi pour établir une relation avec les familles.

Cette première accessibilité se traduit justement par cette qualité de relation – et cette relation de confiance qui s'instaure avec les enfants, puis ensuite avec les parents.

Ensuite, on peut décliner un peu toute l'action qui se produit sur le quartier. Il y a une forme de continuité dans le temps, puisque les enfants de la halte-garderie, au bout d'un an par exemple, vont à l'école. On a mis en place justement dans la poursuite de cette activité, un accueil parents – enfants dans les écoles. On retrouve les enfants (alors pas tous, bien sûr) de la halte-garderie, qui eux-mêmes retrouvent ces animateurs, il y a une constante humaine on va dire, des repères au niveau des personnes.

C'est un exemple d'une première porte d'entrée dans ce qu'on appelle l'accessibilité.

Ensuite, on continue aussi la démarche. Je parlais du poste de médiatrice du livre et de la culture, qui est un poste municipal. Il y a un travail intéressant de partenariat, de collaboration entre structures municipales et associations.

Notre médiatrice du livre et de la culture, intervient à mi-temps sur les temps périscolaires – et donc là, elle travaille sur des ateliers qu'on appelle *des ateliers dire, lire, écrire, et jouer*. L'autre mi-temps, elle le fait au titre de la bibliothèque, en animation de proximité. Il s'agit d'aller dans la rue. Elle fait le lien entre les enfants dans la rue, les parents, et la bibliothèque. Elle est un peu ce média au niveau du livre et de la culture. Derrière ça, on a notre projet sur le jeu.

◆ **Pol LAURENT, animateur**

On va y revenir parce que le jeu, je le rappelle, est inscrit dans la Convention internationale des droits de l'enfant. C'est un droit, comme le droit à l'identité, comme le droit à l'éducation. Ça fait partie de ces droits. On va y revenir.

L'éducation pour tous, ça passe par un bon diagnostic à l'origine ? Cela passe par connaître son territoire, Christophe CARDET et Myriam BLANCHARD.

◆ **Christophe CARDET, adjoint au Maire délégué à l'Education, à l'Enfance et à la Jeunesse, Saumur**

Bonjour à tous.

En effet, c'est un élément fondamental. Au-delà de connaître son territoire, il faut que cela soit un objectif partagé. C'est un élément fondamental, parce que les élus ont toujours des idées, mais si elles ne sont pas partagées, on ne va pas aller bien loin.

◆ **Pol LAURENT, animateur**

Donc cela veut dire qu'il faut que ce soit d'abord partagé par les services, par exemple ?

◆ **Christophe CARDET, adjoint au Maire délégué à l'Education, à l'Enfance et à la Jeunesse, Saumur**

Déjà partagé par les citoyens, parce que les services sont des citoyens.

Là-dessus, c'est vrai que, dans le cadre de la Convention des droits de l'enfant, nous avons travaillé notre projet éducatif territorial afin de répondre à des objectifs, qui nous paraissent essentielles, mais qui devaient être partagés. Cela a été le premier niveau que l'on a développé, au niveau de notre projet éducatif territorial, par rapport à des temps de coconstruction au niveau de la ville de Saumur.

Ces temps de coconstruction sont riches. Il faut accepter d'entendre les choses, qui ne font pas toujours plaisir. On n'est pas là pour entendre toujours ce que l'on veut bien entendre. Par rapport à ça, cela a été un moment très riche au niveau de la collectivité et du monde associatif. Il est vrai que en début de mandat (puisque nous, on l'a fait au printemps, et durant l'automne 2014) ça nous permet de bien mesurer au niveau de l'enfant, comment tout le monde est d'accord sur un certain nombre d'éléments. L'élément premier qui nous, est ressorti au niveau de notre collectivité, c'était de favoriser la confiance en soi, et la confiance en l'autre.

Que cela soit des travailleurs sociaux, que ce soient des gens qui travaillent dans des quartiers prioritaires, que ce soient des associatifs plutôt dans le champ du socioculturel – tout le monde a montré que l'enfant au centre de la politique publique, est en interaction avec l'extérieur et le territoire. Ça a été un point de départ essentiel pour nous, qui nous a amené tout de suite à une réflexion sur la coéducation.

◆ **Poï LAURENT, animateur**

Myriam vous pourriez peut-être en parler parce que vous êtes en charge de ce fameux PEdT, le projet éducatif territorial, chapitre trois : état des lieux et éléments de diagnostic. Après qu'on ait fait le diagnostic, ça s'est passé comment ? Parce que vous, qui êtes dans les services, vous n'êtes pas élue. Est-ce que vous avez partagé cette envie dès le début ? Ou il fallut vous convaincre vous, et vos collègues ?

◆ **Myriam BLANCHARD, chargée de mission PEdT à la ville de Saumur**

Il faut tout d'abord préciser que de formation, je suis éducatrice de jeunes enfants. J'anime le réseau Ville amie des enfants, puisque la ville de Saumur est Ville amie des enfants depuis 2004. On m'a confié la responsabilité de travailler sur l'élaboration du Projet éducatif de territoire.

Cette idée de transversalité dont vous parlez, de travail avec les collègues des autres services, c'était déjà une réalité pour nous, à travers ce réseau qu'on essayait d'animer. Ça a

été évident, dès lors qu'on se lançait dans l'élaboration de ce Projet éducatif de territoire, de faire le parallèle, et de faire ce lien, avec toute cette démarche autour de l'animation, du réseau – et de ce travail de transversalité, d'interrogation des autres services qu'on est en train de faire d'ailleurs pour finir notre dossier de candidature. On est allé réinterroger à la fois nos collègues de l'urbanisme, puis aussi nos collègues de l'agglo, pour essayer de répondre à cette question : quelle est la place de l'enfant sur notre territoire ?

Finalement la porte d'entrée était la même – c'est la place de l'enfant dans sa globalité, et pour tous, que ce soit agents de la ville et les partenaires dont parlait Monsieur CARDET.

◆ **Pol LAURENT, animateur**

Quel accueil vous avez quand vous allez voir, les services de l'urbanisme des jardins publics etc. ? Quand vous leur dites : *quand tu fais tes trucs, pense aux enfants. C'est naturel ?* Honnêtement, cela se passe comment ? C'est du genre : *d'accord. Ou oui tu es bien gentille Myriam, mais parler d'enfant, ce n'est pas notre priorité.* Comment cela se passe-t-il ?

◆ **Myriam BLANCHARD, chargée de mission PEdT à la ville de Saumur**

Non ce n'est pas si naturel que ça.

Je crois qu'il y a instinctivement et intellectuellement, la volonté de participer à cette réflexion. Je crois que personne n'est indifférent à la place de l'enfant. Mais évidemment il va y avoir des freins, qui sont des freins de disponibilité, de temps qu'on peut libérer, de budget qu'on peut allouer. Mais la volonté, je crois qu'elle est là. D'autant plus qu'elle était largement portée à la fois par les élus, et par notre Direction générale des services, et par le maire bien évidemment. Dès lors que c'est porté par le Directeur général, c'est assez simple après de le décliner dans les différentes directions, et dans les différents services.

◆ **Pol LAURENT, animateur**

Donc c'est une volonté politique à la base.

◆ **Myriam BLANCHARD, chargée de mission PEdT à la ville de Saumur**

Bien sûr.

◆ **Christophe CARDET, adjoint au Maire délégué à l'Education, à l'Enfance et la Jeunesse, Saumur**

Bien sûr. La volonté politique, c'est la base. Ensuite, c'est aussi le travail en bonne intelligence, à la fois avec les autres collègues élus, puisque en effet Myriam a évoqué le fait qu'il y avait ce travail au niveau des services, mais aussi avec les autres collègues élus : au niveau des sports, au niveau de l'urbanisme et également au niveau de la toute Petite enfance, puisque nous, on a une élue petite enfance et personnes âgées, du handicap aussi.

C'est vraiment un élément essentiel. Ce n'est pas seulement une logique de *one shoot*, c'est un travail de continuité – un travail permanent. Ce n'est pas le tout de produire comme vous le dites, un document de 52 pages, et puis de se dire : *bon c'est bon. On a fait le machin. On est tous contents. On a répandu les obligations réglementaires.* Non. C'est : demain comment cela nous interroge sur notre capacité à suivre le sujet, à travailler tous les jours par rapport à cela. Cela interroge aussi nos interlocuteurs et notamment le monde associatif, ils nous disent : *mais oui Christophe comment on va travailler ensemble sur le long terme ? Et au niveau des politiques publiques, même si cela ne t'impacte pas directement, mais au niveau du financement des associations, comment on se donne les moyens de répondre entre autres aux éléments que l'on a mis en avant dans le Projet éducatif et territorial ?* C'est un élément fort. Quand on dit qu'on va associer tous les acteurs, on ne peut pas seulement dire : *on va travailler avec les services de la ville au niveau des temps périscolaires.* Ce n'est pas concevable. Les associations veulent bien intervenir. Puis il faut voir comment on crée de la cohérence – parce que faire intervenir, très bien, mais quel sens collectif en lien avec les interventions des personnes de la ville etc. ? Et c'est tout ça qu'on est en train de construire – et ça c'est un travail important que Myriam suit, c'est l'évaluation pour demain. Parce qu'évaluer nous, les services, c'est une chose, mais évaluer comment les parents voient les choses, comment les enfants voient les choses et puis comment les petits voient les choses, et comment des élèves de CM1 – CM2 voient les choses, c'est autre chose.

◆ **Pol LAURENT, animateur**

Gérard GRECK je vous voyais dodeliner de la tête, acquiescer.

◆ **Gérard GRECK, coordonnateur du Projet éducatif local à la Direction Education Enfance, Angers**

Oui. Il existe une autre labellisation qui s'appelle *Ville amie des aînés*. C'est une démarche qui est très bien rodée, je crois, en tout cas à la ville d'Angers, il y a vraiment un service qui s'occupe de cela. Ils ont un dispositif avec un correspondant *Ville amie des aînés* dans chaque service. J'y pensais pour *Ville amie des enfants* – c'est quelque chose qui peut être un plus afin de sensibiliser plus les collègues à la démarche *Ville amie des enfants*.

◆ **Pol LAURENT, animateur**

Pour favoriser l'égalité des chances, une éducation pour tous. On parlait de la qualité de l'accueil. Est-ce que c'est fondamental ? Je pense par exemple à la ville de Nice. Vous nous disiez que dans ces pôles Petite enfance, enfin d'accueil, il fallait que tout le monde s'y sente bien. Est-ce que c'est vraiment un point sur lequel vous insistez, la qualité de l'accueil ? Comment on accueille ? Est-ce qu'on regarde de l'autre ?

◆ **Françoise MONIER, adjointe au Maire déléguée à la Politique familiale, à la Petite enfance et à la Jeunesse à la ville de Nice**

Ce qui est important, c'est qu'il n'y a pas un regard indifférent sur un enfant sur l'autre, ou sur une famille ou sur l'autre. C'est un principe d'égalité. Tous les enfants sont pareils. Tous les parents sont pareils. Dans ces pôles, on peut accueillir les parents, les papas et les mamans, parce qu'on a aussi des papas qui viennent. C'est ça qui est sympathique – parce qu'il y a des espaces de jeux. Parce qu'il y a beaucoup d'activités qui sont proposées – des choses qu'on ne sait pas forcément faire avec son enfant. Mais ce qui est important, c'est justement qu'il n'y a pas de différence, on a en face de nous des parents qu'on va aussi essayer d'accompagner dans leur rôle parental. Il y a aussi des parents qu'on rend acteurs, parce que c'est important – qui viennent bien souvent progressivement, et qui s'autorisent à poser des questions relatives à leur enfant : notamment autour de la façon de jouer. Vous verrez, on fait beaucoup de choses autour de la lecture, parce qu'on en a parlé tout à l'heure, mais c'est vrai que c'est important. Mais ce sont ces temps de partage qu'on a avec son enfant qui construit ce regard, il y a que d'autres enfants, on est des parents comme les autres, on vit tous ensemble, et on partage ces moments-là. Il n'y a plus d'étiquette. Il n'y a pas de barrière. C'est ce qui est important, ces pôles ont été construits – il y en a deux pour l'instant, mais il y en a deux autres en construction. C'est en fait la réunion de beaucoup d'identité, beaucoup de volonté. Marie-Christine va vous parler du côté des équipes : comment elles ont fonctionné ? Parce que ça ne se crée pas comme ça, mais aussi tout ce maillage social qu'on a fait avec toutes les associations des quartiers, parce que c'est ça qui est aussi important et qui est riche – c'est de se dire que tous les acteurs qui interviennent au niveau périphérique, ont quelque chose à apporter. Chacun son expérience. On a, j'allais dire, un seul objectif commun : c'est de donner une place à l'enfant, et donner une place aux parents, pour que chacun trouve sa place dans la société, dans le quartier – partagent des choses, et construisent des choses avec son enfant.

◆ **Marie-Christine AUBEL, directrice à la direction de la Famille, Nice**

Pour qu'on comprenne bien justement le côté innovant de ces structures que l'on a baptisées *Pôles Petite enfance et famille*, on a souhaité permettre la rencontre de différents publics. Pour que les différents publics se rencontrent, il fallait aussi que nous en interne, on mutualise un certain nombre de services. C'était quelque chose de nouveau, pour nous, en interne – créer dans un même lieu, des services aux familles, qui étaient différents, et qui en fait étaient très cloisonnés. Je suppose que certains d'entre vous qui gérez des services de lieu d'accueil enfants – parents, ou des ludothèques, des relais Petite enfance – il y a aussi les relais d'un côté avec les assistantes maternelles privées, les antennes de crèche familiale d'un côté avec les assistantes maternelles municipales, les établissements d'accueil du jeune enfant. Donc tout est un peu cloisonné.



Nous, dans ces deux structures qu'on a créées, (et on a encore deux autres projets notamment de pôle petite enfance et famille), dans un même lieu, on a souhaité créer différents services : un établissement d'accueil du jeune enfant et une ludothèque avec du jeu sur place. On a voulu privilégier le jeu sur place pour que le parent vienne avec son enfant. Pas forcément du prêt de jeux parce que souvent le prêt de jeux se transforme en de la consommation.

On était vraiment sur un modèle de : on vient sur place avec son enfant, on prend du temps avec son enfant pour jouer avec son enfant, on le regarde autrement, et bien sûr on est accompagnés par des professionnels de la Petite enfance.

Dans d'autres lieux où on a un relais Petite enfance, avec une antenne de crèche familiale il y a déjà une rencontre avec les assistantes maternelles privées, les assistantes maternelles municipales. Il y a des points d'inscription où les parents viennent prendre des renseignements sur les modes d'accueil.

Tous ces projets-là ont été dès le départ travaillés avec les partenaires associatifs du quartier, qui interviennent dans le soutien à la parentalité. On a co-construit ensemble ces structures. Avant même qu'elles ouvrent, on a déjà travaillé sur des objectifs – ce qu'on allait mettre en place concrètement avec les associations du quartier, pour que ce lieu devienne vraiment le lieu ressource des familles de ces quartiers. Souvent en plus il y a les écoles à côté – des écoles maternelles, avec qui on a travaillé. Il y a une crèche hospitalière qui va ouvrir en septembre, à la rentrée. Des lieux d'animation. Une bibliothèque.

Donc c'est vraiment un lieu de vie pour le quartier.

➤ **Projection de la vidéo *Ville de Nice*.**

◆ **Pol LAURENT, animateur**

Ce que je remarque quand même, c'est que, j'en reviens, je suis désolé, à ma méthodologie, pour que un projet soit efficace, il faut une méthode. On est quand même, dans ce qu'on disait tout à l'heure avec la ville de Saumur, dans le diagnostic. Au-delà du diagnostic des services, des besoins etc. on est aussi sur le diagnostic des quartiers. C'est important pour coller au maximum aux besoins du public, des parents, des familles. À Saumur, c'est pareil ? Il a fallu aussi diagnostiquer les quartiers, la ville ? Au-delà de s'interroger sur sa propre politique, sur ses propres actions, il a fallu aussi s'interroger sur les autres actions ?

◆ **Christophe CARDET, adjoint au Maire délégué à l'Education, à l'Enfance et la Jeunesse, Saumur**

Le diagnostic est de différents niveaux.

Nous avons déjà un diagnostic régulier dans le cadre de l'analyse des besoins sociaux – qui fait des analyses chaque année sur un certain nombre de critères, dont les critères concernant l'éducation. A travers cette analyse des besoins sociaux, on fait des focus, et parfois des focus par quartier.

Pourquoi on fait des focus par quartier ? Parce qu'il y a des idées d'évolution des quartiers que l'on imagine, et il y a aussi la réalité des chiffres. Donc ça permet de croiser entre ce que l'on peut ressentir à travers des réunions de quartier, et l'évolution du territoire, et de voir si les chiffres confirment les choses, ou s'il y a des différences. Là-dessus en effet une connaissance fine des quartiers est importante.

Mais il y a beaucoup de non-dits, dans le sens où il y a des informations qui ne sont pas obligatoirement partagées de façon évidente. Moi je pense entre autres à des échanges qu'on peut avoir dans le cadre des conseils d'école, avec les enseignants. On en parle à travers les conseils d'école. Mais naturellement le lien ne se fait pas.

Par rapport à la situation de l'évolution des enfants allophones, sur une école de quartier prioritaire, la situation de 2013 – 2014 montre une mixité sociale compliquée, mais en fait à peu près réussie. Et sur l'année 2014 – 2015, on constate beaucoup plus d'enfants allophones qui viennent par rapport à des situations de mixité sociale, et plus de situations d'accompagnement par rapport à des demandeurs d'asile. Donc les choses sont beaucoup plus complexes par rapport aux enseignants, qui ne se font pas particulièrement aidés par la collectivité – et se retournent plutôt vers leur réseau, RAZD et autres. Mais voyant les limites des choses, on est informés plutôt quand les choses se complexifient – c'est-à-dire au bout de deux ou trois mois.

Dans l'esprit d'un projet éducatif territorial cohérent, et ça ça a été un élément qui est remonté des professionnels, c'est que il faut beaucoup plus échanger collectivement en temps réel, afin d'éviter des situations de grande détresse de certains enseignants – où ça ne se passait pas si mal que ça l'année d'avant. Il faut s'ouvrir. Il faut vraiment partager des choses pour essayer de trouver un début de solution. D'autant plus que les enfants ne restent pas. C'est-à-dire, nous, on a un turnover sur certains quartiers – les enfants restent pendant deux ou trois mois sur place. Alors les enseignants se disent : *c'est bon. On a trouvé.* C'est ballot. Les gamins partent. Et puis il y en a des nouveaux qui arrivent. Et puis ils ont à peine trouvé le déclic, qu'ils repartent. Donc cette notion de rapidité du mouvement, c'est quelque chose qui doit nous interroger au niveau de la pratique éducative, collectivement.

◆ **Pol LAURENT, animateur**

On avait l'exemple avec la ville de Nice, comment rendre l'éducation accessible à tous. On l'a vu, en allant au-delà des publics qu'on ciblait naturellement dans les crèches, parce que tous les parents des gamins ne vont pas à la crèche. Tous les enfants ne vont pas à la crèche, ou dans des structures. On ouvre à d'autres types de public. Il faut aussi les rendre attractives j'imagine ces structures. Sophie MASSE, c'est un peu ce que vous développez, vous, dans votre département. C'est-à-dire, là, on passe par des structures qui sont ludiques, et qui donnent envie de venir.

◆ **Sophie MASSE, responsable du Pôle éducatif « Livre et jeu », Angers**

Nous, c'est une structure un peu particulière, parce qu'on n'accueille pas directement les enfants.

Avant, on avait deux services qui existaient au niveau de la ville, rattachés à deux directions différentes. Ma collègue prêtait des jeux aux collectivités, aux écoles, aux centres de loisirs, aux foyers logements, aux associations. Moi de mon côté à la bibliothèque, je prêtais les livres à ces mêmes collectivités, aux écoles, aux associations, aux centre de loisirs. On travaillait énormément ensemble déjà sur un certain nombre de projets. Là, l'idée, c'était de regrouper les deux services dans un même lieu. On se dit : *pourquoi on ne l'a pas fait avant ?* Mais il y a tout un certain nombre de contraintes etc.

Ça a été positionné en plus sur le quartier qu'a cité tout à l'heure Gérard, où il y a la médiatrice du livre. On y a un service ressource qui est à destination des professionnels, où on a du livre jeunesse uniquement et des jeux pour tous les âges.

Sur Angers, on associe depuis de nombreuses années maintenant le jeu avec le livre pour plusieurs raisons. En fait, on trouve que c'est deux outils qui sont très complémentaires. Le livre, il est sur son piédestal. Il est un peu sacralisé. Pour nous, c'est évident – mais il y a encore beaucoup de foyers qui n'ont pas de livre chez eux. Il y a plein de gens, pour qui les bibliothèques c'est quand même une barrière, même si on ouvre, même s'il y a plein d'autres supports.

◆ **Pol LAURENT, animateur**

C'est en termes d'image que cela pose problème ?

◆ **Sophie MASSE, responsable du Pôle éducatif « Livre et jeu », Angers**

Bien sûr. Alors que le jeu, a contrario, il est ici. Le jeu souvent est associé à la Petite enfance, comme vous l'avez là – mais le jeu, ça concerne tout le monde. Cela concerne tous les âges. Il y a plein de gens qui jouent. Il y a les jeux vidéo, mais il y a plein d'autres jeux. Il y a une

diversité des jeux. Les jeux, ce n'est pas seulement le Monopoly et les jeux de société. Il y a vraiment une diversité, comme dans les livres.

◆ **Pol LAURENT, animateur**

Cela permet de créer du lien aussi, peut-être dans la famille, le jeu ?

◆ **Sophie MASSE, responsable du Pôle éducatif « Livre et jeu », Angers**

Bien sûr. L'idée c'est de les rapprocher, pour descendre un peu le livre. Montrer à des enfants qui peuvent être en rupture avec cela, qu'avec le jeu ils peuvent aussi avoir accès au livre. Et inversement, avec le livre, on va avoir une première accroche sur un thème précis – et puis après avec le jeu, il va se passer tout un état de choses, avec un groupe d'enfants. Ils vont devoir coopérer pour gagner contre le loup, ou contre quelque chose.

Il y a des effets bénéfiques avec les deux.

◆ **Pol LAURENT, animateur**

En matière d'organisation, ça se passe comment ? C'est vous qui allez à la rencontre des publics ? Ce sont les publics qui viennent à votre rencontre ? Comment cela se passe-t-il ? Vous êtes implantés comment dans la ville d'Angers ?

◆ **Sophie MASSE, responsable du Pôle éducatif « Livre et jeu », Angers**

C'est un service qui a ouvert à l'automne dernier, qui est très récent. La volonté politique, vous, vous êtes là et c'est important, mais nous, on est les techniciens – donc on doit assurer la continuité. Or ça, c'est une idée qui a été mise sous un autre mandat.

On a eu deux nouveaux élus l'an dernier. Nous, on assure la continuité, mais on a besoin pour les deux cas, d'avoir la volonté politique aussi. C'est hyper important.

En termes d'organisation, c'est un peu particulier. C'est un peu une grande première. On est deux coresponsables de l'équipement. Une personne, qui est rattachée à la Direction éducation enfance et moi qui suis rattachée à la Direction de la culture de la ville. Alors parfois ce n'est pas très simple sur certaines choses. Mais dans l'ensemble, on a tout à gagner – parce que là aussi je reviens avec la question de ce matin sur les budgets, quand on mutualise, c'est ce que vous faites dans votre équipement, on a tout à gagner. Notre public professionnel a tout à gagner. Avant les gens couraient d'un service à l'autre. Il s'agit de gros prêts. C'est 200 livres pour six mois. C'est une quinzaine de jeux pour un mois et demi. Là, ils sont tous au même endroit. Nous, notre rôle, c'est de leur donner des conseils. On parlait des bons films tout à l'heure – sur le livre et le jeu, c'est la même chose. Entre ce que vous

allez trouver dans un supermarché et dans une librairie, c'est un monde. En plus, pour le livre, le prix est le même. Là, on est vraiment dans notre rôle.

Vous parlez de l'éducation, la médiation là aussi c'est un mot. Le partenariat et la médiation, c'est le plus important.

Nous sommes un lieu matérialisé. Forcément c'est plus facile de donner lieu à des projets, de favoriser les rencontres entre les gens – des gens qui font partie de différentes structures, sur un même quartier ou pas, ou qui ont le même métier mais sur deux quartiers différents, vont se rencontrer dans cet endroit-là, parce qu'ils viennent emprunter leurs livres et leurs jeux. Forcément ça, ça favorise les échanges.

◆ **Pol LAURENT, animateur**

J'ai quand même beaucoup l'impression que ça passe par la simplification. Tout ce que vous nous dites depuis tout à l'heure, l'accès pour le public, cela passe par d'abord la simplification, et la clarification à l'intérieur même de la collectivité. Je me trompe, ou pas ?

◆ **Gérard GRECK, coordonnateur du Projet éducatif local à la Direction Education Enfance, Angers**

Je crois que c'est une culture commune, mais qu'on travaille avec le temps. Moi, j'insiste beaucoup sur cette dimension – parce que le temps, c'est aussi les partenariats qui évoluent. Au départ, quand je m'occupais du Contrat éducatif local, il y avait beaucoup d'associations qui intervenaient. C'était plus des prestataires. Puis au fur et à mesure du temps, des collaborations, on parlait de partenariat, et maintenant on parle de coconstruction – alors c'est un mot qui est un peu à la mode, mais ce n'est pas simplement un mot. C'est quelque chose qu'on pratique. Avec le jeu, cette coconstruction, on l'a faite – on l'a faite entre services. La collaboration éducation – enfance – culture, ce n'est pas évident au premier abord. Il faut dire aussi que les bibliothèques ont beaucoup évolué depuis dix ans.

◆ **Pol LAURENT, animateur**

Il n'y a plus que du Balzac.

◆ **Gérard GRECK, coordonnateur du Projet éducatif local à la Direction Education Enfance, Angers**

C'est vrai et on se retrouve là. On se retrouve sur cette culture commune – une culture commune qu'on fait partager via le partenariat, et via la conviction aussi de certaines personnes qui vont vraiment mouiller leur chemise.

Moi, cette dimension de temps et de partenariat, ça me paraît vraiment indispensable.

◆ **Marie-Christine AUBEL, directrice à la Direction de la Famille, Nice**

Si je peux ajouter une chose c'est qu'il y a le travail en partenariat entre différentes directions mais déjà même au sein d'une même direction. Par rapport à ce que je disais tout à l'heure : dans les pôles Petite enfance et famille, quand il a fallu mettre dans un même lieu une directrice de crèche, mais aussi avec au-dessus d'elle finalement une responsable de structure qui s'occupait de la ludothèque mais qui était sa responsable – ou dans le deuxième pôle, une responsable de relais, et une responsable de la crèche familiale : qui était la responsable du coup là-dedans ? Cela les donc a énormément déstabilisés.

On a mis un fonctionnement complètement nouveau avec une responsable de structure qui coordonnait en fait différents services, où chacun avait une responsabilité et une part d'autonomie. Cela les a énormément déstabilisés. On les a accompagnés. Il y a eu des écueils. Cela ne s'est pas fait comme ça en claquant des doigts. Mais elles en sont ressorties grandies, parce qu'elles ont réussi finalement à faire fonctionner cette structure. Aujourd'hui, elles travaillent ensemble. Elles co-construisent ensemble avec les autres. Donc, du coup, elles sont fortes. Elles sont autonomes. Elles arrivent finalement après à travailler beaucoup mieux avec les autres directions, les associations. Elles en sortent vraiment grandies.

Pour le personnel qui travaille dans cette mutualisation, cela ne se fait pas tout seul, mais je veux dire, les conséquences sont extrêmement satisfaisantes.

◆ **Pol LAURENT, animateur**

Non seulement pour le personnel, et puis à la finalité, évidemment pour les bénéficiaires.

◆ **Françoise MONIER, adjointe au maire déléguée à la Politique familiale, à la Petite enfance, et à la Jeunesse à la ville de Nice**

Pour les autres aussi, parce que quand on parlait de mutualisation, et c'est vrai que nous, on l'a vu à l'échelle de la ville de Nice : c'est une grande ville mais travailler avec les autres services justement, cela a permis d'essaimer. Et cela a permis d'avoir des partenariats qui étaient très forts avec les bibliothèques. Le prêt de livres c'est gratuit, mais il faut donner aussi envie à un moment donné à ces familles d'aller à la bibliothèque.

Je veux dire que c'est devenu assez interactif. C'est devenu naturel pour tout le monde finalement d'aller dans un lieu dans lequel on ne va pas habituellement à la bibliothèque : parce qu'on avait déjà vu des personnes des bibliothèques qui venaient faire des activités, soit dans les crèches, soit dans les pôles afin de permettre à tout le monde d'accéder j'allais dire à l'outil livre, et en même temps à la magie des mots. Et en même temps de se dire : *je vous invite la prochaine fois à la bibliothèque*. Il y en a dans toute la ville, qui accueillent les enfants avec des spectacles, avec des contes – justement pour démocratiser des lieux dans

lesquels on n'irait pas non plus, et permettre à chacun de s'approprier un lieu différent. Mais on a tous travaillé main dans la main, que ce soit au niveau des équipes, ou au niveau de la volonté politique, on a tous travaillé ensemble pour se dire : *qu'est-ce qui est le mieux pour ces enfants ?*

On veut vaincre le fait que ces enfants arrivent à l'école en ne parlant pas. Quand on ne parle pas, on s'exprime comment ? On s'exprime avec les poings. On s'exprime en mordant, en tapant – parce qu'il faut bien que quelque part on fasse ressortir.

Si on veut se dire : *je vais aller à l'école. C'est plaisant.* Cela veut dire qu'on a travaillé aussi avec les écoles. On va dans les écoles et on fait des activités.

En fait, tous les partenaires, qui de près ou de loin, peuvent toucher ces enfants, quand on parlait de politique à l'échelle d'une ville, veulent permettre à tous les enfants d'aller dans des lieux et puis de se dire : *c'est sympa d'aller à l'école. C'est sympa d'aller à la bibliothèque.* On a créé un événement autour de la lecture. Mais ça veut dire qu'on a travaillé avec tout le monde suivant les tranches d'âge. On accompagne les parents comme cela. On leur dit : *il est à la bibliothèque. C'est ce livre-là.* Chacun retrouve le livre qu'on a déjà évoqué, qui sera en prêt gratuit.

Finalement, cela ne coûte pas cher, parce que, cela existe déjà. Mais c'est à un moment donné, essayer de permettre le libre accès à tous ces parents quels qu'ils soient. Je vous assure, ils sont tous pareils ces parents. Ils ont tous quoi ? Le même amour pour leur enfant. Ils ont tous les mêmes difficultés de temps en temps. Qu'ils soient riches, ou qu'ils soient pauvres, qu'ils soient de couleur, ils veulent tous donner le meilleur pour leur enfant, et des fois ils ne savent pas faire. Donc on fait comment ? Et qu'est-ce que je peux faire ? Je pense que c'est cela le rôle d'une collectivité – c'est de leur donner des pistes, dans des endroits qui sont gratuits, dans lesquels on peut aller, où on ne s'autorise pas, ou parce qu'on ne sait pas que cela existe.

◆ **Pol LAURENT, animateur**

Alors pour terminer cette table ronde, j'aimerais qu'on parle du mot *proximité*. On a parlé ce matin de budget. On le sait tous. Est-ce que *proximité*, ça veut dire démultiplier et donc que cela coûte plus cher ? Comment on la crée ? Est-ce que c'est forcément avec des moyens supplémentaires ?

◆ **Gérard GRECK, coordonnateur du Projet éducatif local à la Direction Education Enfance, Angers**

Cela me permet d'aborder deux petits points qui me démangent un peu.

Justement on parlait avec Sophie, de la médiatrice du livre et de la culture. On a deux cas. Des animateurs qu'on appelle *de proximité*, qui doivent intervenir dans la rue. Pour moi, la proximité, ça passe aussi par les personnes. C'est ce qu'on disait tout à l'heure.

Alors on les appelle pour le moment des postes atypiques parce qu'on est en train de travailler là-dessus justement, à croiser les financements, à consolider ces postes, et plutôt que d'avoir des petits bouts de postes qui se complètent – alors on fait en sorte qu'ils se complètent harmonieusement, et qu'ils aient du sens. C'est ce que je disais tout à l'heure sur mon plaisir. Il a tout son sens, et toute sa cohérence. Derrière ça, il faut qu'au niveau des financements, ça puisse suivre et qu'on fasse comprendre – alors l'autre aspect, c'est ça, c'est l'évaluation. C'est de savoir faire passer le message suivant : c'est-à-dire un enfant qui est dans la rue, et qui découvre le livre, et qui demande à cette animatrice : *raconte-moi une histoire. Prête-moi le livre. Est-ce que je peux emporter le livre à la maison ?* Alors que la maman est toute seule à la maison, complètement isolée, qu'elle ne parle pas forcément le français. L'animatrice va accompagner l'enfant à la maison. Elle va apporter le livre. Ensuite, elle va faire en sorte que, la maman puisse inscrire l'enfant à la bibliothèque. Comment ça s'évalue, ça ? Comment ça se chiffre ? Derrière ça, on ne peut pas mettre des chiffres.

Justement, tout notre travail, c'est de donner du poids à ces résultats qui paraissent tellement infimes. La proximité, on essaye de la travailler comme ça aussi.

◆ **Pol LAURENT, animateur**

On en parlait ce matin justement des chiffres avec l'adjoint à Laxou, je crois. Cela veut dire que quand il n'y a pas de chiffres pour les élus, c'est plus dur de défendre les choses ?

◆ **Gérard GRECK, coordonnateur du Projet éducatif local à la Direction Education Enfance, Angers**

Alors il ne faut pas forcément se bloquer là-dessus. La difficulté pour nous, c'est de communiquer – et peut-être avant d'avoir les bonnes informations. C'est pour ça que l'animatrice dont je parle, elle nous fait son journal. On lui demande : *fais-nous ton journal et raconte nous un petit peu ce que tu fais de façon à ce que nous, on puisse valoriser ça.* Pour que les élus se rendent compte qu'ils aient cette matière, pour prendre les décisions. Après les élus prennent les décisions qu'ils veulent. Mais au moins qu'ils le fassent en connaissance de cause, et qu'ils sachent ce qui se passe sur le terrain. C'est notre difficulté à nous – alors surtout quand on est dans des positions intermédiaires – c'est vraiment de faire remonter ce type d'information, qui est quand même assez fine.

◆ **Pol LAURENT, animateur** : Le message en gros Gérard, c'est de prendre en compte l'aspect humain, la relation humaine, et l'action humaine.



◆ **Sophie MASSE, responsable du Pôle éducatif « Livre et Jeu », Angers**

Pour compléter cela, ce qui est fait c'est un travail au quotidien. C'est de la prévention. On sème plein de petites graines. À un moment, il y a des enfants qui ont des situations familiales, sociales très complexes. À un moment donné, ils vont rencontrer une personne, qui va être bienveillante, qui va les écouter, qui va prendre le temps de leur offrir une histoire. On dit toujours cela. On ne lit pas une histoire. Le livre, c'est le prétexte. On instaure aussi la relation. Peut-être que pour cet enfant-là, cela va être le déclic, puis après c'est ce qui va faire qu'il va s'en sortir.

Mais comme le dit Gérard, ça, on n'en sait rien. On sème des graines. On ne va pas les voir pousser après. C'est toute la difficulté.

◆ **Pol LAURENT, animateur**

Alors je voyais les élus qui s'agitaient quand je posais la question : est-ce qu'il faut des chiffres pour qu'un élu se bouge ?

◆ **Christophe CARDET, adjoint au Maire délégué à l'Éducation, à l'Enfance et la Jeunesse, Saumur**

Non, mais c'est vrai que la notion de proximité nous interroge tous, surtout en tant que collectivité. Je veux dire, c'est le propre de la commune d'être au plus près des citoyens, et d'être au plus près des enfants.

Après on sait très bien que, dans la politique éducative, beaucoup de partenaires, beaucoup d'acteurs au-delà de la commune interviennent. La situation des finances publiques n'étant pas simple, la commune voit ses partenaires financiers – je pense aux programmes de réussite éducative dont on a parlé ce matin. Je pense aux éducateurs de rue, comme le Conseil général nous finance dans le Maine-et-Loire, où les finances sont beaucoup moins importantes.

Toutes ces politiques publiques, où on voit que la commune se retrouve de plus en plus seule, face à des difficultés qui sont prégnantes, nous interrogent. Pourtant on veut de la proximité.

◆ **Pol LAURENT, animateur : Alors, que peut-on faire ?**

◆ **Christophe CARDET, adjoint au Maire délégué à l'Éducation, à l'Enfance et la Jeunesse, Saumur**

La proximité, elle est à la fois en relations humaines – mais aussi nous réfléchissons par rapport à l'aspect numérique, par rapport aux services aux familles, de façon globale. Dans

cet état d'esprit, on a la mutualisation des services. Donc, ça, c'est un autre élément important.

Mais de toute façon, il faut sanctuariser le côté communication de proximité, relations humaines. Moi, j'entends la notion qu'à certains moments, l'enfant va trouver un référent. Le référent pour un enfant, cela peut être un salarié de la ville, cela peut être un enseignant, cela peut être un éducateur de rue. Tout cela, c'est lié à la construction, à l'histoire de vie des enfants.

Là-dessus, ce qu'il faut au niveau de la collectivité, c'est d'avoir une vraie cohérence par rapport à tous les dispositifs de proximité, que la ville met – et bien mettre l'argent où il le faut, parce qu'on se le disait tout de suite : *si on ne le met pas là, on sait comment ça va se terminer dans dix ans*. On le sait très bien.

◆ **Pol LAURENT, animateur**

C'est une question de choix. C'est ce qu'on disait ce matin. Il y a des budgets en baisse. Maintenant comment vous choisissez ? Où est-ce que vous mettez vos billets ?

◆ **Françoise MONIER, adjointe au Maire déléguée à la Politique familiale, à la Petite enfance et la Jeunesse à la ville de Nice**

C'est un pari aussi sur l'avenir. Je veux dire quand on construit une politique, on ne la construit pas pour soi. C'est vrai que du coup, on mutualise. Il y en a des egos. Mais à un moment donné, les egos des uns et des autres, si on en fait une force et qu'on va tous dans le même sens, c'est comme une équipe – c'est une équipe qui gagne.

Donc à un moment donné, la réalité c'est : qu'est-ce qu'on veut ? On veut une société dans laquelle on vit bien, où chacun soit à sa place. Donc ce bien vivre ensemble, qu'est-ce qu'on met comme moyen ? Donc si tout le monde se dit :  *finalement moi, je donne ça. Je fais ça. Et on le fait en équipe*. On ne va pas dépenser plus. Mais en même temps, on va être plus forts parce qu'on aura mutualisé beaucoup plus de force – et en même temps, on sera dans la prévention. On parlait des enfants, on parle de la délinquance. On parle des enfants qui sont dans la rue, ou des choses comme ça. Ça coûte plus cher finalement si on regarde bien, d'essayer de rattraper ces gamins qui sont en difficulté, que dès le départ de se dire : *j'impulse dès le départ. J'accompagne. Je donne des bases solides*. Finalement, c'est comme ça qu'on va avancer. C'est ça aussi, le rôle d'un élu dans une société. Alors c'est vrai qu'il y a des questions de budget, on y est tous confrontés – mais en même temps, on apprend à faire, j'allais dire, mieux avec moins mais, au moins essayé de faire aussi bien.

## Echanges avec la salle

**Monsieur X** : Bonjour à tous. Très intéressant bien évidemment, il y aurait tellement de questions à vous poser.

Je viens de l'Education Nationale. Vous parliez d'une expérience personnelle, comme quoi, les contacts se font difficilement. Effectivement, tout réside, je pense, dans la création du lien, de la proximité – et je crois qu'on peut la trouver partout, à partir du moment où on est de très bonne volonté. Mais il y a effectivement des obstacles. Ne dit-on pas sur les mairies, et sur les établissements scolaires français : liberté, égalité fraternité. On travaille tous dans la même direction. Néanmoins on a l'impression que vous travaillez de votre côté (ce n'est pas une critique. C'est l'impression que j'ai), et qu'on travaille nous enseignants, d'une autre – sachant qu'on ne peut jamais généraliser, bien évidemment. On est confrontés aux mêmes difficultés d'orientation, de décrochage. J'ai très apprécié le mot *accrochage* ce matin. Je pense que je vais en faire profiter mes élèves.

Ma question pour être bref, est assez simple. Avez-vous des pratiques, qui pourraient nous inspirer, qui vous ont permis d'intégrer l'école, si l'école a eu du mal à vous intégrer, vous, collectivité ? – Des pratiques positives, notamment avec des collèges ou des lycées, qui ont permis surtout à l'enfant de trouver sa place dans notre société, d'espérer et de rêver. Merci beaucoup.

**Christophe CARDET, adjoint au maire délégué à l'Education, à l'Enfance et la Jeunesse, Saumur** : C'est vrai que c'est un sujet important. Notre responsabilité est sur les écoles primaires et les écoles maternelles – bien évidemment on a du lien avec les collèges et lycées. Mais le lien le plus fort est avec les plus petits. Sur ce sujet, bien évidemment dans le cadre du Projet éducatif territorial, on a associé tous les acteurs de l'Education Nationale, qui sont venus, on va dire en ordre dispersé pas sous leur casquette Education Nationale, mais en tant que parents. Ça, c'était assez intéressant. Après, ce n'est pas gênant. Et donc derrière, nous avons retravaillé ça à travers l'aspect de notre présence au sein des conseils d'école, dans le cadre du projet d'école, puisque l'Education Nationale par rapport au projet d'école, intègre progressivement notre Projet éducatif territorial – et comment on fait le lien.

Quand on a dit cela, on a dit beaucoup de choses, mais on n'a pas fait grand-chose. Par rapport à cela, il est vrai, et vous avez tout à fait raison, il faut rentrer par une action concrète. C'est dans cet état d'esprit-là que l'on est rentré puisqu'un des domaines nous concernant dans le cadre du Projet éducatif territorial est *citoyenneté et environnement*. Dans ce cadre-là, dans ce domaine-là, on avait historiquement un lien avec une association locale, le *Lion's Club*, qui travaille naturellement sur l'image de la citoyenneté. On a donc

travaillé avec les enseignants, avec cinq classes, vu avec l'Education Nationale. Les enseignants avaient travaillé la citoyenneté avec les élèves – et nous, dans le cadre des rythmes scolaires, on avait aussi travaillé cette notion de citoyenneté. Ce temps de journée citoyenne, s'est fait avec l'association, qui avait les contacts : les pompiers, la gendarmerie. On a montré aussi des territoires en transition énergétique, des habitats en énergie positive – donc en rapport avec les citoyens de demain, et du XXI<sup>e</sup> siècle. Par rapport à ça, nous avons eu un échange très positif avec les enseignants. Je vous rejoins, on construit notre mémoire collective ensemble – et donc avec ces enseignants, naturellement comme on a une histoire commune, progressivement on se fait plus confiance.

**Gérard GRECK, coordonnateur du Projet éducatif local à la Direction Education Enfance, Angers :** Par rapport à cette relation, la mise en place des nouveaux rythmes de l'enfance, c'est quand même une opportunité très riche pour permettre aux enseignants, aux animateurs, aux villes globalement, et aux autres partenaires, de travailler ensemble. Laurent OTT disait : *les enseignants sont seuls*. On peut le voir, dans certains quartiers quand il y a des conflits avec les parents, les enseignants sont en première ligne.

L'organisation qu'on a mise en place sur Angers, avec des responsables des temps périscolaires, donc un responsable d'unité, c'est un tout petit exemple. Mais ce sont un directeur d'école et un responsable d'unité, qui font ensemble de l'accueil des parents le matin. Je veux dire, en termes d'image, ça pose aussi des choses. C'est un premier exemple.

Un autre exemple. On a mis en place à l'occasion de cette réforme, une formation conjointe enseignant – animateur, validée bien sûr par l'inspection académique. Disons qu'on s'est un peu interrogé quand même sur les résultats. Ça a permis aux enseignants d'exprimer une forme de souffrance, par rapport à un environnement plus global. Mais avec le temps, alors c'est toujours le temps, on s'est rendu compte que, trois mois ou six mois après, il y a des choses qui s'étaient décrispées. Les relations entre temps scolaire, équipes scolaires, et périscolaire, s'amélioraient de plus en plus. C'est un travail aussi de fond. On en est au tout début. Il faut être optimiste sur ce point-là.

**Françoise MONIER, adjointe au Maire déléguée à la Politique familiale, à la Petite enfance et la Jeunesse à la ville de Nice :** Oui, on se disait : *il faut du temps*. Mais je veux dire, les enseignants ont la même problématique que tout le monde finalement, c'est de se dire : *qu'est-ce que je fais pour la réussite de l'enfant que j'ai en face de moi ?*

J'ai un exemple au niveau des pôles, puisqu'on accueille ces enfants jusqu'à six ans, avec leurs parents – c'est que, on a construit avec les parents, avec tous les partenaires, et avec les écoles du secteur, des réunions. On est partis d'un projet. J'allais dire, on fait la ronde des parents dans la cour de l'école. On propose ensemble, et on travaille ensemble, pour trouver

des solutions, pour accompagner les enfants – et au niveau de l'école, puisque c'est une compétence municipale, une école où on peut intervenir, mais on peut aussi accompagner des projets au niveau du collège, et ce qu'on a fait sur une autre de mes casquettes, jeunesse : essayer d'accompagner des projets, et travailler avec des principaux de collège, qui ont des actions spécifiques avec leurs jeunes.

J'ai en tête cet exemple : on a des jeunes d'un quartier difficile, qui ont monté un projet autour d'un jeu, qui n'existait plus. Ils sont allés chercher des chambres à air – ça, c'est la collectivité qui leur a donné. Ils les ont découpées et ils ont fait du Pitchak. Ce Pitchak, ils l'ont fait pour une œuvre caritative. On les a donc accompagnés, puisque on les a accueillis dans un centre. On leur a permis de devenir acteur et ce sont eux qui apprennent à tous les animateurs qui vont travailler avec les jeunes, à découvrir ce jeu. Finalement ce sont les animateurs, qui sont devenus les élèves – et la classe de ces ados qui sont devenus professeurs. Dans le même temps, on a médiatisé, pour leur donner un peu plus de poids.

Mais je pense que ce n'est pas un monde fermé contre un autre. C'est qu'à un moment donné, il faut y aller. Il faut qu'on s'écoute, qu'on se regarde, puisque on le demande pour les petits et pour les parents. Mais je crois que, nous, on a tous aussi cette possibilité de faire et d'accueillir. Ça ne coûte rien finalement. Ça met en valeur tout le monde. Ça permet à chacun de découvrir quelque chose, et de partager quelque chose ensemble.

**François :** Je suis animateur sur un Pôle jeunesse d'une ville de 36 000 habitants à Roanne. Je voudrais juste revenir sur le terme de mutualisation, qu'utilisent beaucoup les élus, pour un petit peu expliquer pour moi, la fusion d'un service avec un autre. Pour moi, je le vis assez difficilement ce terme de mutualisation, parce qu'on nous le positive en disant : *voilà. C'est pour le bien commun d'une politique.* Souvent une mutualisation, qui pour moi est plus une fusion, c'est plus pour des restrictions de budget, diminution de personnel. Nous, pour l'avoir vécu chez nous, on est quand même aussi dans cette dynamique de souffrance au niveau des agents. C'est pour ça que ce n'est pas évident pour moi de vous entendre en tant que élu, angéliser, et quelque part donner cette dimension-là comme formidable – alors que sur le terrain pour nous, ce n'est pas forcément un bien.

Ce qui est intéressant de voir aussi sur les communes de France c'est : quel est le plus gros budget de la commune ? Combien on consacre à la Petite enfance et à l'enfance ? On se rend compte sur certaines collectivités, les budgets enfance et Petite enfance sont bien moindres que d'autres services.

**Françoise MONIER, adjointe au Maire déléguée à la Politique familiale, à la Petite enfance et la Jeunesse à la ville de Nice :** Je vais parler juste au niveau politique, et puis peut-être que je vais passer la parole à Marie-Christine AUBEL, qui est la directrice. Parce que je crois

que, quand on parle de mutualisation... Tout à l'heure on disait : *est-ce que ça coûte cher ? Est-ce qu'il faut créer d'autres lieux ?* Non. On a mutualisé des lieux.

Par exemple, l'animation et loisirs dans la ville de Nice, il y a dix-neuf centres qui sont dans les quartiers. Ils existent avec des locaux. On a mutualisé certains locaux. On a certains espaces, dans lesquels on accueille indifféremment des assistantes maternelles, de la baby-gym. C'est des choses où on accueille par exemple la Petite enfance, qu'on ouvre à certains. Je veux dire, on a appris finalement à tous travailler ensemble. En même temps c'était enrichissant parce que quand on va par exemple dans les animations à Nice... On a travaillé sur plein de choses, sur une politique tarifaire pour permettre aux jeunes de faire des activités, des choses comme ça. Ca veut dire que si on s'adapte à la population, il faut aussi que les lieux ne restent pas fermés : *ah moi, je ne fais que ça.*

C'est vrai que je suis une élue à l'animation, à la jeunesse, à la famille, à la Petite enfance, donc moi, je voulais une vision globale. Les lieux, ils existent. Ce n'est pas le personnel qu'on a mutualisé. Par contre, le collègue accueille des collègues qu'il n'aurait pas vus en temps normal. Il voit arriver des assistantes maternelles. Il voit arriver du service des jeunes, qui viennent faire des activités. Il y a des échanges de pratiques, j'allais dire, finalement et de locaux. C'est ça la mutualisation. Ce n'est pas de dire : *on fait une fusion.* Sinon on ne fait qu'une seule entité. Il n'y a pas qu'une seule personne. Chacun a gardé son identité. Mais à un moment donné pourquoi on multiplie des lieux ? Pourquoi on multiplie des budgets, alors qu'à un moment donné, il y a des lieux ressources qui permettent aux uns et aux autres d'agir ?

On fait dans les centres d'animation à Nice, par exemple des lieux aidants – aidés, où on accueille d'autres services. C'est-à-dire, à ce moment-là, c'est un animateur qui s'occupe des personnes âgées, qui sont atteintes de la maladie d'Alzheimer, puis il y a un autre animateur sportif qui pour le coup, est en train de faire une activité pour les aidants et ils sont dans un lieu qui est l'animation et le loisir.

On a mutualisé des choses. C'est-à-dire qu'on a mutualisé des lieux ou des compétences. On s'est délocalisés. Ca permet finalement dans les dix-neuf centres de la ville, mais aussi dans les crèches – parce que on a fait des choses dans les crèches, dans les pôles – d'avoir plein d'actions, qui se multiplient, sans être obligé de créer encore des locaux, de créer encore celui qui va garder le local, celui qui va faire le ménage. Ce sont les actions qu'on a finalement diversifiées, pour travailler ensemble. Ce n'est pas de la fusion. Voilà. C'était ça, la mutualisation.

**Marie-Christine AUBEL, directrice à la Direction de la Famille, Nice :** Tout à fait. Ce n'est pas que la mutualisation du personnel mais aussi la mutualisation des espaces.

Pour le personnel, en fait c'était du personnel qui travaillait dans des structures complètement différentes, et cloisonnées – c'est ce que j'expliquais tout à l'heure. C'est simplement les avoir mis ensemble, dans un même lieu – et après effectivement, avoir donné la responsabilité à une, à un d'entre-eux, pour coordonner. Ils ont dû apprendre à travailler dans la coordination. Mais la mutualisation et coordination, ça va de pair.

J'imagine que ce que vous vivez aujourd'hui, c'est peut-être autre chose. Mais nous, en tout cas ce qu'on a essayé de mettre en place dans cette mutualisation, ce n'est pas les gens les uns à côté des autres, c'est ensemble, travailler ensemble.

Enfin on a tous des espaces. Alors on a créé un relais Petite enfance. On a créé une antenne de crèches familiales – pour ne donner que l'exemple de la Petite enfance. Mais ces lieux ne sont occupés des fois que le matin, mais moins l'après-midi. Donc on le met à disposition d'autres services. On a des aidants – aidés dans ce projet-là, qui viennent l'après-midi dans l'antenne de crèches familiales. On met à disposition deux espaces. La salle de psychomotricité, qui sert pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer – donc qui suivent une séance de sophrologie, ou de gym douce. Et à côté, un autre espace qui est pour les aidants, où ils ont une autre activité. Parce que les assistantes maternelles ne venaient pas l'après-midi, les enfants faisaient la sieste. C'est juste des petites idées comme ça.

**Pol LAURENT, animateur :** Effectivement les deux avis s'entendent, je pense. Mutualiser, oui effectivement pour être plus efficace. Mais pas non plus au détriment d'emplois – sous couvert d'une politique plus cohérente, effectivement.

**Madame Y :**

Je suis très, très touchée par tout ce que vous dites – surtout qu'il y a les élus du 49. Il y a aussi le service de la mairie du 49. Il y a aussi les techniciens.

En tant que bénévole de l'Unicef, je me rends compte qu'il y a tellement, tellement de choses. Je veux simplement vous dire que, nous, les bénévoles, on est prêts à faire beaucoup d'actions avec vous, et à être sur le terrain, d'aller à la bibliothèque, donner des conseils, tout ce que vous voulez – et tout ce qu'on pourrait faire pour vous, avec vous, parce que vous partagez tous les mêmes valeurs que nous.

**Pol LAURENT, animateur :** le message, c'est : appuyez-vous sur le tissu local et tous les partenaires.

## Conclusions



**Pol LAURENT, animateur :** Quand on fait le point sur cette journée, on entend souvent : *la jeunesse, qu'est-ce qu'on va faire ? Elle est désœuvrée. Elle crie. Elle fait des crises. Les enfants sont ingérables. L'enfant roi etc.*

Quand on entend quand même depuis ce matin toutes ces bonnes pratiques, ces idées, quand on voit ces talents, ces volontés qui se mobilisent, on se dit quand même que l'avenir n'est pas si noir que ça.

**Isabelle FILLIOZAT, auteure et psychothérapeute :** En tout cas, nous pouvons le colorer.

Manifestement ce qu'on constate c'est que, si on propose des structures aux enfants et aux personnels, aux personnes qui sont auprès des enfants, des projets, ils s'engouffrent dedans. Ils se réalisent. On voyait extrêmement bien sur les images par exemple dans le concert, quand les enfants jouent de l'instrument, la capacité de concentration. Si on les avait regardés peut-être six mois avant, ce n'était peut-être pas la même capacité de concentration.



Donc ce ne sont pas les enfants qui sont problématiques. Nous avons à trouver des projets, des idées, pour leur permettre de développer les compétences qu'ils ont.

**Pol LAURENT, animateur :** C'est ce dont on parlait ce matin lorsque l'on parlait de pédagogie et d'innovation. On a parlé culture cet après-midi. On a parlé proximité. Ce sont les trois recettes pour que nos enfants grandissent mieux demain.

**Isabelle FILLIOZAT, auteure et psychothérapeute :** Ce que j'ai entendu surtout, parce que ça a été dit énormément, c'est *proximité* dans le sens de relations. Établir une relation. J'ai entendu beaucoup, pas seulement la relation de l'adulte à l'enfant, mais la relation de l'adulte à lui-même dans les activités créatives etc. – l'adulte à lui-même, et les adultes entre eux. Parce que c'est vrai que c'est essentiel. On ne peut pas juste avoir une relation avec l'enfant et faire abstraction du milieu dans lequel nous sommes.

Ce que j'ai vraiment beaucoup aimé dans presque tous les projets qui ont été présentés là, c'est qu'il y avait un travail vers l'enfant – mais aussi un travail entre les adultes. Cette idée de partage, de nourrir les adultes, de travailler ensemble – en fait les enfants apprennent énormément en nous modélisant. Plus nous allons nous-mêmes pouvoir créer des relations harmonieuses, plus ça va faire permettre aussi d'y accéder.

**Pol LAURENT, animateur :** Quand on est une collectivité, une mairie, une association, un Conseil départemental, on est parfois dans un schéma très codé, très cadré, très contraint aussi.

**Isabelle FILLIOZAT, auteure et psychothérapeute :** Tout à fait. Plein de limites.

**Pol LAURENT, animateur :** Est-ce que c'est ça qu'on doit essayer de faire sauter demain ? Ou en tout cas essayer de prendre un peu de hauteur quand on est élus, quand on est représentants ?

**Isabelle FILLIOZAT, auteure et psychothérapeute :** Les *il faut* ou *on doit*, moi, je me méfie toujours. Il n'y a pas de *on doit*. Mais ce que j'ai entendu là, c'est que, clairement chaque fois qu'on enlève une frontière, chaque fois qu'on travaille ensemble, chaque fois qu'on communique, c'est merveilleux de pouvoir refaire travailler ensemble des gens qui n'ont pas l'habitude de travailler ensemble. Chaque fois qu'on enlève un mur, on crée un passage. On crée un pont. On peut travailler ensemble et ça change tout parce que l'énergie revient.

**Pol LAURENT, animateur :** En faisant sauter des contraintes, on se crée d'autres possibilités multiples.

**Isabelle FILLIOZAT, auteure et psychothérapeute :** Tout à fait. Les deux besoins fondamentaux de tout humain, c'est l'attachement et la liberté. Dès qu'un humain est privé de liberté, dès qu'il est trop enfermé dans quelque chose, son cerveau se met sous stress, avec tout ce que cela déclenche.

**Pol LAURENT, animateur :** On a beaucoup parlé de maintenant, depuis ce matin – de ce qu'on allait faire avec les enfants, avec les adultes. La clé, c'est ça – c'est que, les enfants aujourd'hui sont les adultes de demain, et la société de demain aussi. C'est important ça, de le re-souligner, de le rappeler ?

**Isabelle FILLIOZAT, auteure et psychothérapeute :** C'est tout à fait fondamental. Cela a été dit d'ailleurs. Nous avons à penser *futur* et pas seulement à *moi aujourd'hui*. En même temps, *moi aujourd'hui*, on a besoin de penser aussi à ça, parce que c'est ça qui va faire ce futur.

Clairement pour moi, je l'ai entendu aussi, nous partageons énormément de choses chacun dans notre domaine. Moi, je suis psy. Vous, vous êtes élus. Vous êtes investis. Vous faites partie à la fonction d'Unicef. Chacun a sa fonction. Ce que j'ai entendu c'est vraiment : *mettons-nous ensemble*. Parce que vous, vous m'apportez des compétences. Moi, je peux participer. Je donne mes informations. Ensemble, on va aller beaucoup plus loin. Clairement, ce qui va changer le monde, c'est forcément l'éducation. Cela fait longtemps que je travaille pour diminuer la violence dans le monde. Principalement ma première pratique était autour des émotions, et autour des adultes. Mais à force, je me suis dit : *mais bon ça suffit de guérir les adultes*. Maintenant, on a besoin d'arrêter de l'abîmer. Quelquefois, on va aller aider tel pays, en fait on va aider les enfants maltraités – mais on peut aussi travailler à la base, et éviter la maltraitance. Moi aussi, j'ai beaucoup aimé cette idée : au lieu de travailler sur le décrochage, aller travailler avec les élèves qui vont s'accrocher. Structurons davantage pour permettre un arrimage, permettre un accrochage.

Cette prévention, on peut y travailler, pour un futur un peu plus radieux – et peut-être un peu moins tourné vers l'argent, un petit peu plus vers le cœur.

**Pol LAURENT, animateur :** prévenir, plutôt que guérir.

**Isabelle FILLIOZAT, auteure et psychothérapeute :** On ne va pas faire prévenir plutôt que guérir, mais faire les deux en même temps.

**Pol LAURENT, animateur :** On se sent parfois impuissants, parfois pas capables. Est-ce qu'on a vraiment les moyens de changer l'avenir aujourd'hui quand on est collectivités, acteurs, éducateurs ?

**Isabelle FILLIOZAT, auteure et psychothérapeute :** Chaque instant de notre vie nous construisons en réalité le futur. Ce n'est pas : *il faut faire ceci* ou *il faut faire cela*. Mais chacun de nos actes quotidiens a un impact. Ce que disent les scientifiques sur le battement d'ailes d'un papillon, finalement peut-être que le battement d'ailes d'un papillon va peut-être à un moment faire un cyclone, quelque part. C'est vrai que chacun d'entre nous, on se sent minuscules.

Mais je vais utiliser l'image de Pierre Rabbi avec le colibri. Nous ne sommes peut-être que un colibri, qui va prendre une goutte d'eau, une goutte d'eau, pour éteindre l'incendie sur la forêt, mais chacun, nous pouvons faire notre part – et comme ça au moins, on peut chacun sortir de l'impuissance.

**Pol LAURENT, animateur :** En repartant ce soir, qu'est-ce que vous allez retenir de cette journée, de tout ce qui s'est dit, de tout ce que vous avez entendu ?

**Isabelle FILLIOZAT, auteure et psychothérapeute :** J'ai été dopée à l'optimisme. J'avoue que j'étais un peu pessimiste ces temps-ci. Moi aussi j'ai des baisses d'énergie en me disant : *le monde est trop dur*. La montée des forces des ténèbres se fait. Parfois j'ai envie de me dire : *ce n'est pas possible*. Puis là, j'ai entendu des projets qui ont été dits sur scène, mais ce qui m'a été partagé aussi quand j'ai rencontré l'un ou l'autre – puis le simple fait qu'il y ait cette assistance-là. En fait, nous, nous sommes réunis pour parler, et pas seulement pour parler – pour nous renforcer, et ensuite chacun agir dans nos régions, dans nos villes, sur nos territoires.